Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- [x] Coloured covers/ Couverture de couleur
- [ ] Covers damaged/ Couverture endommagée
- [ ] Covers restored and/or laminated/ Couverture restaurée et/ou pelliculée
- [ ] Cover title missing/ Le titre de couverture manque
- [ ] Coloured maps/ Cartes géographiques en couleur
- [ ] Coloured ink (i.e. other than blue or black)/ Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- [ ] Coloured plates and/or illustrations/ Planches et/ou illustrations en couleur
- [ ] Bound with other material/ Relié avec d'autres documents
- [ ] Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/ La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- [ ] Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/ Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

- [x] Coloured pages/ Pages de couleur
- [ ] Pages damaged/ Pages endommagées
- [ ] Pages restored and/or laminated/ Pages restaurées et/ou pelliculées
- [x] Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
- [x] Pages detached/ Pages détachées
- [x] Showthrough/ Transparence
- [x] Quality of print varies/ Qualité inégale de l'impression
- [ ] Continuous pagination/ Pagination continue
- [ ] Includes index(es)/ Comprend un (des) index

Title on header taken from: / Le titre de l'en-tête provient:

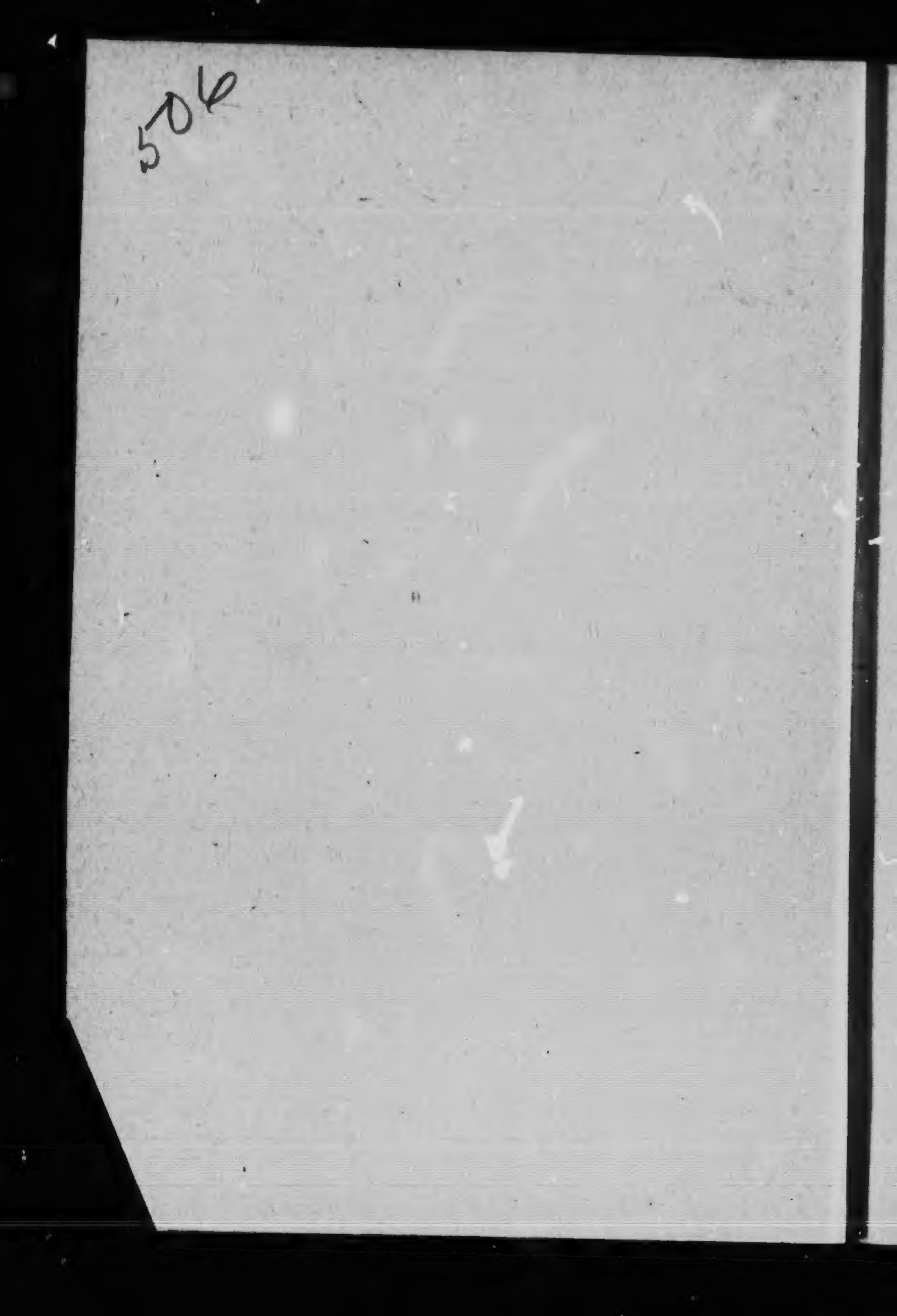
- [ ] Title page of issue/ Page de titre de la livraison
- [ ] Caption of issue/ Titre de départ de la livraison
- [ ] Masthead/ Générique (périodiques) de la livraison

- [ ] Additional comments:/ Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X		14X		18X		22X		26X		30X	
	12X		16X		20X	✓	24X		28X		32X

Can. L'abbaye de
Notre-Dame


506

L'ABBAYE

DE

NOTRE-DAME DU LAC

(LA TRAPPE, P.Q.)



T. R. P. Dom Antoine Oger,
Abbé de N.-D. du Lac.

4

1195

L'ABBAYE

DE

NOTRE-DAME DU LAC

DES DEUX-MONTAGNES

ET

L'ORDRE DE CITEAUX

Au Canada et dans les Etats-Unis

Tunc vere monachi sunt, si labore manuum vivunt, sicut et Patres nostri et Apostoli.
(*Reg. S. Bened. C. XLVIII.*)



C'est alors que les frères sont véritablement moines, s'ils vivent du travail de leurs mains comme nos Pères et les Apôtres. (*Règle de S. Benoît, ch. XLVIII.*)

MONTRÉAL
LIBRAIRIE BEAUCHEMIN, LIMITÉE
256, rue Saint-Paul

Publié avec l'autorisation du Chapitre Général
de 1906.

Imprimatur :

Montréal, le 11 décembre 1906

† PAUL, arch. de Montréal

ERRATA

Page 25, ligne 17, au lieu de : pas depuis Pâques jusqu'au 14 septembre seulement
lire : de la Règle, et un seul repas depuis le 14 septembre

" 29, " 21, au lieu de : 1874
lire : 1847

" 47, " 15, au lieu de : avait donné des soins
lire : avait donné ses soins

" 53, " 33, au lieu de : précipitait
lire : précipiterait

" 55, " 18, au lieu de : I Régiment de Ligne
lire : 135e de Ligne

" 64, " 31, au lieu de : monastère des Trappistes
lire : monastère des Trappistines

" 67, " 5, au lieu de : p. Victor
lire : f. Victor

" 78, " 3 et 4, au lieu de : le bienfait de l'exemple. Dans la...
lire : le bienfait de l'exemple dans la

" 91, " 28, au lieu de : à qu'il pensait
lire : à qui il pensait

" 137, " 4, au lieu de : après ces Complies Canoniales
lire : après les Complies Canoniales

" 139, " 15, au lieu de : Charles de Vick
lire : Charles de Vich

" 140, " 2, au lieu de : récréatrices
lire : récréatives

" 141, " 12, au lieu de : d'être Vatel
lire : d'être un Vatel



Lettre de M. l'Abbé Th. G. ROULEAU,
principal de l'Ecole Normale Laval de Québec, à l'auteur.

Mon cher et Révérend Père,

Le cœur a des raisons qui échappent à toute analyse. C'est la seule explication que je donne aux amis qui se demanderont pourquoi vous avez tenu à avoir mon opinion sur votre dernier ouvrage : "*L'abbaye de N.-D. du Lac des Deux-Montagnes et l'Ordre de Citeaux au Canada et dans les Etats-Unis*", et pourquoi j'ai accédé avec bonheur à votre trop honorable désir. J'ajouterai, comme excuse personnelle, que la lecture de votre manuscrit m'a donné des jouissances bien pures que beaucoup de lecteurs tiendront, je n'en doute pas, à se procurer. Cette trinité de la prière, de la mortification et du travail que vous nous exposez avec une simplicité qui semble toute naturelle, en un style sobre et limpide, et parfois, avec une grâce qui découle plutôt de l'idée, du sentiment, que des mots, nous transporte dans un monde qui ne ressemble guère à celui que nous fréquentons journellement. Elle nous charme et par le contraste avec la vie ordinaire, et

par la facilité apparente avec laquelle des hommes comme nous font des sacrifices qui, au premier coup d'œil, sembleraient au-dessus des forces humaines.

Avant d'étudier chaque branche cistercienne, vous avez le soin de déblayer le terrain, de nous faire étudier les racines de cet arbre gigantesque, semé il y a quatorze siècles, par Saint Benoit ; de nous en faire admirer la vigueur, en indiquant simplement l'esprit et la constitution ; puis sans rien céler des vicissitudes qu'il a subies, des tempêtes qui l'ont assailli et quelquefois meurtri, vous nous faites voir ce tronc solide qui a résisté à l'usure du temps et des passions, produisant, à diverses époques, des branches nombreuses et vivaces que revêt, en les ornant, une frondaison luxuriante de vertus et de mérites. Les austères figures des Benoit, des Maur, des Robert, etc., apparaissent successivement avec une rapidité cinématographique, reliant le présent toujours instable à un passé plein de sécurité et de laborieux résultats.

C'est une synthèse lumineuse et très douce des vérités chrétiennes dans une de leurs plus austères et plus parfaites manifestations à travers les âges et le monde. Elle ne peut manquer de produire sur les âmes croyantes une impression très grande et

très salutaire. Peut-être même réveillera-t-elle certaines énergies que la fascination du siècle a plus ou moins paralysées. C'est la morale en action circulant dans un tableau très simple, nullement criard, qui rappelle, dans sa simplicité, la réponse de Jésus-Christ aux envoyés de Saint Jean-Baptiste lui demandant au nom de leur maître, s'il est le Messie : " Rapportez à votre maître ce que vous avez vu : Les aveugles voient, les sourds entendent, les paralytiques marchent, les pauvres sont évangélisés."

La partie qui concerne le Canada et les Etats-Unis sera toute une révélation pour un grand nombre d'esprits, même cultivés, qui se targuent pourtant d'être au courant des choses contemporaines. C'est une efflorescence d'œuvres de toutes sortes qui constellent l'Amérique du Nord et en particulier notre cher Canada. On touche du doigt les merveilles dont parle Montalembert dans les " Moines d'Occident ", et ce sont *de nos gens* qui les opèrent. Aux détracteurs des ordres religieux, votre lecteur pourra répondre : " Nos fils et nos filles, par quel esprit font-ils ces prodiges ? " Les déserts sont envahis par une population aussi laborieuse qu'édifiante, les terres arides se couvrent de moissons ondulantes, les pierres et les cailloux *endiguent* des

champs de nutritives racines, d'épis dorés ou d'arbres chargés de fruits.

Pas un Canadien ne lira sans émotion ce que vous dites de N.-D. du Lac des Deux-Montagnes et de la Trappe de Mistassini. Cette partie de votre ouvrage est actuelle et débordante de sève religieuse. Bien peu d'entre nous resteront indifférents à ce qui se fait dans ces monastères. Qui n'a participé quelque peu, ne fût-ce que d'une obole, à l'établissement ou à la prospérité de ces maisons, aujourd'hui florissantes, mais auxquelles les épreuves n'ont pas manqué ? Qui ne compte un parent ou un ami souffrant, priant, travaillant à l'ombre de ces cloîtres. D'ailleurs serions-nous assez présomptueux pour décliner toute solidarité avec les moines qui sanctifient ces solitudes ? La prospérité générale du pays, la paix abondante dont nous jouissons, l'accroissement et la vigueur des populations sont des bienfaits de Dieu que nos efforts seuls ne peuvent expliquer.

Le lecteur sentira vos angoisses, souffrira de vos épreuves, s'identifiera, en quelque sorte, avec votre œuvre qui seconde les nôtres. Par là même, nous deviendrons meilleurs.

A mesure que nous nous rendrons compte de ces nombreux établissements monastiques, nous nous in-

téresserons davantage à la colonisation de notre pays, nous comprendrons mieux l'esprit qui doit l'animer, les conditions qui en assurent le succès et les sacrifices qu'elle requiert. Un bon nombre de ces braves pionniers qui ont fait reculer la forêt, trouveront même dans la devise que vous avez choisie : "*C'est alors que les frères sont véritablement moines, s'ils vivent du travail de leurs mains comme nos Pères et les Apôtres,*" une glorification du labeur considérable, auquel ils se livrent et une exhortation à élever leur cœur vers Dieu, sans le secours duquel tout ouvrier travaille en vain pour édifier une maison ou fonder une famille.

Veuillez, mon révérend père, agréer mes félicitations. C'est un bon, un excellent ouvrage que vous allez publier.

Je prie Dieu d'en bénir la diffusion. Il vous gagnera sûrement des vocations. Beaucoup de vos lecteurs, sans doute, subiront le charme de cette vie mortifiée et demanderont à y être initiés. Puisse-t-il contribuer à remplir vos maisons de fervents religieux ! Permettez-moi de mentionner le chapitre VIII. On y voit deux Gouvernements — qui, comme les jours, se suivaient sans se ressembler, — appeler de leurs vœux et seconder de toute énergie, la Trappe de Mistassini, au Lac Saint-Jean. L'impor-

tance de cette fondation était donc évidente. Formé en pleine forêt, éloigné des centres de communication (les Trappistes sont à 50 milles de la voie ferrée), cet établissement est aujourd'hui prospère. Je souhaite de toute mon âme que votre livre détermine un courant toujours grossissant de vocations vers ce modeste *Prieuré*, destiné à faire beaucoup de bien dans ce district qui s'étendra, avant longtemps, plein de vie et d'activité, du Lac Saint-Jean à la baie James.

J'ai l'honneur d'être,

Mon Révérend et cher Père,

votre très humble serviteur,

TH. G. ROULEAU, ptre.

Candiac, Québec, 12 décembre 1906.

PRÉFACE

L'Abbaye de Notre-Dame du Lac des Deux-Montagnes, de l'Ordre des Cisterciens Réformés, vient de célébrer le vingt-cinquième anniversaire de sa fondation.

A l'heure où, grâce à Dieu, aux travaux des moines et à la généreuse sympathie de la population canadienne, elle se relève d'une de ces terribles épreuves dont la Providence se sert pour mettre le sceau à ses œuvres, nous avons cru devoir répondre au désir du public en retraçant l'histoire de cette abbaye pendant le premier quart de siècle de son existence. Faire connaître l'Ordre de Citeaux, son établissement au Canada et dans les Etats-Unis, et particulièrement à N.-D. du Lac des Deux-Montagnes, tel est le but de ces humbles pages.

Nous les dédions aux nombreux amis et bienfaiteurs du monastère qui n'ont pas cessé, depuis vingt-cinq ans, d'encourager et de soutenir un entreprise particulièrement difficile. Dernièrement encore, à l'occasion de nos fêtes jubilaires et de la consécration de notre Eglise, ils nous ont donné les témoignages les plus éclatants de leur

dévouement à l'œuvre religieuse et éminemment patriotique devant laquelle les fils de Saint Bernard n'ont pas eu un seul instant la pensée de reculer. "*Labor improbus omnia vincit.*" Vérité incomplète, si l'on n'y ajoute la puissance de la Prière : *Cruce et Aratro,* par la croix et par la charrue, c'est-à-dire: *Prière et Travail!* Voilà la force secrète de ces moines défricheurs que l'impiété poursuit de sa haine et accuse d'être des retardataires, alors qu'ils ont été les pionniers de la civilisation dans la vieille Europe dont ils ont fécondé le sol de leurs sueurs, ennoblissant le travail manuel, et contribuant plus que toutes les lois politiques à l'abolition de l'esclavage.

Puissent ces quelques pages dissiper bien des préjugés et bien des erreurs, faire aimer la sainte Eglise et les Ordres religieux aujourd'hui si persécutés, et, avant tout, procurer la gloire de Dieu : *ut in omnibus glorificetur Deus !*

Abbaye de N.-D. du Lac, le 8 décembre 1906,
En la fête de l'Immaculée Conception.

F. G., *O. C. R.*

INTRODUCTION

APERÇU HISTORIQUE SUR L'ORDRE DE CITEAUX.

PRELIMINAIRES.

De Saint Benoit à Saint Robert.

L'Ordre de Citeaux est la branche la plus considérable et la plus connue du grand Ordre de Saint Benoit dont il suit la règle dans toute sa rigueur.

Saint Benoit naquit à Nursie, en Italie, en 480, d'une famille patricienne. Après avoir étudié les lettres humaines à Rome, il se retira, à l'âge de 14 ans, dans la solitude de Subiaco, où il demeura trente-cinq ans, pendant lesquels il fonda douze monastères. Mais les épreuves ne manquèrent pas au serviteur de Dieu. En butte à la calomnie et à des embûches de toutes sortes, il se vit obligé d'abandonner ce lieu et de se réfugier sur le mont Cassin, aux confins du Samnium et de la Campanie, où il établit un nouveau monastère qui devint le chef-lieu de son Ordre. Il y écrivit sa règle qui devait être bientôt le code de la vie monastique en Occident. Dans cette règle Saint Benoit non seulement perfectionna les règles anciennes en les

adoucissant par la discrétion que Cassien appelle la source et la racine des autres vertus, mais il les compléta en y ajoutant un élément nouveau, la *stabilité* qui attachait le religieux à sa communauté.

La Règle de Saint Benoit fut introduite dans les Gaules par un disciple même du législateur, Saint Maur, qui fonda sur les bords de la Loire le monastère de Glanfeuil, appelé plus tard de son nom. Elle ne tarda pas à remplacer toutes les autres règles monastiques, mais subsista à peine trois siècles dans sa pureté primitive. Elle n'était presque plus observée au commencement du IX[e] siècle, malgré quelques réformes partielles.

En 817, l'Empereur Charlemagne chargea un autre Benoit, Abbé d'Aniane, que l'Eglise a aussi honoré du titre de saint, de visiter tous les monastères de l'Empire et d'y rétablir la discipline. Mais cette réforme dura à peine cent ans.

En 909, Guillaume, duc d'Aquitaine, fonda le monastère de Cluny, à la tête duquel il plaça le bienheureux Bernon. Cluny devint bientôt chef d'ordre sous Saint Odon, mais ne tarda pas non plus à déchoir. Sous son septième abbé, Ponce de Melgueil, le désœuvrement, le luxe, la sensualité régnaient dans les monastères.

C'est alors que Dieu suscita Saint Robert.

§ I. *Saint Robert et la Réforme bénédictine de Citeaux.*

Saint Robert (1018-1110), fils des pieux et nobles Thierry et Ermengarde de Troyes, en Champagne, était Abbé de Molesmes, au diocèse de Langres, monastère de la dépendance de Cluny, lorsque effrayé du relâchement de ses religieux, il prit la résolution de remettre en vigueur l'observance primitive de la Règle de Saint Benoit. Ayant réuni, un jour, ses frères au chapitre, il leur parla en ces termes : " Mes frères, nous avons fait profession selon la Règle de Saint Benoit, mais il me semble que nous sommes loin de la suivre en entier. Nous faisons plusieurs choses que cette Règle n'approuve pas, et nous en omettons qu'elle prescrit. Le travail manuel nous est inconnu. Or, nous voyons qu'il est pratiqué par nos Pères. Si vous ne me croyez pas, lisez les vies de Saint Antoine, de Saint Macaire, de Saint Pacôme, et, avant tout, celle de Saint Paul... Je vous en prie et je vous en conjure, mes frères: suivons la Règle de Saint Benoit, sans dévier ni à droite ni à gauche; gagnons notre nourriture et notre vêtement par le travail de nos mains ; laissons les vêtements superflus, les fines étoffes et les fourrures pour nous en tenir à ce que permet le

Code monastique ; abandonnons les dîmes aux clercs qui servent l'Eglise, et ainsi, par les mêmes chemins que nos pères, suivons généreusement le Christ, notre modèle."

Ces propositions ne furent pas bien accueillies par la masse de ses disciples. Cependant vingt-et-un d'entre eux, parmi lesquels Albéric et Etienne résolurent de se joindre à lui pour entreprendre la réforme de leur vie.

Muni de l'autorisation de Hugues, archevêque de Lyon, et Légat du Saint-Siège dans les Gaules, Saint Robert se rend avec eux dans une plaine déserte et inculte à quatre lieues de Dijon. Un petit cours d'eau mal contenu dans ses rives y formait un marécage couvert de joncs et de glaïeuls dans le langage du pays *cistels*, d'où le nom de *Citeaux*. Le désert, c'est juste ce que cherchaient ces moines; une terre inculte, beaucoup de travail en perspective, ce n'était pas de quoi les effrayer, au contraire. Ils s'y établissent donc avec la permission du seigneur du lieu Raynald, vicomte de Beaune, qui, d'accord avec sa femme Hodierna, donne volontiers à Dieu et à la Vierge Marie l'endroit où va s'élever le *Nouveau Monastère*, (car c'est ainsi qu'il est désigné à l'origine). " Sans différer, dit l'auteur de l'Exorde de Citeaux, les voilà

déblayant le terrain, arrachant les arbres, les ronces, les broussailles, qui l'encombrent, et commençant la construction d'un monastère... Désormais ils peuvent, fidèles à leur profession, embrasser avec amour leur Règle et l'observer dans tous ses points.

"Le monastère qu'ils viennent de commencer est pauvrement construit en bois ; mais la Providence vient à leur secours.

"Le duc de Bourgogne, Eudes, touché de la vie sainte et fervente de ces moines, et pressé d'autre part par des lettres suppliantes du Légat, encourage lui-même cette œuvre; et se charge d'en faire tous les frais. Là ne se bornent pas les effets de sa bienveillance. Longtemps encore il leur prodigue toutes les choses nécessaires à la vie et les pourvoit largement de terres et de troupeaux."

Le 21 mars 1098, en la fête de Saint Benoit, Saint Robert fait la dédicace du Nouveau Monastère.

L'Ordre de Citeaux était né [1].

Saint Robert gouverne le Nouveau Monastère pendant un an seulement. Redemandé par ses religieux restés à Molesmes, il laisse, sur l'ordre du Pape, les

---

[1] Les vers suivants reproduits par Dom Gaspard Jougelin, Abbé du Mont-Saint-Disibode, rappellent cette date mémorable :

rênes du gouvernement à son Prieur Albéric, et retourne à son ancienne Abbaye.

Saint Albéric s'applique à faire observer la Règle dans toute sa rigueur. On lui doit : la substitution de l'habit blanc au noir, à la suite d'une révélation de la Très Sainte Vierge, et l'introduction dans l'Ordre des frères lais ou convers ; enfin il met l'Ordre sous la protection immédiate du Saint-Siège, et meurt le 26 janvier 1109.

Son successeur, Saint Etienne Harding, anglais de naissance, et homme très versé dans les sciences divines, complète la législation de l'Ordre naissant. Cluny avait introduit dans l'Ordre monastique

---

Anno milleno centeno, bis minus uno,
Pontifice Urbano, Gallorum rege Philippo,
Burgundis Odone duce et fundamina dante,
Sub Patre Roberto cœpit Cistercius Ordo,
Cœnobia in toto producens plurima mundo.
Sic mansura diu per sanctum Nomen Jesu!

Un auteur moderne les a traduits avec assez de bonheur dans les rimes suivantes :

En l'année onze cent, toutefois moins deux ans,
Sous le Pape Urbain II, Philippe, roi des Francs,
Les fonds étant cédés par Eudes, duc Burgonde
Citeaux, né de Robert, prit place dans le monde,
Et bientôt de moutiers couvrit tout l'univers.
Jésus, par ton saint Nom, garde-les des revers!

(*L'Union Cistercienne*, octobre 1892).

la confédération de tous les membres entre eux. Saint Etienne y ajoute l'institution des Chapitres Généraux et des visites régulières. Ainsi, surveillance mutuelle, rendement de compte de l'administration, examen sévère de la discipline, correction immédiate des abus, ce sont là autant de sûrs moyens pour conserver l'observance dans toute sa pureté. L'ensemble des Statuts où sont contenues ces sages dispositions forme ce que l'on nomme la *Charte de Charité.* Le Pape Calixte II l'approuva en même temps que le Livre des *Us* et quelques autres définitions des premiers Chapitres Généraux.

Mais la Règle, au milieu du relâchement général, effraye tout le monde par sa sévérité. Pendant quatorze ans, pas un novice ne vient frapper à la porte de Citeaux. Saint Etienne craint pour l'avenir de sa maison, et il se demande si ce n'est pas tenter Dieu que de continuer une œuvre qu'il ne semble pas bénir. Mais un jour, il apprend par un de ses frères défunts, qui lui apparait resplendissant de gloire, que le nouvel Ordre est agréable au Seigneur, et qu'il va bientôt recevoir une fécondité inattendue.

Peu de temps après, en 1112, Bernard, fils de Tescelin, seigneur de Fontaines, et d'Aleth de Montbard, arrive, avec trente jeunes gentilshommes

de Bourgogne, parmi lesquels quatre de ses frères, demander la faveur d'entrer dans l'Ordre. C'est la fortune de Citeaux. Avec Saint Bernard, en effet, commence la période que l'on peut appeler l'âge d'or de Citeaux : " Alors, dit un vieux chroniqueur, cette vigne du Seigneur des armées commence à croître et à se développer, étendant ses rameaux d'une mer à l'autre, et la terre est toute remplie des biens dont elle la comble : *tunc cœpit vinea illa Domini Sabaoth crescere et dilatari, atque palmites suos extendere a mari usque ad mare, et impleta est terra possessione ejus.*" (Cœs. Hesterbach. *Dialogus Miraculorum, Tom. I, c. 1.*).

Un an après l'entrée de Saint Bernard en religion, Citeaux fonde sa première Maison-Fille, *La Ferté* (Firmitas) au diocèse de Châlons ; en 1114, *Pontigny,* au diocèse d'Auxerre ; en 1115, *Clairvaux,* au diocèse de Langres, dont Saint Bernard est le premier abbé, et la même année *Morimond,* au même diocèse de Langres.

L'Ordre continue à se développer avec une rapidité prodigieuse. On voit même des congrégations entières adopter la Règle de Citeaux, telles que Savigny, à laquelle appartenait l'Abbaye de la *Trappe,* fondée en 1140. C'est la Trappe qui aura le périlleux mais glorieux honneur de sauver l'Ordre de Citeaux pendant la tourmente révolutionnaire.

A la mort de Saint Bernard (1153) l'Ordre compte 343 abbayes répandues dans toutes les contrées de l'Europe. Aussi, dès le premier siècle de son existence, l'Ordre de Citeaux semble se personnifier dans l'Abbé de Clairvaux. « Semblable au soleil, cette grande figure illumine de ses rayons la moitié du XII[e] siècle. Eblouis par son éclat, les historiens n'ont pas aperçu les astres plus modestes qui gravitent dans sa sphère. Les noms mêmes des fondateurs ont, pour ainsi dire, disparu pour faire place à Saint Bernard. Seul dans l'Eglise, Saint Bernard est regardé comme le père d'une famille religieuse qu'il n'a pas fondée [1].» C'est que, par son génie et par sa sainteté, il répandit dans l'Ordre une sève tellement abondante qu'il fut toujours regardé par les peuples comme l'auteur de tout ce que faisaient les Cisterciens, et bientôt ceux-ci ne furent plus connus que sous le glorieux nom de « Fils de Saint Bernard. Si Saint François de Sales avait eu à ractériser ce fait, il aurait dit, dans son gracieux langage ce qu'il disait de l'Eglise et du Pape: « L'Ordre de Citeaux et Saint Bernard, c'est tout un. » (*L'Union Cistercienne octobre 1892*).

---

[1] O. Joanny de Rochely: S. Bernard. Abélard et le rationalisme moderne. — Préface.

§ II. *Décadence et Réforme de l'Ordre de Citeaux* *L'Abbé de Rancé.*

La fin que s'étaient proposée les fondateurs de Citeaux était une plus grande perfection de l'état monastique par l'observance plus étroite de la Règle de Saint Benoit. Cependant, malgré toutes les précautions prises, l'Ordre de Citeaux, après une époque de gloire, connut la décadence. A l'âge d'or qui avait duré deux siècles environ succéda une période où la ferveur se ralentit. Cette décadence fut due à des causes multiples : d'abord au désaccord dans l'interprétation de la Charte de Charité, au trop grand nombre de monastères et à leur situation éloignée du centre même de l'Ordre, ce qui en rendait, à cette époque, le gouvernement difficile, leurs Abbés ne venant que très rarement au Chapitre Général ; ajoutez à cela les guerres de religion et les taxes, impôts, vexations et pillages qui en étaient la conséquence, et par-dessus tout la *Commende* [1]. Citeaux connut ce dernier fléau en 1470.

---

[1] La Commende consistait, dans l'origine, à confier à un ecclésiastique séculier les intérêts temporels d'un monastère pendant la vacance du siège, soit à la mort, soit en l'absence de l'Abbé, à termes très courts, un mois, trois mois., Malheureusement les princes et les seigneurs aperçurent là un appât pour leur cupidité. On arriva

L'abstinence perpétuelle n'était plus observée, et le travail manuel n'était plus en honneur dans les monastères. Là où l'opulence, le faste, le luxe n'avaient pu pénétrer, la misère avait fini par réduire le nombre des sujets à deux ou trois simulacres de moines.

Cependant le relâchement ne fut ni aussi profond ni aussi général que l'ont dépeint à loisir certains historiens de mauvaise foi. Au XV[e] et au XVI[e] siècle, où l'Eglise eut à déplorer tant de défections, l'Ordre de Citeaux se distingua entre tous par les efforts qu'il tenta pour revenir à sa première ferveur. Il sut donner, au milieu de la décadence universelle, des signes manifestes de sa vitalité religieuse. Un grand nombre de ses monastères rentrèrent volontairement dans la régularité. Des réformes se pro-

---

bientôt à séparer ordinairement la direction de l'intérieur du monastère, laissée à un Prieur, de l'administration des biens. Celle-ci fut abandonnée à un clerc qui portait le titre et les insignes d'Abbé, ou même à un chevalier de Malte, qui demeurait soldat. C'étaient des bénéfices chers à la noblesse, à cause des établissements avantageux qu'ils offraient aux cadets de famille: car les revenus avaient été dès lors divisés entre la *mense* de l'Abbé et celle des religieux. Le lion se réserva naturellement la plus grosse part en sa qualité de lion, et tout fut perdu. Le patronage dérisoire des Abbés commendataires, ou plutôt le pillage des biens des indigents, entraîna donc la mort de la régularité monastique, et ouvrit la porte à de véritables abus. *(Cf. La Trappe*, par un Religieux de Septfonds, page 69.)

duisirent sur plusieurs points. Rome les encouragea, et érigea même en congrégations indépendantes nombre de maisons régénérées. Ainsi furent constituées en Espagne, la *Congrégation de Castille;* en Lombardie et en Vénitie la *Congrégation de Saint Bernard;* en France et en Italie, la *Congrégation des Feuillants,* etc.

Dans le sein même de l'Ordre, sans rompre avec Citeaux déchu, Denis Largentier, Abbé de Clairvaux, établit l'*Etroite Observance* qui rendit à l'Ordre une nouvelle vigueur et eut malheureusement à soutenir de longues et terribles luttes dont retentirent les cours de Rome et de France. Cependant elle était loin d'égaler les austérités des premiers Cisterciens. Elle avait bien retranché l'usage de la viande, accordé par l'Eglise dans des temps un peu plus difficiles, rétabli les jeûnes d'Ordre, les vêtements de laine, le silence, et autres pratiques tombées en désuétude ; mais elle autorisait un régime maigre analogue à celui des séculiers, accordait une heure de récréation par jour, et quelques autres mitigations inconnues de nos premiers pères. (*Cf. les Trappistes,* par Casimir Gaillardin, T. I., ch, III.).

C'est alors que paraît *Rancé.*

L'Abbé Armand-Jean Le Bouthilier de Rancé, né

à Paris en 1626, d'une famille noble et distinguée, reçoit, à l'âge de douze ans, en commende, l'Abbaye de la Trappe, dans le Perche. Après une jeunesse passée dans la dissipation, les fêtes et les plaisirs, il est touché de la grâce de Dieu, s'arrache au monde, se défait de tous ses bénéfices à l'exception de celui de la Trappe dont il entreprend la réforme en 1664. La Règle de Saint Benoit fait l'objet de son étude la plus assidue. Il n'enseigne rien qu'il ne pratique lui-même. Le silence le plus absolu devient une loi pour tous ; on reprend les couches dures telles qu'on les voit aujourd'hui, et les frères reposent, la nuit, sur des paillasses piquées, en guise de matelas ; on ne sert au réfectoire que des légumes, et deux repas depuis Pâques jusqu'au 14 septembre, seulement, à l'exception des jours de jeûne d'Eglise et de ceux pas depuis Pâques jusju'au 14 septembre seulement, jusqu'à Pâques. Si le réformateur ne reprend pas exactement toutes les pratiques de l'ancien Citeaux, il y ajoute d'autres observances très austères. Sous son gouvernement, La Trappe devient le modèle de la vertu monastique, et démontre, par une pratique infatigable, que la pénitence du moyen âge peut convenir à tous les siècles. Fondée sur le roc inébranlable de la protection divine, elle se maintient au milieu des contradictions de tout genre, et résiste

à l'action corrosive du temps en se soutenant à peu près intacte jusqu'à la Révolution française. "Comme autrefois le sang des martyrs est devenu une semence de chrétiens, les enfants de la Trappe, exilés et proscrits, porteront au loin la bonne odeur et l'exemple de leurs austères vertus, et, peu à peu, la tempête passée, de nouveaux et nombreux monastères s'élèveront pour la gloire de Dieu et la sanctification des âmes." (cf. *Histoire de l'Ordre de Citeaux*, par un moine de Thymadeuc.)

§ III. *L'Ordre de Citeaux pendant la Révolution française. Dom Augustin de Lestrange.*

Lorsque le 4 décembre 1790, un décret de l'Assemblée Nationale supprime les Trappistes en France, Dom Augustin de Lestrange, alors maître des novices à la Trappe, muni de l'autorisation de son supérieur local et de l'Abbé de Clairvaux, part pour la Suisse avec vingt-quatre de ses frères. Le Sénat de Fribourg leur accorde de s'établir à la Val-Sainte, le 1er juin 1791.

Le Pape Pie VI, par un bref du 31 juillet 1794, autorise l'érection de la Val-Sainte en Abbaye. Dom Augustin en est élu Abbé le 27 novembre suivant, et, le 8 décembre de la même année, un

décret solennel du Nonce Apostolique de Lucerne, en exécution du Bref de Pie VI, constitue la Val-Sainte en Abbaye et chef-lieu de toute la Congrégation des Trappistes.

La Règle de Saint Benoit y est observée dans toute sa rigueur, et parfois même dépassée. Les novices affluent. De la Val-Sainte, Dom Augustin envoie des colonies en Espagne, en Belgique, au Piémont.

Mais les troupes françaises envahissent la Suisse en 1796. Obligé d'évacuer la Val-Sainte, Dom Augustin commence alors à travers l'Europe avec les religieux et les religieuses qui sont aussi venues le rejoindre, deux années de voyage, pendant lesquels Trappistes et Trappistines donnent au monde le spectacle des vertus les plus héroïques. Il rentre en France en 1800, et regagne la Val-Sainte deux ans plus tard. En 1803, il envoie une colonie en Amérique sous la conduite de Dom Urbain Guillet. En 1811, fuyant la colère de Napoléon qui, après leur avoir été favorable, supprime tous les monastères de Trappistes en France et dans tout l'Empire, il part pour l'Amérique, achète près de New-York une vaste propriété où il réunit les diverses colonies de religieux dispersés dans le Nouveau-Monde. Il apprend en 1815 la chute de

Napoléon, et revient aussitôt en France. Ayant été le sauveur de la Trappe, il en sera le restaurateur dans cette France qu'il aime tant, malgré ses erreurs. Il rentre à la Trappe, tandis que Dom Urbain Guillet s'établit à Bellefontaine.

Pendant cette persécution impériale, une scission s'était faite dans la congrégation de la Trappe. La colonie que Dom Augustin avait envoyée de la Val-Sainte en Belgique, sous la conduite de Dom Eugène de Laprade, et qui s'était établie à Westmalle d'abord, puis à Darfeld, avait abandonné en 1813 les règlements de la Val-Sainte pour reprendre ceux de Rancé. Elle rentre la première en France, et occupe en 1815 le Port-du-Salut, au diocèse de Laval.

Westmalle, restaurée en 1821, se soustrait également à la juridiction de Dom Augustin, pour former cinq ans plus tard la congrégation de Belgique. "Ce n'est pas la plus grande des peines de ce digne et vaillant supérieur. Les austérités de sa réforme, l'omnipotence qu'on lui reproche, soulèvent de graves dissensions. L'évêque de Séez lui-même prend part au conflit. L'Abbé et les religieux de la Trappe se retirent à Bellefontaine en 1822. L'exil ne finit qu'en 1827, par la mort de celui qu'on a appelé à juste titre le Sauveur de la Trappe." Il meurt, en effet, le 16 juillet, à Lyon, à son retour de

Rome où il a dû aller se justifier. Dom Antoine, Abbé de Melleray, lui succède comme Vicaire Général de la Congrégation. (Cf. *Histoire de l'Ordre de Citeaux*, par un moine de Thymadeuc.)

§ IV. *L'Ordre de Citeaux depuis la mort de Dom Augustin jusqu'à nos jours. Dernière Réforme.*

Le 1er octobre 1834, un décret confirmé deux jours après par Grégoire XVI réunit les diverses maisons de Trappistes en France en une seule Congrégation dite des Moines Cisterciens de N.-D. de la Trappe, ayant pour Vicaire Général l'abbé de la Trappe. Le Président Général de l'Ordre de Citeaux en est le chef et confirme les abbés. Les quatre premiers Pères sont les Abbés de Melleray, du Port-du-Salut, de Bellefontaine et du Gard. On suit la Règle de Saint Benoit avec les constitutions de Citeaux ou avec celles de Rancé, suivant l'usage reçu dans chaque monastère.

Avec cette diversité d'observance, l'union ne tarde pas à se rompre. Un décret Pontifical en date du 25 février 1874, rendu sur la demande même des religieux de chaque observance, partage les monastères de Trappistes de France en deux Congrégations : l'Ancienne Réforme de N.-D. de la Trappe;

qui prend les Règlements de Rancé, et la Nouvelle Réforme qui suit la primitive observance et est régie par la Charte de Charité. Déjà Westmalle, en 1836, a formé une Congrégation à part, dite Congrégation de Belgique.

Les Trappistes sont dès lors constitués en trois Congrégations différentes.

Il était réservé à notre époque de voir s'opérer la réforme la plus complète par la fusion de toutes ces congrégations en un seul Ordre dans l'unité de gouvernement et d'observances.

Le 1er octobre 1892, sur le désir de Léon XIII, un Chapitre Général plénier est tenu à Rome, sous la présidence du Cardinal Mazzella, délégué du Cardinal Protecteur, Monaco de la Valetta. L'assemblée dure douze jours. La fusion est votée. Dom Sébastien Wyart, Abbé de Sept-Fons, qui a joué le rôle le plus actif dans toutes les négociations entreprises dans ce but, est élu Général de l'*Ordre des Cisterciens Réformés de N.-D. de la Trappe.* Tel est le nom donné à l'Ordre. Les quatre premiers Pères sont les Abbés de la Grande-Trappe, de Westmalle, de Melleray et du Port-du-Salut. Le 8 décembre 1892, un décret de la S. C. des Evêques et des Réguliers, puis un bref Pontifical du 17 mars 1893, confirment et ratifient les actes du Chapitre

Général. Le 13 août 1894, le Souverain Pontife approuve les nouvelles constitutions, et la Congrégation des Evêques et des Réguliers les promulgue le 25 du même mois.

En 1898, 800e anniversaire de la fondation de l'Ordre, les fils de Saint Bernard reprennent possession de l'antique Abbaye de Citeaux. Dom Sébastien Wyart en est élu Abbé, renouant ainsi les anneaux de la chaîne interrompue pendant cent sept ans des Abbés de Citeaux. Il est alors décidé que dans la dénomination de l'Ordre, l'addition des mots "De N.-D. de la Trappe" sera supprimée, l'Abbaye de la Trappe cessant d'occuper le premier rang pour le céder à Citeaux : *Cistercium mater nostra !*

Enfin le 30 juillet 1902, une Constitution Apostolique de Léon XIII confirme solennellement la glorieuse restauration de l'Ordre, et lui donne le nom définitif de : *Ordre des Cisterciens Réformés, ou de la Stricte Observance.*

Cette grande œuvre accomplie, Dieu rappelait à lui celui qui en avait été l'âme. Le 18 août 1904, Dom Sébastien Wyart allait rejoindre au ciel les saints fondateurs de Citeaux. Son corps repose, près de la Ville Eternelle, au cimetière de l'Abbaye des Trois-Fontaines. Le Chapitre Général, retardé

cette année jusqu'en octobre, choisit pour lui succéder sur le siège des Robert, des Albéric, des Etienne, le RR^{me} Dom Augustin Marre, Abbé d'Igny, évêque titulaire de Constance.

§ V. *Les Religieuses Cisterciennes.*

Le cadre restreint de cet ouvrage ne nous permet pas de donner ici à nos lecteurs une histoire détaillée de Religieuses Cisterciennes. Leur histoire, d'ailleurs, suit, dans ses grandes lignes, celle de leurs frères les Cisterciens.

Le premier monastère de Cisterciennes fut fondé avec la coopération de Saint Etienne, troisième Abbé de Citeaux, au *Tart*, à quelques lieues de Dijon : « Dieu, dit l'annaliste Manrique (*Lilia Cistercii Lib. I Dist. 1*), ne voulut pas que les femmes, dont la piété naturelle semble mieux faite encore que celle des hommes pour la grande œuvre du nouvel institut, fussent privées des fruits excellents de ce paradis. Et comme il sait toucher efficacement et disposer doucement les âmes de ses élus, par une providence particulière, il anima si vivement le cœur d'une multitude de vierges, en éclairant leur intelligence des rayons de la grâce, qu'en peu de temps, les forêts de la France, de l'Espagne, de la

Germanie, de l'Italie, reçurent pour habitants, au lieu des bêtes sauvages, les religieuses les plus pures, qui, sous l'habit de la famille cistercienne, représentaient les lis plantés dans la vallée stérile du monde." D'après les recherches de l'auteur des *Origines Cisterciennes,* les Cisterciennes comptèrent jusqu'à neuf cents couvents. Dire qu'elles conservèrent à travers les siècles les pures traditions de l'Ordre, ce serait aller à l'encontre de l'histoire. Cependant, même dans les temps de décadence générale, on constate parmi elles, d'énergiques efforts pour rétablir la primitive Observance ou en créer de nouvelles.

La Révolution vint. Les communautés qui en eurent le plus à souffrir, furent celles de France, dont un petit nombre avait embrassé la Réforme de Rancé. Ce fut avec les débris épars de ces communautés et des autres Ordres également dispersés que Dom Augustin de Lestrange reconstitua les Religieuses Cisterciennes. Il leur donna en 1796 un monastère qu'il appela "La Sainte Volonté de Dieu," situé sur la paroisse de Saint-Branchier, dans le Bas-Valais (Suisse), à quelque distance de la Val-Sainte. Le P. Urbain, futur fondateur de Bellefontaine, en reçut la direction. La première Trappistine (car c'est ainsi qu'on nomma les Religieuses) fut la propre sœur de Dom Augustin,

imitant en cela Sainte Scholastique, sœur de Saint Benoit, et la bienheureuse Humbeline, sœur de Saint Bernard.

Mais nos Trappistines durent évacuer la Suisse en 1798. Elles suivirent courageusement leurs frères dans leurs pérégrinations à travers l'Europe, et ne rentrèrent en Suisse qu'en 1803. Elles s'établirent au monastère de la Petite Ricdra où elles demeurèrent jusqu'en 1816, époque à laquelle elles purent regagner la France.

Installées d'abord aux Forges, près de la Trappe, elles occupèrent deux ans plus tard un ancien monastère de Religieux Augustins, aux *Gardes*, près de Chemillé, au diocèse d'Angers. Plusieurs monastères furent ensuite fondés sur divers points de la France.

Les Cisterciennes des autres pays, constituées en différentes congrégations, conservèrent en grande partie leurs monastères.

La Règle des Cisterciennes Réformées ou Trappistines est la même que celle de leurs frères du même Ordre, sauf quelques légers adoucissements réclamés par la faiblesse de leur sexe.

§ VI. *Etat actuel de l'Ordre de Citeaux.*

Pour donner exactement la situation actuelle de l'Ordre, nous devons mentionner plusieurs congré-

gations greffées sur le vieux tronc de Citeaux, et connues sous le nom générique de *Commune Observance.* Leur genre de vie répond à celui des Cisterciens du XVII[e] siècle dont la mitigation fut aprouvée par Alexandre VII en 1666.

Ces congrégations sont au nombre de cinq : la Congrégation d'*Italie*, la Congrégation de *Belgique*, la Congrégation d'*Autriche*, la Congrégation de *Suisse* et la Congrégation de *Sénanque* (Moyenne Observance).

Lorsque Léon XIII entreprit, en 1892, de réunir en un seul Ordre les trois Congrégations de la Trappe, Sa Sainteté fit également adresser par la S. C. des Eminentissimes et Révérendissimes une lettre aux Cisterciens de la Commune Observance pour les inviter à se joindre à leur frères de l'Observance Réformée. Mais comme le Pape les laissait libres, ils préférèrent garder leur autonomie respective.

L'Ordre de Citeaux se trouve depuis lors partagé en deux branches absolument distinctes : l'Etroite et la Commune Observance, auxquelles on peut ajouter, pour mention, la petite congrégation des Trappistes de Casamari en Italie, qui n'a que trois monastères avec quarante-cinq membres environ.

Voici quel est l'état des deux observances :

L'Ordre des *Cisterciens Réformés* compte aujour-

d'hui soixante-et-onze monastères d'hommes, renfermant plus de quatre mille sujets, et vingt et un monastères de femmes, [1] ayant à peu près mille personnes.

Dans ce chiffre des monastères nous tenons compte des maisons annexes fondées en ces derniers temps par les Communautés de France en vue de se ménager un asile en cas d'expulsion.

Les monastères d'hommes sont ainsi répartis :

En France, 20 ; en Belgique, 9 ; en Italie, 5 ; en Hollande, 5 ; en Allemagne, 3 ; en Autriche, 4 ; en Angleterre, 3 ; en Irlande, 2 ; en Asie, 4 ; en Afrique, 2 ; en Amérique, 10 dont 4 aux Etats-Unis, 5 au Canada, et 1 au Brésil (Amérique du Sud).

Les monastères de *Cisterciennes Réformées* sont répartis de la sorte :

En France, 9 ; en Italie, 1 ; en Hollande, 3 ; en Angleterre, 1 ; en Espagne, 1 ; en Belgique, 1 ; en Allemagne, 1 ; au Canada, 2 ; au Japon, 1 ; Suisse, 1.

Voici l'état de la *Commune Observance :*

La Congrégation d'Italie comprend cinq monastères dont deux à Rome : à Sainte-Croix de Jéru-

---

[1] A ce chiffre il faut ajouter 20 autres monastères de Cisterciennes, situés en Espagne, et soumis pour le spirituel à la juridiction des Evêques.

salem et à Saint-Bernard des Thermes. Elle compte soixante membres dont vingt-neuf prêtres.

La Congrégation de Belgique comprend deux monastères, avec soixante-trois membres, dont trente-huit sont prêtres.

La Congrégation d'Autriche, la plus puissante des cinq, comprend douze monastères, avec cinq cent-quatre-vingt-dix-neuf religieux, dont quatre cent quatre-vingt-un sont prêtres.

La Congrégation de Suisse comprend trois monastères avec cent soixante et onze membres dont quatre-vingt-treize prêtres.

Enfin la Congrégation ou Moyenne Observance de Sénanque qui depuis la loi de 1901 a perdu Sénanque, Fontfroide et Pont-Colbert, n'a plus que deux maisons renfermant environ cent-deux membres dont quarante-trois sont prêtres.

Les monastères de femmes de la Commune Observance sont au nombre de : trois pour la Congrégation d'Autriche, avec cent vingt-quatre membres; douze pour la Congrégation de Suisse, avec cinq cent soixante-quatorze membres ; et de deux pour l'Observance de Sénanque, avec trente membres.

Les Cisterciens de la Commune Observance ont élu en 1900 pour Général Dom Amédée de Bie, de la

Congrégation de Belgique, lequel a pour assistants les cinq vicaires généraux des Congrégations sous ses ordres.



L'ABBAYE

DE

NOTRE-DAME DU LAC

DES DEUX-MONTAGNES

ET

L'ORDRE DE CITEAUX

Au Canada et dans les Etats-Unis

CHAPITRE I.

L'ORDRE DE CITEAUX EN AMÉRIQUE

N.-D. du Petit Clairvaux.

Dom Augustin de Lestrange, las de courir à travers l'Europe où il ne voyait aucune assurance pour l'établissement de sa famille religieuse, avait jeté les yeux sur le Nouveau-Monde. Il y avait là de quoi tenter le zèle apostolique dont il avait toujours brûlé : des peuplades nombreuses à évangéliser, des terres à défricher, beaucoup de bien à faire au spirituel et au temporel. En 1803 il y envoya, sous la conduite du P. Urbain Guillet, une petite colonie qui débarqua le 23 septembre à Baltimore. Charitablement accueillie par le vénérable M. Nagot, Sulpicien, directeur du collège Sainte-

Marie, [1] elle s'établit provisoirement dans une plantation appelée Pigeon-Hill appartenant à un ami des Sulpiciens et située à cinquante milles de Baltimore, entre les deux petites villes de Hanovre et de Heberstown, puis un an plus tard dans une autre plantation située près de Louisville, dans le Kentucky, et dont une pieuse dame voulut bien lui laisser la jouissance.

Le 10 octobre 1805, le P. Urbain recevait du renfort. Le P. Marie-Joseph, envoyé par Dom Augustin de Lestrange, arrivait avec quatre religieux et un prêtre canadien qu'il avait rencontré à Baltimore et qui le suivit dans l'intention de prendre l'habit de l'Ordre.

La plantation qu'habitaient les Trappistes ne leur appartenait pas en toute propriété, et ils n'y résidaient que provisoirement, et faute de bras pour cultiver d'autres terres qu'on leur offrait de tous côtés. Avec ce nouveau renfort le P. Urbain crut pouvoir se mettre à l'œuvre. Il acquit une propriété dans un lieu appelé Casey-Creek, ou Potingers-Creek, près de Rohan's Knob, à un mille de distance de l'Eglise actuelle de Sainte-Croix, et à vingt et quelques lieues de Louisville, et y envoya quelques frères sous la direction du P. Marie-Joseph (1806).

Mais là nos religieux se trouvèrent aux prises avec une difficulté qui paralysait leurs efforts. Ils ne connaissaient pas l'anglais, seule langue en

---

[1] Le Collège Ste-Marie, de Baltimore, comptait alors plusieurs professeurs très distingués, parmi lesquels nous citerons M. Flaget qui, après avoir été économe du séminaire de Nantes, et directeur à celui d'Angers, devint dans la suite évêque de Bardstown et de Louisville. C'est en cette dernière qualité que nous le verrons accueillir au Kentucky la colonie de Religieux partis de Melleray pour fonder N.-D. de Gethsémani (1848).

usage dans le pays. Cette circonstance rendait presque impossibles leurs rapports avec les indigènes.

Dom Urbain était tout préoccupé de cette difficulté, lorsqu'au cours d'un voyage à Baltimore, il fit la rencontre d'un Irlandais qui lui offrit dans la Haute Louisiane une propriété qu'il y possédait, au confluent du Missouri et du Mississipi, en face de Saint-Louis. L'offre fut acceptée. Le P. Marie-Joseph qui ne rêvait que missions chez les sauvages, partit et aborda aux environs de Saint-Louis. Il y trouva une population complètement démoralisée. " Désireux de combattre immédiatement les vices qui régnaient dans cette contrée, il s'établit dans la paroisse la plus renommée pour ses scandales. Là un mari venait de vendre sa femme pour une bouteille d'eau-de-vie ; l'acheteur l'avait revendue pour un cheval ; elle fut vendue une troisième fois pour une paire de bœufs." [1] Le P. Marie-Joseph y prêcha avec tant d'énergie qu'il ne put bientôt plus suffire à entendre les confessions. Il fit venir le P. Bernard, ce prêtre Canadien dont nous avons parlé, et continua à se dévouer au salut de ces pauvres indigènes. Le souvenir de ses travaux apostoliques y est encore aujourd'hui très vivant.

Sur ces entrefaites, Dom Augustin de Lestrange, poursuivi par la colère de l'Empereur, pour avoir obligé les religieux du monastère de la Cervara à rétracter le serment de fidélité qu'ils avaient cru pouvoir prêter aux constitutions de l'Empire, se préparait lui aussi à émigrer vers le Nouveau-Monde. Mais sur un ordre de Napoléon, il fut

---

[1] Cf. Histoire de la Trappe, par Casimir Gaillardin, T. II, ch. XIX.

arrêté à Bordeaux. Laissé libre sur parole dans l'enceinte de la ville, il profita de sa liberté pour presser le départ de ses frères. Ceux-ci, sous la conduite du P. Vincent de Paul, débarquèrent à Boston le 6 août 1811, et s'installèrent dans le Maryland, dans un lieu que leur avaient indiqué l'Archevêque et les Sulpiciens de Baltimore.

Le P. Urbain, laissant le P. Marie-Joseph à ses missions, se rendit lui-même dans le Maryland, où il trouva la petite colonie dans une situation bien critique et dans la dernière misère. Il la réunit à sa communauté.

Sur la fin de 1813, Dom Augustin de Lestrange arrivait lui-même à New-York. Il acheta dans les environs de cette ville une vaste propriété au prix de 10,000 dollars, et y appela le P. Urbain et le P. Vincent de Paul. La nouvelle communauté comprenait avec les trois supérieurs une trentaine de religieux et de frères dont les deux tiers environ étaient de la colonie du P. Urbain, quatre du P. Vincent de Paul, et le reste des Anglais et des Irlandais amenés de la Trappe de Lulworth. La ferveur de ces religieux d'un nouveau genre pour l'Amérique répandit au-dehors une influence salutaire, et il se produisit un grand nombre de conversions parmi les protestants témoins de leur vie austère.

Tous ces religieux étaient réunis depuis quelque temps lorsque Dom Augustin, apprenant la chute de Napoléon et la rentrée des Bourbons à Paris, tourna de nouveau ses regards vers la France, et se mit en mesure d'y ramener sa colonie. Il laissa en Amérique, sur sa demande, le P. Marie-Joseph, qui continua sa vie de missionnaire, et partit avec le P. Urbain sur le premier bateau disponible. Le P.

Vincent de Paul et avec lui sept ou huit frères convers se rendirent à Halifax d'où un autre bateau devait les rapatrier. Mais celui-ci mit à la voile pendant que le Père était occupé à régler quelques affaires en ville. Le pauvre religieux resta tout seul, sans ressources, sans amis, sans argent dans un pays qu'il ne connaissait pas.

Toute cette région manquait de prêtres et de missionnaires. Le P. Vincent de Paul entreprit d'aller évangéliser les sauvages. Plus tard, sur les instances de Mgr Lartigue, évêque titulaire de Telmesse, et quelques années après premier évêque de Montréal, il résolut de fonder un monastère dans le pays. Dans ce dessein il partit pour Bellefontaine en 1823, revint la même année avec quatre religieux et fonda avec eux en 1825 le monastère du *Petit-Clairvaux*, à Big-Tracadie, dans la Nouvelle-Ecosse.

Le P. Vincent de Paul vécut encore vingt-huit ans, pendant lesquels il répandit dans la contrée les bienfaits de l'Evangile. Il mourut en odeur de sainteté le 1er janvier 1893, et il est actuellement question d'introduire sa cause en cour de Rome. "Gardons toujours fidèlement, avait-il coutume de dire à ses religieux, les traditions que nous avons reçues de nos Pères de Bellefontaine."

Pendant bien des années cette fondation a végété, et quand l'aisance est venue, l'épreuve l'a suivie de près : deux incendies ont successivement tout ruiné et, par suite, découragé la petite communauté qui, en 1900, est allée s'établir à Lonsdale, au diocèse de Providence, dans le Rhode-Island (Etats-Unis), où elle a fondé le monastère de *N.-D. de la Vallée*. Nous en parlerons plus loin.

Depuis 1903 la solitude du Petit-Clairvaux s'est repeuplée. Vingt-huit religieux relevant de l'Abbaye de Thymadeuc (France) y continuent, sous l'habile direction du R. P. Dom Eugène Villeneuve, leur digne supérieur, l'œuvre interrompue de leurs devanciers, semant le bon exemple en défrichant 1000 acres de terre dont les deux tiers sont en forêts, les deux tiers du reste en pâtures et prairies, et une quinzaine d'hectares seulement en labour ou propres à être labourés.

Le monastère est situé à un mille du grand Intercolonial Railway.



CHAPITRE II.

ABBAYES DE GETHSÉMANI ET DE LA NOUVELLE-MELLERAYE.

L'année 1848 vit l'érection de deux autres monastères dans le Nouveau-Monde : l'un au diocèse de Louisville (comté de Nelson, dans le Kentucky), non loin du théâtre des travaux et des pénitences du P. Urbain, du P. Marie-Joseph et de leurs compagnons ; l'autre au diocèse de Dubuque, dans l'Etat d'Iowa, à douze milles à l'ouest des bords du Mississipi. Ce sont les Abbayes actuelles de N.-D. de Gethsémani et de N.-D. de la Nouvelle-Melleraye.

1° *L'Abbaye de Gethsémani.*

L'Abbaye de Gethsémani, au diocèse de Louisville, a été fondée par l'Abbaye de Melleray (France). Dom Maxime, abbé de cette dernière maison, ne pouvant, faute de local suffisant, recevoir les postulants qui se présentaient en grand nombre, envoya, en 1848, deux de ses religieux aux Etats-Unis pour y chercher un site convenable. Mgr Flaget, évêque de Louisville, le Saint du Kentucky, comme on l'a surnommé, leur indiqua un établissement appelée *Gethsémani* appartenant à des religieuses de Lorette, qui y dirigeaient un orphelinat. La propriété, forte de 1400 acres de bonne terre, fut achetée, et le 20 décembre 1848 quarante religieux de Melleray, ayant à leur tête le R. P. Eutrope Proust, en prenaient possession. En 1850, la

maison-mère y envoyait encore 13 autres sujets, et le 21 juillet de la même année, S.S. Pie IX érigeait Gethsémani en abbaye. Dom Eutrope en fut élu abbé le 1er mars 1851, et le 26 octobre suivant, recevait la bénédiction abbatiale des mains de Mgr Spalding, successeur de Mgr Flaget à l'évêché de Louisville.

Les dix ou douze cabanes en billots (log-houses) qui avaient servi d'habitation aux sœurs de Lorette et à leurs orphelins, étant devenues absolument insuffisantes pour les besoins des Pères, Dom Eutrope se décida à bâtir un monastère.

Après onze années de rudes et incessants travaux qui avaient considérablement affaibli sa santé, le zélé supérieur se démit de sa charge et se retira à Melleray d'où il fut ensuite tiré pour être le premier supérieur régulier de l'Abbaye des Trois-Fontaines près de Rome. Il y mourut le 14 septembre 1874. Mgr Spalding a dit de lui, dans sa « Vie de Mgr Flaget », qu'il fut un homme de détermination, dont la prudence éprouvée égala l'indomptable courage.

Dom Eutrope avait construit le monastère, élevé l'édifice matériel ; il avait planté. Pour lui succéder, pour arroser la plante qu'il voulait faire croître et grandir, Dieu avait préparé un homme de son choix. Le R. P. Dom Marie-Benoit Berger fut élu abbé de Gethsémani en 1860, et bénit le 9 mai de l'année suivante par Mgr Spalding.

Le fondateur de Gethsémani, obligé à de fréquentes absences, n'avait pas pu s'occuper à son gré de l'édifice spirituel de sa maison. C'est à cette œuvre que s'applique, trente années durant, le deuxième abbé, Dom Benoit, tout en poursuivant l'achèvement de l'édifice matériel.

Le 15 novembre 1885, la grande et belle Eglise abbatiale de Gethsémani fut consacrée solennellement par Mgr J.-B. Purcell, archevêque de Cincinnati, assisté des Evêques de Louisville et de Buffalo. Mgr Spalding venu tout exprès de Baltimore, dont il était devenu archevêque, prononça, dans la circonstance, une de ces magistrales allocutions qui ont fait de lui un orateur incomparable.

Dom M. Benoit mourut le 13 août 1890. Il s'était démis de sa charge depuis plus d'un an et avait été remplacé par le R. P. M. Edouard Bourban.

Le premier abbé avait construit l'édifice matériel, le second avait donné des soins principalement à l'édifice spirituel, le troisième transforma en collège la petite école que les sœurs de Lorette avaient laissée à la charge de la nouvelle communauté. En 1891 Dom Edouard agrandit le bâtiment, le pourvut d'un système de chauffage à vapeur et de toutes les améliorations modernes. Ce collège situé à un quart de mille du monastère, dans un site merveilleux, a été depuis reconnu officiellement par la Législature du Kentucky.

En 1895 le R. P. Dom Edouard, au cours d'un voyage en France, résigna sa charge, et le mauvais état de sa santé ne lui permettant pas de retourner à Gethsémani, il fut nommé aumônier des Religieuses Trappistines de N.-D. des Gardes au diocèse d'Angers (France.)

Nous avons vu en 1868 le premier abbé de Gethsémani devenir premier supérieur régulier des Trois-Fontaines près de Rome ; c'est un religieux de ce dernier monastère qui devait, trente ans plus tard, devenir supérieur de Gethsémani. Dom Edmond Obrecht fut élu abbé le 11 octobre 1898, et bénit par Mgr McCloskey, évêque de Louisville, le 28 du même mois.

La communauté comprend actuellement soixante-quinze membres, y compris les novices et les oblats.

Le monastère possède un moulin et une scierie, le tout mû par la vapeur ; c'est là, en outre de la culture des terres, une des principales ressources de l'établissement.

II° *Abbaye de la Nouvelle-Melleraye.*

L'Abbaye de la *Nouvelle-Melleraye*, au diocèse de Dubuque dans l'Etat d'Iowa (Etats-Unis), à 12 milles à l'ouest des bords du Mississipi, est ainsi appelée parce qu'elle a pour maison-mère l'Abbaye du Mont-Melleray en Irlande, qui elle-même a été fondée par l'Abbaye de Melleray, en France.

En 1848, Dom Bruno Fitzpatrick, abbé du Mont-Melleray voyant le nombre de ses religieux augmenter considérablement, songea à fonder un établissement aux Etats-Unis. Il envoya à ce dessein quelques religieux dans l'Etat d'Iowa. Mgr Lorans, évêque de Dubuque, leur offrit quatre-vingts acres de bonne terre dans le voisinage de sa ville épiscopale. La pose de la première pierre du monastère eut lieu le 16 juillet 1849.

Jusqu'en 1862, la Nouvelle-Melleraye vit se succéder une série de supérieurs dont deux moururent évêques. Erigée en abbaye en 1862, elle eut pour premier abbé Dom Ephrem McDonald. Après vingt ans d'un gouvernement qui ne fut pas exempt de difficultés, Dom Ephrem résigna sa charge et retourna à Mont-Melleray. Le R. P. Albéric Dunlea, qui arriva en septembre 1883 avec une importante colonie du Mont-Melleray, lui succéda comme Supérieur. Le nouveau supérieur releva la situation financière de l'Abbaye et vint à bout de

toutes les difficultés qui l'avaient mise à deux doigts de sa perte sous la précédente administration.

En 1889, un nouveau supérieur fut élu dans la personne du R. P. Louis Carew. Celui-ci, nommé plus tard Définiteur de l'Ordre pour les pays de langue anglaise, fut remplacé de nouveau par le P. Albéric qui fut élu prieur titulaire.

En 1897, le monastère ayant été rétabli en abbaye, Dom Albéric fut choisi comme abbé et bénit le 28 octobre 1897.

La communauté comprend actuellement douze religieux de chœur dont neuf sont prêtres, et vingt-quatre frères convers.

La propriété est de 3000 acres de terre, avec de l'eau en abondance, et un bon troupeau de chevaux et de bêtes à cornes.

L'Abbaye a été reconstruite, mais n'est pas encore achevée. Dans les commencements de la fondation, les prêtres dans cette partie des Etats-Unis étant clairsemés, les Religieux durent exercer le ministère aux environs du monastère. Mais actuellement les paroisses sont régulièrement organisées, et les moines peuvent vaquer librement à leurs prières et à leurs travaux.

CHAPITRE III.

COMMENT LA DIVINE PROVIDENCE PRÉPARAIT DE LOIN LA FONDATION DE L'ABBAYE DE N.-D. DU LAC.

Nous avons vu le P. Urbain Guillet regagner la France avec Dom Augustin de Lestrange. Dieu l'appelait à y seconder son Supérieur dans l'œuvre de restauration de l'Ordre de Citeaux, et aussi, sans qu'il s'en doutât, à jeter sur le sol de la catholique Vendée la semence d'un arbre qui répandrait plus tard ses rameaux jusqu'en Amérique.

En 1816, le P. Urbain se rendait acquéreur, au nom de Dom Augustin, d'une ancienne abbaye dont la Révolution avait dispersé les derniers moines. L'Abbaye de *Bellefontaine*, ainsi appelée à cause des sources excellentes dont ces lieux sont remplis, est située sur la paroisse de Bégrolles, à mi-chemin de Cholet et de Beaupréau, au diocèse d'Angers, dans la région connue sous le nom de Vendée militaire. Construite vers l'an 1100 par le Prince et la Princesse de la Roche-sur-Yon, pour des Bénédictins relevant de Marmoutiers, elle devint dans la suite propriété des Feuillants. Elle n'était plus qu'un amas de ruines lorsque le P. Urbain en fit l'acquisition.

Bellefontaine devint bientôt l'une des plus florissantes abbayes de l'Ordre de Citeaux en France. Elle eut pour premier abbé Dom Marie-Michel Le Port, né à Auray (Morbihan), qui a attaché son nom

à la résurrection du Monastère [1]. Jeune et intelligent, plein de zèle et de dévouement, il releva le courage de sa communauté qu'il avait trouvée dans une telle détresse, le jour où il en prit le gouvernement, qu'il s'écria : "Il faut avoir grand faim de faire son salut pour demeurer ici." Les épreuves ne lui manquèrent pas, mais il les accueillit de bonne grâce, se consolant dans cette parole de l'Ecriture : "A chaque jour suffit sa peine." Il mourut au bout de trois ans, usé par les austérités.

Son successeur, Dom Fulgence, né Alexandre Guillaume, avant d'être son disciple, avait été son professeur de Théologie au Grand Séminaire de Vannes, qu'il quitta, avec l'abbé Hercelin, futur abbé de la Grande-Trappe, pour être successivement Censeur et professeur de Philosophie au Collège Royal de Nantes, où il compta parmi ses élèves le futur Général de Lamoricière. Dom Fulgence fut pendant quelques années Procureur général de sa Congrégation à Rome, où tour à tour Grégoire XVI et Pie IX le tinrent en grande estime. Il gouverna l'Abbaye de Bellefontaine jusqu'en 1866, époque à laquelle l'état de sa santé l'obligea à donner sa démission. Les suffrages de la Communauté appelèrent à lui succéder le R. P. Dom Jean-Marie Chouteau qui, depuis quarante ans, porte vaillamment les rênes du gouvernement de son abbaye et continue les saintes et fortes traditions de ses prédécesseurs.

---

[1] Le P. Urbain étant mort, à l'hôpital de Cholet le 2 avril 1818, le lendemain, les Religieux de Bellefontaine, accompagnés du clergé d'alentour, allèrent chercher ses restes vénérés qu'ils déposèrent dans la chapelle de N.-D. de Bon-Secours. Ils ont été depuis transférés dans le cloître de l'Abbaye.

Comment ce dernier songea-t-il à fonder le monastère de N.-D. du Lac, dont nous allons maintenant retracer brièvement l'histoire ?

Le bon Dieu, cher lecteur, fait tout avec nombre, poids et mesure. Il est le maître de créer d'une seule parole. Mais ordinairement, dans toutes ses œuvres, il y a la préparation et l'exécution que le chrétien, avec l'œil de la foi, ne manque pas d'apercevoir.

La fondation d'un monastère étant une œuvre providentielle, Dieu a soin de la préparer quelquefois longtemps d'avance. Pour cela, il en inspire la pensée à une de ces âmes dociles qu'il choisit comme son instrument. Cette pensée, d'abord vague, se précise peu à peu, et finit par ne plus quitter l'intelligence et le cœur que lorsqu'elle a été réalisée.

L'instrument, très digne et très docile à l'inspiration divine, choisi par la Providence pour la fondation de N.-D. du Lac fut le vénérable M. Rousselot, prêtre de Saint-Sulpice, curé de Notre-Dame à Montréal. Né à Cholet (Maine et Loire), M. Victor Rousselot avait souvent, dans sa jeunesse, visité l'Abbaye de Bellefontaine, où il avait un frère religieux. Il avait vu ses moines à l'œuvre, œuvre de prière et de travail, œuvre de pénitence et de mortification.

Les voies de Dieu sont impénétrables.

Entré dans la Compagnie de Saint-Sulpice, M. Rousselot fut envoyé au Canada où ses grandes vertus, jointes à de rares qualités administratives, ne tardèrent pas à attirer sur lui l'attention de l'autorité diocésaine qui le nomma à la cure de Notre-Dame, à Montréal. Dans sa nouvelle patrie, au milieu de ses travaux apostoliques, M. Rousselot n'oublia pas ce dont il avait été témoin tant de fois

M. VICTOR ROUSSELOT, P. S. S.

à Bellefontaine. Voyant dans la Nouvelle-France l'agriculture encore à son début, et d'immenses terrains qui ne demandaient pour produire que des mains habiles, et persévérantes à les remuer et à les rendre fertiles, il conçut, ou plutôt Dieu lui inspira l'idée d'y implanter une colonie de Cisterciens qui, par leur expérience et leurs connaissances pratiques, ne contribueraient pas moins au progrès de l'agriculture que, par leur vie austère et laborieuse, au développement encore plus nécessaire de l'esprit de prière et de sacrifice.

Cette pensée le suivait partout, et, lorsque les rares loisirs de son ministère paroissial lui permettaient de venir prendre quelques jours de repos à la maison de campagne des Sulpiciens à Oka, il dirigeait souvent ses promenades solitaires sur le chemin qui conduit à Saint-Eustache, et, en considérant l'immense étendue de terres incultes qui longent le lac des Deux-Montagnes, il se disait : "Comme ce site et ces terres conviendraient bien aux Trappistes !" Il s'en ouvrit à plusieurs de ses confrères qui entrèrent dans ses vues. Plusieurs fois dans ses voyages en France, il lui arriva de communiquer ses projets au Révérend Père Abbé de Bellefontaine, Dom Jean-Marie Chouteau. Mais une fondation en pays si lointain, le peu de religieux dont le digne abbé disposait, et les difficultés de tout genre qui se présentaient à son esprit, le faisaient hésiter.

Les choses en restèrent là pendant plusieurs années.

L'heure de Dieu, toutefois, n'allait pas tarder à sonner, qui précipitait, au moment où l'on s'y attendait le moins, la réalisation des vœux de son serviteur. Le Gouvernement français, dans les

années de 1878-1879, penchait de plus en plus à la persécution. En 1880, les affaires devenaient critiques. L'exécution de l'article 7 allait jeter hors de leurs demeures des Religieux qui refusaient d'obéir à une loi injuste et inique. Au mois de juillet, la communauté de Bellefontaine s'attendait de jour en jour à un arrêt d'expulsion. Dès lors on parle plus sérieusement de la fondation projetée par le bon M. Rousselot. Les propositions de MM. de Saint-Sulpice deviennent aussi plus pressantes. Les temps sont mauvais, et les événements qui peuvent survenir du jour au lendemain font au R. P. Abbé un devoir de ne pas se désintéresser d'un moyen de salut général pour sa communauté. Les correspondances s'échangent de plus en plus nombreuses entre Bellefontaine et Montréal. L'idée de M. Rousselot prend décidément corps, elle fait son chemin ; la politique intérieure du Gouvernement français va la faire aboutir, et la Providence va une fois de plus tirer le bien du mal, en faisant servir la persécution à la propagation des Ordres Religieux qu'on essaie et qu'on essaiera toujours en vain de détruire.

CHAPITRE IV

EXPULSION DES RELIGIEUX DE BELLEFONTAINE.

Voyage et démarches du R. P. Abbé au Canada.

Chaque fois que la France [1], oubliant ses glorieuses traditions de foi, a persécuté et chassé de son sein les familles religieuses que sa fécondité prodigieuse enfante sans cesse, elle n'a fait que servir, sans le vouloir, les desseins de la Providence, en opposant, sur la terre étrangère, à la propagande officielle et stipendiée de l'erreur, l'inépuisable trésor de son apostolat catholique sous toutes ses formes.

Le Français est né apôtre. C'est sa manière de coloniser.

Les craintes du R. P. Abbé de Bellefontaine n'étaient pas sans fondement. Le 6 novembre 1880, à six heures du matin (car la journée devait être laborieuse), cinq cents soldats du 1 rég. de Ligne en garnison à Cholet et six brigades de gendarmerie arrivaient devant le monastère, escortant le citoyen Assiot, préfet de Maine-et-Loire, le commissaire central d'Angers Richard, et le crocheteur Coicaud, dont les noms ont été et demeurent cloués au pilori sur l'un des murs de l'Abbaye. Plus de dix mille Vendéens sont là prêts à protester contre l'acte

---

(1) Quand nous disons *la France*, le lecteur doit bien comprendre que nous voulons parler ici des gouvernements qui se sont succédés en France, et non de la nation française qui reste, malgré tout, la Fille aînée de l'Eglise.

inique qui va se commettre. Mgr Freppel, évêque d'Angers et député du Finistère, toujours à son poste de combat, dès que les droits de l'Eglise sont menacés, ne pouvait manquer d'apporter lui-même à ses chers enfants avec les enseignements du divin Maître, les consolations du Père.

Nous n'entrerons point dans les détails de cette expedition peu glorieuse pour l'Armée Française. Nous nous contentons de renvoyer le lecteur à l'intéressante brochure de M. Henri Legeay : cinq semaines en exil — Bellefontaine.

A deux heures de l'après-midi, les Religieux qui ont déclaré ne vouloir céder qu'à la force, sont expulsés un à un, l'Abbé en tête, et entraînés par les gendarmes et les soldats qui les tiennent par le bras.

A cinq heures du soir tout est fini, et les soldats prennent la place des moines. Alors, pendant cinq semaines, au rapport d'un chroniqueur ressuscité du moyen-âge, " on fait besoigner les hommes d'armes et les souldards après les bestes des moynes, si que l'on voit bons souldards panser bœufs, traire vaches, esmoucher veaux, élever gorets, et faire autres travaux champestres, spectacle bien horrifique, pour ce que point n'est ce besoigne de souldards." Au bout de ce temps, le Général de Gallifet, alors commandant le IX[e] corps d'armée à Tours, ne trouvant pas que ce fût là, en effet, besoigne des gens d'armes et souldards, donna ordre d'évacuer le monastère, et les moines rentrèrent besoigner après leurs bestes.

Instruit par ces événements, et incertain du lendemain, le R. P. Abbé pensa dès lors plus sérieusement à la fondation proposée par le bon M. Rousselot et ses confrères de Montréal. La communauté réunie en conseil fut d'avis qu'il fallait s'en

occuper sans retard, et que le R. Père partirait au plus tôt pour le Canada.

Le 26 mars Dom Jean-Marie Chouteau embarquait au Hâvre, pour la Nouvelle-France, sur le paquebot *Le Canada*. Il était accompagné du P. Jean-Baptiste.

Le 7 avril tous deux abordaient à New-York, où ils trouvèrent M. Louis Champeau que le vénéré M. Rousselot avait envoyé à leur rencontre. Le lendemain ils étaient à Montréal.

Le 9, Mgr Fabre leur donnait audience, et leur témoignait cette bonté paternelle qui sortait comme naturellement de son cœur, dès qu'il voyait dans une œuvre l'intérêt de la gloire de Dieu.

Partout l'accueil fut des plus bienveillants.

Le 11, malgré la neige qui tombait à gros flocons, les RR. PP. se rendirent à Oka pour visiter le terrain proposé. La neige qui le couvrait ne leur permit guère de se rendre compte de l'état des lieux. Mais ils furent convaincus d'une chose, c'est que les moines qui viendraient s'y établir n'auraient pas à se croiser les bras pour voir pousser les récoltes futures.

Une seconde visite eut lieu quelques jours plus tard en compagnie de M. Rousselot, et enfin, le 13 mai, l'affaire fut conclue. Les Sulpiciens con- daient aux Cisterciens mille arpents de terre à prendre sur la seigneurie du Lac des Deux-Montagnes.

Le soir du même jour, les RR. PP. partirent pour Québec, où ils firent visite à l'Archevêque et aux membres du Gouvernement et de la Chambre. Le 9, ils furent introduits au Parlement et appelés en place d'honneur. Ils donnèrent aux honorables membres de l'Assemblée des renseignements sur

leur genre de vie, le but de leur institution, leurs œuvres en Europe et en Afrique. Après de chaleureux discours prononcés en leur faveur par MM. Louis Beaubien, Dupuis et Champagne, le Gouvernement promit de leur venir en aide et les encouragea dans leur œuvre religieuse et patriotique.

Quelques jours après, le R. P. Abbé partait pour la France, laissant au P. Jean-Baptiste le soin de régler définitivement les affaires et de s'occuper de la construction du monastère.



CHAPITRE V.

L'EXORDE DE N.-D. DU LAC.

Le R. P. Abbé, rentré à Bellefontaine, n'oubliait pas sa chère fondation, et préparait le départ de quelques religieux, pères et frères.

Le 12e jour d'août, de l'an du Seigneur mil huit cent quatre vingt-un, les PP. Guillaume et Louis de Gonzague, prêtres, et les frères Antoine et Etienne, convers, désignés pour commencer les travaux de la fondation, quittent Bellefontaine, munis de la bénédiction de leur Abbé et accompagnés des vœux de tous leurs frères. Ils portent la Croix de bois traditionnelle qui devra être plantée en arrivant sur le lieu où s'élèvera le monastère. Cette croix est le symbole des privations et des souffrances qui les attendent, mais aussi le labarum qui les soutiendra et les rendra victorieux dans leurs épreuves : *in hoc signo vinces.* N'est-ce pas pratiquer à la lettre le conseil du Maître : " que celui qui veut être parfait, se renonce, qu'il porte sa croix et me suive ! "

Partis du Hâvre le 13, à bord de La France, nos voyageurs arrivent à Montréal le 26. Mgr Fabre les reçoit avec la plus paternelle bienveillance, les bénit et les encourage dans leur généreuse entreprise, et après quelques jours de repos au Séminaire, ils se rendent au lieu de leur destination.

Que le lecteur se reporte à huit cents ans en arrière, aux débuts de Citeaux. Le même spectacle qui s'offrit en 1098, à Saint Robert et à ses compagnons venus de Molesmes, se présente aujour-

d'hui à leurs fils de Bellefontaine : "Un désert inaccessible aux hommes, à cause des bois et des broussailles qui le couvrent : lieu d'horreur et de vaste solitude, il parait cependant à ces saints religieux d'autant plus favorable à l'observance monastique, qu'il est pour les gens du siècle moins attrayant et plus inabordable." Ainsi parle l'auteur de l'Exorde de Citeaux. Ainsi pouvons-nous dire également sur la foi des premiers habitants du désert de N.-D. du Lac. Ils se sentent accablés à la vue de ces terrains en friche, rocailleux, couverts de forêts, qu'ils ont à transformer en champs fertiles, car ils ont conscience de leur faiblesse devant cette grande œuvre. Mais ils se rappellent la parole du Maître : "*Sine me nihil potestis facere*", et celle de Saint-Paul : "*Omnia possum in eo qui me confortat.*" Aussi voulant mettre leurs travaux sous la protection de Celui qui seul donne le pouvoir et le faire, ils commencent par faire un pèlerinage au Calvaire d'Oka. Nos Pères y célèbrent la sainte Messe, et nos frères convers y communient.

Forts de la force de Dieu qu'ils possèdent dans leur cœur, et pour qui ils veulent vivre et mourir, ils reprennent le chemin de la future Trappe, et s'établissent dans la ferme du moulin de la Baie où ils commencent le soir même à mener la vie régulière, autant que les lieux et les circonstances le permettent,en attendant que le monastère dont les fondations ont été jetées au mois de juin puisse les recevoir.

La petite maison qu'ils habitent, et que l'on a conservée avec un soin jaloux comme un souvenir de l'exorde de N.-D. du Lac, prête peu aux exercices d'une communauté religieuse. Mais le moine est comme le soldat. Il n'est jamais embarrassé ;



Maison occupée par les premiers religieux de N.-D. du Lac, en 1881.

quatre chambres au rez-de-chaussée et un grenier au-dessus, n'est-ce pas suffisant pour cinq personnes ? De la plus grande de ces chambres on fait une chapelle, une seconde chambre sert de sacristie et aussi de dortoir pour le frère Etienne qui y installe sa paillasse le soir et la retire le matin; la troisième sert de secrétariat et de dortoir pour le P. Jean-Baptiste et le frère Antoine; la quatrième sert de cuisine, de réfectoire, de laboratoire, de salle de lectu., etc. C'est la salle à tout faire. Le grenier sert de logement aux deux autres religieux, en même temps que de Scriptorium pour toute la communauté, voire même de bibliothèque. "C'était la vie simple dans toute sa beauté, lisons-nous dans la relation que nous avons sous les yeux, c'étaient les temps héroïques dans toute leur rigueur. Malgré les souffrances inévitables, on était heureux, et "*ibant gaudentes, quoniam digni habiti sunt pro nomine Jesu pati.*" "*Ubi autem amatur, non laboratur, aut si laboratur, labor amatur,*" dit N. P. S. Bernard ; quelques petites scènes champêtres venaient quelquefois jeter une note plus gaie dans la vie monotone que menaient ces frères heureux d'habiter ensemble. Tantôt c'était le disciple d'Epicure, qui, pendant que le cuisinier rentrait chercher sa marmite (car la cuisine se faisait dehors la plupart du temps), happait gloutonnement le lait destiné à la portion de riz que l'on était alors obligé de cuire à l'eau ; tantôt c'était la vache (l'unique vache, prêtée par M. Leclair, curé d'Oka) qui trouvant la portion de choux toute servie, et peu habituée à ce régal, s'empressait d'en profiter et l'absorbait en partie. Le frère cuisinier que ces convives dérangeaient fort, était bien tenté de s'impatienter, mais il faisait contre mauvaise fortune

bon cœur, et finissait toujours par dire : " *Sit nomen Domini benedictum !* " Ses frères en rentrant du travail trouvaient quand même la portion suffisante et excellente ; elle passait sans difficulté, assaisonnée qu'elle était par le récit des mésaventures du frère et l'appétit conquis au travail.

" Dans la petite chapelle, l'office se récitait en deux chœurs aux heures régulières, avec une piété d'autant plus grande que cet oratoire rappelait mieux l'étable de Bethléem. Comme en la nuit de Noël, l'extérieur était pauvre, mais les cœurs étaient riches et fervents ; la gloire était à Dieu au plus haut des cieux, et la paix sur la terre à ces hommes de bonne volonté.

" Ainsi s'écoulèrent rapidement les premières semaines."



CHAPITRE VI.

BÉNÉDICTION ET OCCUPATION DU NOUVEAU MONASTÈRE.

Cependant les constructions avançaient au fur et à mesure des ressources, et les moines attendaient avec une sainte impatience l'heureux jour où ils pourraient suivre leurs observances dans un monastère organisé aussi régulièrement que possible.

Le gouvernement s'était montré généreux, et les secours officiels apportés par le vénérable M. Rousselot dans les premiers jours de septembre allaient permettre d'activer les travaux.

Mais voici qu'aux encouragements du gouvernement viennent s'ajouter les faveurs encore plus grandes de l'Eglise. Bien que le monastère ne soit pas achevé, Monseigneur Fabre, dans sa paternelle sollicitude, veut devancer les ouvriers. C'est sans doute la Reine de Citeaux, à qui sont dédiées toutes les Eglises de l'Ordre, qui a inspiré à sa Grandeur la pensée de bénir l'humble monastère naissant au jour même où l'Eglise célèbre la Nativité de cette bonne Mère. Quel jour pouvait être mieux choisi que celui-là ! Marie était née le 8 septembre ; la Trappe naissait aussi en ce jour ; Marie était née toute petite enfant, et elle était devenue la plus grande des créatures comme Mère de Jésus, parce que Dieu avait regardé l'humilité de sa servante ; la Trappe, bien petite et bien humble en ce jour, grandirait sous la protection de Marie ; le grain de sénevé, on l'espérait, deviendrait un grand arbre; la petite source, le *parvus fons* deviendrait un grand fleuve.

Le 8 septembre donc, de l'an de grâce 1881, à 10.45 heures, Monseigneur procède à la bénédiction du monastère. Plus de soixante prêtres et un grand nombre de laïcs sont venus lui faire un cortège d'honneur et témoigner aux moines leur sympathie. Il n'y a pas là le solennel apparat d'une consécration, mais dans sa simplicité, cette cérémonie ne laisse pas que d'impressionner dans cette vaste solitude où jour et nuit désormais les fils de Saint Bernard feront entendre les louanges divines et combattront avec les armes de l'obéissance, du travail et de la pénitence, les bons combats du Seigneur : " Castra Dei hæc sunt ", peut-on dire en toute vérité.

Après la bénédiction, le R. P. Guillaume célèbre une messe basse, et Monseigneur termine par une allocution pleine de bienveillance pour la petite communauté, et engage les assistants à la favoriser de tout leur pouvoir.

Par une coïncidence remarquable, le jour même où Mgr bénissait le monastère de N.-D. du Lac, le R. P. Abbé de Bellefontaine en nommait comme prieur le R. P. Guillaume et enjoignait aux Religieux de lui obéir à lui-même, par une lettre d'institution en forme, datée de ce jour à Bellefontaine.

Né aux Gardes, à 15 kilomètres de Bellefontaine, sous la protection de la statue miraculeuse, le R. P. Guillaume avait puisé avec le lait la plus douce piété, dans une famille profondément chrétienne. Son père était mort au travail en chantant le *Salve Regina* qu'il avait coutume d'entendre chaque soir au monastère des Trappistes. Le futur prieur de N. D. du Lac commença ses études aux Gardes, et les termina au collège de Combrée. Entré ensuite au Grand Séminaire d'Angers, il ne tarda pas à le quitter pour aller s'enfermer à la Trappe de Bellefontaine. No-

vice et religieux exemplaire, le R. P. Abbé le distingua vite et lui confia successivement les charges de P. Maître des convers et de prieur. Il remplissait cette dernière charge lorsque son Supérieur l'envoya au Canada. C'était un moine cistercien dans toute la force du terme; homme de prière, homme de travail; bon pour ses frères, impitoyable pour lui-même, sachant montrer aux autres ce qui est bon et saint par ses œuvres plus encore que par ses paroles : *bona et sancta factis amplius quam verbis ostendens.* (Reg. S. Ben. C. II). Du reste son extérieur modeste et doux était une prédication continuelle, et trahissait son humilité en laissant deviner par tous ceux qui l'approchaient une âme ornée des plus belles vertus et profondément avide de sacrifices et de mortifications.

Regretté de ses frères de Bellefontaine, il retournera bientôt au milieu d'eux, et comme son Père il mourra à la tâche, offrant à Dieu, non seulement sans regret, mais avec une sainte joie, une vie toute entière consacrée à son service. Du haut de la colline des Gardes qui domine au loin Bellefontaine celle qui veilla sur son berceau le consolera et le fortifiera dans les heures douloureuses de son agonie.

La fin du mois de septembre et tout le mois d'octobre 1881 se passèrent en négociations parfois pénibles et en acquisitions de tout ce qui est indispensable à l'exploitation d'une ferme où tout est à faire, à commencer par la ferme elle-même. On a dit parfois qu'il suffit d'entreprendre une œuvre avec un capital pour être à peu près certain de la voir échouer. En effet, la nature humaine est ainsi faite, qu'au milieu de la prospérité, elle s'oublie et sort souvent des bornes qui lui conviennent. Mais Dieu n'agit pas dans ses œuvres à la manière des hommes,

et, pour faire comprendre à ses serviteurs les dangers de la prospérité, il s'est fait lui-même pauvre et manquant de tout pour accomplir l'œuvre la plus considérable qui se soit jamais vue, et qui a renouvelé la face de la terre. A son exemple, les fondateurs d'Ordres et de Communautés ont dédaigné cette prudence du siècle qui ne voit le succès d'une entreprise qu'à travers un bon capital. Bellefontaine avait été établie dans la pauvreté; N.-D. du Lac a commencé pauvre des biens de ce monde, mais riche de la confiance en Dieu. Aussi Dieu ne l'abandonna pas. La charité, cette fille du Ciel, vint en aide à nos travailleurs. Nous voudrions pouvoir nommer ici tous les bienfaiteurs de la première heure, qu'il nous suffise de citer après le vénérable M. Rousselot, M. Toupin, M. Champeau, M. Chèvrefils, curé de Ste-Anne du bout de l'Ile; M. le curé de St-Timothée, M. Guyon, curé de St-Eustache, etc.

Le R. P. Abbé de Bellefontaine, de son côté, pensait à ses enfants du Canada. Il connaissait l'étendue de leur bonne volonté. Mais il les savait en trop petit nombre pour mener à bonne fin une si pénible entreprise. Le 26 septembre partirent de Bellefontaine un novice de chœur et un profès convers. Ils arrivèrent à Montréal le 9 octobre, et après une semaine de repos dans cette ville, ils prirent la direction de N.-D. du Lac où le R. P. Guillaume les reçut à bras ouverts. Dès lors, le P. Prieur annonça que les exercices de communauté se feraient avec toute la régularité d'un monastère bien organisé. Les nouveaux venus apportaient, avec le consentement du Chapitre Général pour la fondation de N.-D. du Lac, le décret de Rome érigeant canoniquement le nouveau monastère, et déléguant Mgr l'évêque de Montréal pour publier le même décret.

Le 9 novembre suivant, le R. P. Guillaume donna l'ordre de commencer le déménagement et d'occuper le nouveau monastère.

L'année se termina par la prise d'habit du premier novice canadien, le père Victor. La cérémonie eut lieu le 28 décembre. M. Rousselot voulut être de la fête. Il célébra la Messe et prononça un sermon.

Ainsi après neuf mois de peines et de difficultés, était née la communauté de N.-D. du Lac. L'Eglise, par un décret solennel la prenait sous sa protection en lui accordant les privilèges de l'exemption; l'ange de Montréal, le vénéré Mgr Fabre, l'entourait de sa sollicitude, et elle comptait déjà de nombreux et dévoués amis; qu'elle conserve toujours le souvenir de leurs bienfaits! qu'elle ne laisse jamais s'éteindre la ferveur de ses premiers jours, car c'est à ce prix qu'elle grandira, qu'elle vivra, et que Dieu continuera de la bénir.



CHAPITRE VII

DÉVELOPPEMENT DU NOUVEAU MONASTÈRE.

Départ du R. P. Guillaume. — Le R. P. Antoine.

Le lecteur voudra bien nous pardonner de nous être étendus un peu longuement sur cette première période de l'histoire de Notre-Dame du Lac. Si nous l'avons fait, c'est pour montrer l'action de Dieu toujours visible et toujours victorieuse à travers les événements qui semblent faits pour la contrarier, et aussi afin de rendre à tous ceux qui furent les instruments de cette action providentielle et ont favorisé de tout leur pouvoir l'éclosion de notre monastère, l'hommage mérité de notre reconnaissance.

La fondation prospérait. Des renforts arrivaient de temps en temps de Bellefontaine; des novices se présentaient, et les terres se défrichaient. Il manquait encore à la consécration définitive de l'œuvre un cimetière et un intercesseur auprès de Dieu.

Le premier appelé à cette fonction fut le P. Benoit. "Ce cher père, dit la relation que nous avons déjà citée, était un vrai modèle du saint religieux. Obéissant, actif, doux, fervent à la prière, il était pour tous une règle vivante. Né au Bourg d'Iré, dans le Maine-et-Loire (France), il avait fait ses études au collège ecclésiastique de Combrée. Entré au Grand Séminaire d'Angers, il en était sorti trois ans après pour se retirer à Bellefontaine. Après sa profession simple il occupa successivement les charges de secrétaire et de sous-prieur. En sa qualité de secrétaire, il avait contresigné en 1881 la lettre d'institution du R. P. Guillaume, comme prieur de N.-D. du Lac. Il

fut envoyé l'année suivante au Canada, et se montra, dans sa nouvelle maison le plus humble religieux qu'il soit possible de trouver, toujours au travail, toujours prêt à tout ce que l'obéissance lui commandait. Le cher père allait, pendant le dernier hiver, dire chaque jour la messe à la chapelle extérieure près du moulin de la Baie. Un jour d'avril, il fut prié, comme cela lui arrivait souvent, de porter la Sainte communion à la vieille mère du meunier. La tête rasée de la veille, plein de foi, il eut l'imprudence d'y aller sans se couvrir. Quelques heures plus tard, de violents maux de tête le saisirent, suivis de fièvres cérébrales et du délire. La couronne était prête. Malgré le dévouement du docteur Marsil, de Saint-Eustache, il mourut en chantant l'hymne à la Sainte Vierge :

Maria, Mater gratiæ,
Mater misericordiæ,
Tu nos ab hoste protege,
Et hora mortis suscipe.

C'était le 4 avril 1886. Le bon Dieu, qui sait bien choisir, avait voulu faire de lui un intercesseur d'office au lieu de nous le laisser comme modèle. On bénit, pour y déposer son corps, le cimetière de la Trappe.

Sur les entrefaites, le R. P. Guillaume fut appelé en France pour le Chapitre Général. Hélas! il ne devait plus revenir. Rentré à Bellefontaine, il pria le R. P. Abbé d'accepter sa démission de Prieur de N.-D. du Lac. Dom Jean-Marie y consentit, le nomma prieur claustral de Bellefontaine, et désigna pour le remplacer au Canada le R. P. ANTOINE.

Né à la Jumellière (Maine et Loire), en 1852, le R. P. Antoine Oger avait fait ses études au Petit Sémi-

naire de Mongazon, à Angers. Après quatre années de Grand Séminaire, il fut ordonné prêtre en 1877, et entra au Collège de Saumur comme professeur de Sciences. Quatre ans plus tard, il se retirait à Bellefontaine, où il exerça presque tous les emplois. Il était Père-Maître des frères convers quand il fut désigné pour prendre le gouvernement de N.-D. du Lac à la place du R. P. Guillaume. Il y arriva le 2 septembre 1886. Au mois de mai de l'année suivante, il était élu Prieur titulaire.

Ici nous sommes tenus à des réserves que le lecteur comprendra. Au lieu de faire nous-même l'éloge du R. P. Antoine, nous laisserons parler ses œuvres. Sous son habile administration, le monastère prit un rapide développement. Le défrichement fut poussé avec une vigueur extraordinaire que l'amour seul du bon Dieu pouvait inspirer. Pour de l'argent, les religieux n'auraient certainement jamais consenti à se dévouer comme ils le faisaient ; aucune récompense terrestre n'aurait pu les payer de leurs fatigues, de leurs sueurs, de leur persévérance qui, chaque jour, leur faisait recommencer la même tâche. Mais dans l'accomplissement de cette tâche, ils trouvaient le seul bien qu'ils ambitionnaient : la paix du cœur et la satisfaction du devoir accompli.

En 1888, trois cents arpents avaient été déboisés et convertis en prairies. Ces terres qui semblaient défier, il y a quelques années, le soc de la charrue, étaient devenues labourables ; l'aspect du pays avait complètement changé, et les voyageurs ne s'y reconnaissaient plus; on ne tarissait pas d'éloges sur ces agriculteurs d'un nouveau genre ; une beurrerie avait été établie, et les habitants du voisinage en profitaient pour la vente de leur lait ; ils commencèrent bientôt à imiter l'exemple qu'on leur donnait,

améliorèrent leurs terres et augmentèrent leurs troupeaux.

Mais au mois d'août 1889, un grand deuil frappait la communauté. Notre bienfaiteur, notre fidèle soutien, M. Rousselot qui, de la cure de Notre-Dame était passé à celle de Saint-Jacques, allait recevoir au ciel la récompense des justes. Sa mort fut sainte comme sa vie, et pleurée surtout par ses chers enfants de N.-D. du Lac qui perdaient en lui le fondateur, le défenseur et le protecteur le plus dévoué de leur œuvre. On peut dire de lui, comme du divin Maître, qu'il a passé en faisant le bien : *transiit benefaciendo.* Le bon Dieu lui aura rendu au centuple ce qu'il a fait pour nous et pour tant d'autres qui avaient recours à sa charité inépuisable. Le R. P. Abbé de Bellefontaine, qui arrivait de France, assista à ses funérailles, et au monastère on chanta une Messe solennelle pour le repos de son âme.

Cependant le besoin de s'agrandir se faisait sentir. Il fallut songer à construire un monastère définitif. L'emplacement fut choisi près du moulin de la Baie, et les travaux commencés à l'automne de 1889, grâce à la libéralité d'un généreux bienfaiteur, M. Devine.

Au mois de mai 1890 eut lieu la pose de la première pierre, et le 28 août 1891, Mgr Fabre, entouré d'un nombreux clergé, bénit les deux premières ailes construites. M. Colin, supérieur du Séminaire de Saint-Sulpice, prononça le sermon de circonstance que nous avons le regret de ne pouvoir donner ici en entier : " Pourquoi, dit-il aux pèlerins venus en foule à la Trappe, pourquoi les Pères vous ont-ils appelés? Pour que vous voyiez le fruit de vos aumônes dans le monastère construit, dans les terres défrichées, dans les vergers en rapport. Et vous, mes frères, qu'êtes-vous venus voir? Des moines! oui, des moines

cultivateurs, pénitents et priants: cultivateurs pour nous donner l'exemple; pénitents pour expier nos fautes; priants pour intercéder pour nous." Les pèlerins s'en retournèrent saintement édifiés et pleins d'admiration pour les moines cultivateurs et amis du peuple.



CHAPITRE VIII.

ÉRECTION DU PRIEURÉ DE N.-D. DU LAC EN ABBAYE. LE R. P. ANTOINE, PREMIER ABBÉ.

Fondation du Monastère de Mistassini.

Le jour même de la bénédiction du monastère, un décret de la Sacrée Congrégation des Evêques et des Réguliers érigeait en abbaye le Prieuré de N.-D. du Lac des Deux-Montagnes.

Le 21 mars de l'année suivante, le R. P. Abbé de Bellefontaine arrivait de France pour présider à l'élection du premier Abbé de la nouvelle abbaye. Cette élection eut lieu le 28 du même mois. Les témoins furent Mgr Maréchal, Vicaire-Général de Montréal et M. Colin, supérieur du Séminaire, le notaire M. Girouard, de Saint-Benoît, membre du Parlement Fédéral. Tout se fit comme il est réglé dans les livres de l'Ordre, et le scrutin dépouillé, le Révérend Père Dom Antoine, prieur, fut proclamé Abbé de N.-D. du Lac. Il avait été à la peine, il était bien juste qu'il fût à l'honneur, l'honneur de la Croix qu'il accepta avec résignation.

Le 29 juin suivant, en la fête des Saints Apôtres Pierre et Paul, l'élu, assisté de son Père-Immédiat, Dom Jean-Marie, Abbé de Bellefontaine, et de Dom Dominique, Abbé du Petit-Clairvaux (Nouvelle-Ecosse), recevait la bénédiction abbatiale des mains de Mgr Fabre, dans l'Eglise Notre-Dame, à Montréal.

Le lendemain eut lieu au monastère, la réception solennelle du nouvel abbé. Il était accompagné de

Sa Grandeur Monseigneur Fabre et d'un clergé nombreux. Une adresse fut lue par le Père sous-prieur Elle exprimait les sentiments de reconnaissance envers le Prélat consécrateur et de dévouement filial envers le Révérend Père Abbé, qui animaient tous les cœurs à Notre-Dame du Lac.

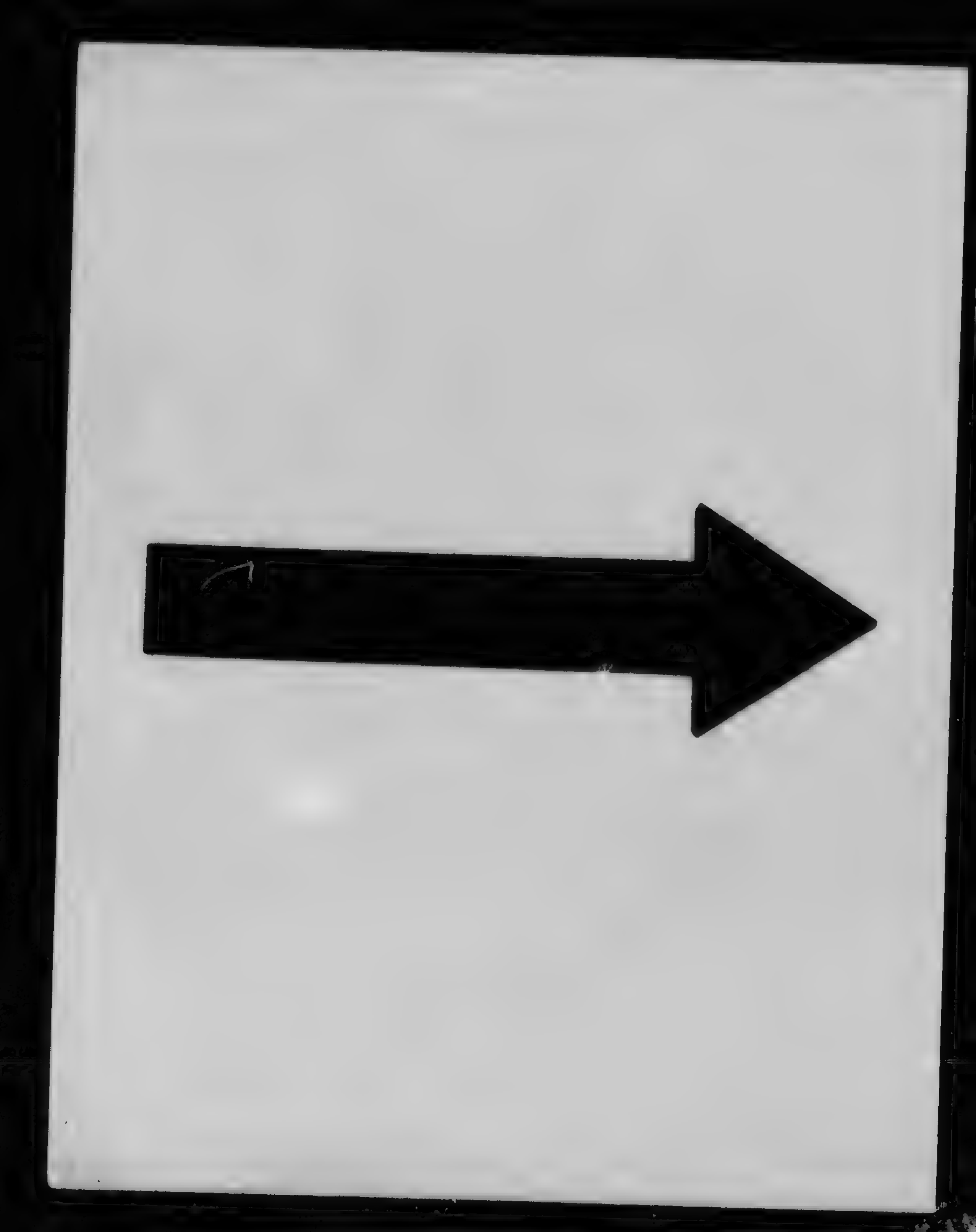
Cette année vit la fusion tant désirée des trois Congrégations de la Trappe en un seul Ordre, et le R. P. Antoine prit part aux travaux du Chapitre Général, réuni à Rome sur la demande de Léon XIII pour opérer cette union.

C'est aussi pendant son séjour à Rome que fut décidée la fondation de la Trappe de *Mistassini* au Lac Saint-Jean.

Depuis longtemps, l'honorable M. Honoré Mercier, premier Ministre de la Province, à la demande de Mgr C. Marquis, Protonotaire Apostolique, agent de la Colonisation, insistait auprès des Révérends Pères Jean-Marie, Abbé de Bellefontaine, et Antoine, Prieur de N.-D. du Lac, pour l'envoi de quelques religieux dans cette région récemment ouverte à la colonisation. Il avait offert aux RR. PP. Trappistes, 6000 acres de terre et un don considérable en argent, et, en 1891, il chargeait M. l'abbé Thomas Grégoire Rouleau, principal de l'Ecole Normale Laval, qui accompagnait Sa Grandeur Mgr L.-N. Bégin, alors évêque de Chicoutimi, dans son premier voyage *ad limina,* de plaider la cause, au nom du Gouvernement, auprès du R. P. Abbé de Bellefontaine. De son côté, Son Eminence le Cardinal Taschereau, archevêque de Québec, qui, dès la première heure, s'était montré très sympathique au projet, autorisait Sa Grandeur Mgr Bégin à presser, en son nom, le même R. P. Abbé, de se rendre aux désirs de l'Honorable M. Mercier.

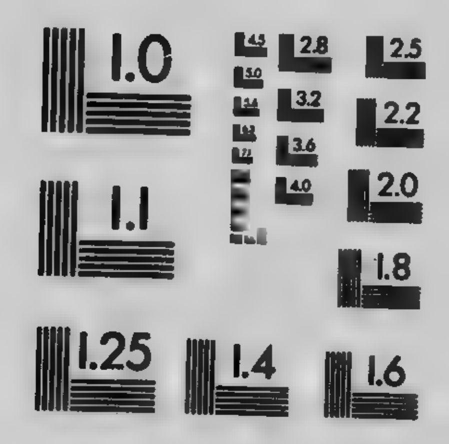
C'est dans une assemblée très nombreuse de fidèles, parmi lesquels se trouvaient un grand nombre de personnages officiels, présidée par Son Eminence elle-même, que M. l'abbé Rouleau, dans la Basilique de Québec, annonçait le projet au public, en démontrait l'importance religieuse et sociale, et demandait la première contribution. On recueillit immédiatement $500.00. C'était une preuve bien évidente de l'adhésion des fidèles au projet.

Quand le Révérend Père Abbé de Bellefontaine, muni des pouvoirs de son Ordre, arriva à Québec pour le règlement définitif, l'Honorable M. de Boucherville avait succédé à l'Honorable M. H. Mercier, comme premier Ministre. Les Honorables L.-P. Pelletier, secrétaire de la province, et Louis Beaubien, ministre de l'agriculture, se montrèrent très heureux de continuer l'œuvre du Gouvernement précédent. Ils favorisèrent de toutes leurs forces l'établissement des Révérends Pères au Lac Saint-Jean. Mgr Labrecque, qui venait de succéder à Mgr Bégin sur le siège de Chicoutimi, en fit son œuvre personnelle. Sa Grandeur continua, dans ce but, auprès du R. P. Dom Antoine, les instances de son vénéré prédécesseur. L'affaire fut soumise au Révérendissime Dom Sébastien Wyart, qui venait d'être élu Abbé Général de l'Ordre des Cisterciens Réformés. Une dépêche de Rome donna ordre au Père Prieur d'envoyer sans retard au Lac St-Jean, le P. Louis de Gonzague, le frère Bernard, novice de chœur, et le frère Bruno, convers, pour se rendre compte des lieux et commencer, au besoin, les travaux, car l'intention n'était pas que l'on s'y fixât tout d'abord. Cependant, le Ministre et l'Evêque s'arrangèrent de telle façon que les Religieux durent y rester.



MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)





APPLIED IMAGE Inc

1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482 - 0300 - Phone
(716) 288 - 5989 - Fax

Nous voudrions reproduire ici, dans son entier, la belle Lettre Pastorale que Mgr Labrecque, évêque de Chicoutimi, adressa à cette occasion à ses diocésains. Nous en donnons seulement quelques extraits: " Le jour même de notre arrivée dans le diocèse, disait le Prélat, nous vous disions, nos très chers Frères, en vous adressant la parole pour la première fois, que notre vœu le plus ardent était l'établissement projeté par notre zélé prédécesseur, d'un vaste monastère de Trappistes sur les bords de la rivière Mistassini. Or, ce qu'il ne nous était permis d'entrevoir et d'espérer que dans un avenir plus ou moins lointain, voici que, par la miséricorde de Dieu, et par un concours providentiel de circonstances, dès les premiers mois de notre épiscopat, nous en voyons l'accomplissement et la réalisation. C'est là une grâce et un bienfait dont nous sommes impuissants à remercier assez le seigneur : *Gratias ago Deo super inenarrabili dono ejus!* (II Cor. IX, 15). "

Sa Grandeur rappelle ensuite le rôle des Ordres Religieux dans l'Eglise et dans la Société, ces corps de réserve de la grande armée catholique, toujours prêts à répondre à l'appel des premiers pasteurs : " Parmi ces ordres Religieux, plusieurs unissant les travaux manuels à la prière, mettent surtout en pratique cette parole de Notre-Seigneur : *facite fructus dignos pœnitentiæ;* cultivez la sainte vertu de pénitence. Tel est l'Ordre de la Trappe... Dans l'ordre matériel, la Trappe se distingue par les travaux agricoles et industriels qui font l'étonnement des voyageurs. Ces succès reposent sur deux principes combinés: le premier, c'est une foi invincible en la Providence: ces bons religieux attendent tout de Dieu, reçoivent tout de sa bonté: *auxilium meum a Domino qui fecit cœlum et terram* (*Ps.* 120, 2); le second prin-

cipe, c'est un travail constant, courageux, infatigable, qui devient ainsi non seulement un moyen de pénitence, mais aussi un instrument de prospérité matérielle.

"Dans l'ordre moral, un historien résume ainsi les services qu'ils rendent: "Ces hommes qui se dévouent, dans la retraite, aux jeûnes, aux vertus, aux oraisons, à de nombreux et continuels travaux, sont les anges de la terre. Ils rachètent par le bien qu'ils pratiquent, le mal qui se fait ; leurs mortifications conjurent le courroux céleste ; leurs sacrifices sans réserve rendent le Très Haut propice. Infimes à leurs propres yeux, trop souvent infimes aux yeux du siècle, ils le protègent pourtant, ils préservent de la foudre le monde moral... "

"Ce que sera la Trappe dans notre diocèse, nous le trouvons dans ces paroles de l'Ecriture : *Ponet desertum ejus quasi delicias, solitudinem ejus quasi hortum Domini; gaudium et lætitia invenientur in eâ, gratiarum actio et vox laudis.* (Is. L. 3). Elle transformera la solitude en jardin du Seigneur. Elle y fera régner la joie et l'allégresse au milieu des hymnes, de l'action de grâces et de la louange divine."

En résumé, la Trappe sera une école de prière, une école de pénitence, une école de charité, une école d'agriculture et de colonisation.

Sa Grandeur invite ses diocésains à remercier avec Elle Dieu, de ce que "dans notre bien-aimée Patrie qui est, et qui restera toujours franchement catholique, l'Etat s'unisse à l'Eglise pour favoriser la multiplication de ces Maisons religieuses aujourd'hui bannies de la France après en avoir été la gloire et la prospérité; puis Elle termine par faire un appel à la générosité traditionnelle des Canadiens.

Ainsi fut fondé le Monastère de N.-D. de Mistassini, qui continue à prospérer, et à répandre autour de lui le bienfait de l'exemple. Dans la colonisation cette région est appelée à un grand avenir, pour peu que les pouvoirs civils unissent leur action à celle des autorités ecclésiastiques. Il a été érigé en prieuré au mois de janvier 1906, et les Religieux ont élu pour prieur le R. P. Dom Pacôme.





Ecole d'Agriculture de N.-D. du Lac.

CHAPITRE IX

CRÉATION D'UNE ÉCOLE D'AGRICULTURE A N.-D. DU LAC.

L'année 1893 vit la création d'une Ecole d'agriculture à l'Abbaye de N.-D. du Lac.

De tout temps il y eut des écoles dans les monastères. L'histoire elle-même est là pour attester qu'à certaines époques de la période si mouvementée du moyen-âge, alors que les princes et les peuples ne rêvaient que combats et conquêtes, la science dut se réfugier à peu près exclusivement dans les cloîtres, et ce sont les écoles monastiques qui eurent l'honneur de la conserver à l'humanité et de la développer au milieu des peuples qui, épris d'aventures chevaleresques et de gloire militaire, en faisaient fi la plupart du temps.

L'Ordre de Citeaux contribua largement, pour sa part, à cette grande œuvre, et les bibliothèques nationales de France et des autres pays d'Europe abondent en manuscrits et livres imprimés, fruits des veilles de ces laborieux et consciencieux travailleurs que furent les moines. Mais voué par état à l'agriculture, il était naturellement placé pour en enseigner la théorie et la pratique, et il le fit toujours avec constance et dévouement.

"L'Agriculture, disait dernièrement l'Honorable M. Jules Allard, ministre de l'agriculture de la Province de Québec, [1] a été trop longtemps jugée une

---

[1] Discours prononcé le 14 septembre 1906, à l'inauguration de l'Ecole d'Industrie laitière de St-Hyacinthe.

affaire de routine, et ce que faisait le père, le fils devait le faire, en ne se basant que sur les précédents sans trop demander si la science qui rend tant de services dans les autres branches de l'activité humaine, pourrait ajouter son contingent de bienfaits à la classe agricole. Heureusement, il n'en est plus ainsi aujourd'hui. L'on admet le besoin de l'étude et, dans l'agriculture comme dans les autres professions, l'on reconnait le besoin de s'instruire.

Les Cisterciens de N.-D. du Lac, suivant en cela la glorieuse tradition de leurs pères, ont répondu à ce besoin du peuple de nos campagnes. Dès leur installation dans le pays, leur habileté à tirer profit de terres jusque là incultes fut bientôt remarquée des cultivateurs du voisinage. Des hommes de tout âge, paysans et citadins, demandèrent à travailler avec eux, afin de se mettre au courant de leur méthode de culture.

Ce fut l'embryon d'une école d'agriculture que l'Etat ne devait pas tarder à encourager d'une façon toute particulière.

Le 8 mars 1893 l'Honorable M. Louis Beaubien, écrivait au R. P. Dom Antoine pour régler définitivement la fondation d'une Ecole de pomologie et d'agriculture à l'abbaye, promettant les subsides du gouvernement. Au nom et aux frais de la Puissance, la lettre du ministre renfermait une commande de pommiers pour être distribués dans les différents comtés.

Pour marquer l'intérêt que prenait l'Etat à cette nouvelle Ecole, M. Louis Beaubien vint y présider, le 21 septembre la convention des missionnaires agricoles. Le monastère fut envahi ce jour-là par une foule nombreuse de visiteurs. Une députation du Lac Saint-Jean, conduite par M. Lizotte, curé et mis-



Groupe de professeurs et d'élèves de l'Ecole d'Agriculture.

sionnaire agricole et M. Girard, député, vint assister à la conférence.

L'œuvre était fondée.

Cette école d'agriculture a été . puis réorganisée ; le bâtiment qui lui est affecté est le premier monastère. C'est une vaste construction moderne, située dans un milieu agréable et pittoresque, avec une vue splendide sur le lac des Deux-Montagnes.

Une dizaine de professeurs, tant religieux que laïcs, sont constamment occupés à former les futurs agriculteurs à l'exercice de leur noble profession.

Les étudiants reçoivent en hiver quatre heures de classe par jour, un peu moins en été, alors que la pratique dans les divers départements de la ferme requiert plus de temps, plus de bras et aussi plus d'attention.

La multiplicité et la diversité des industries tant agricoles que domestiques auxquelles les élèves sont initiés, font de cette école une sorte d'université agricole. Outre les gros travaux de la ferme et l'élevage des bestiaux, on y a établi une beurrerie et une fromagerie; on y travaille le bois nécessaire aux constructions et à l'entretien des bâtiments; on y enseigne l'agriculture, l'élevage de la volaille, le jardinage, la viticulture, etc.

Les pépinières de la Trappe où l'on voit les arbres fruitiers et d'ornementation les plus divers de tous les pays, et surtout les pommiers, sont les plus belles de la contrée. Les élèves ont pour leur enseigner cette branche de la science agricole un professeur d'une science et d'une expérience consommée, M. Reynaud, attaché depuis plusieurs années à l'Ecole, dont il a été un des premiers élèves, et à laquelle il consacre un dévouement dont nous aimons à faire l'éloge.

Pour remédier à l'insuffisance de l'instruction primaire chez un grand nombre de sujets, les Religieux ont organisé un cours préparatoire par lequel passent les futurs élèves des cours techniques. Deux frères de Ploërmel sont spécialement chargés de ce cours.

Une subvention du gouvernement permet à l'abbaye de recevoir un plus grand nombre d'élèves. Grâce à cette coopération et à cette réunion de forces, nombre de jeunes gens ont pu et peuvent encore se préparer à la Trappe un avenir heureux dans la carrière qu'un grand homme d'Etat américain, Washington, a appelé: "*la plus saine, la plus utile et la plus noble des occupations de l'homme, l'Agriculture.*"

Un agronome d'une certaine célébrité a dit: "Il y a quatre puissances en Agriculture : *le travail, le savoir, la discipline et le capital.*" Les Religieux Cisterciens possèdent éminemment les trois premières, et, sans avoir à leur disposition la quatrième, ils ont cependant accompli des œuvres qui, confiées à d'autres mains, auraient coûté des sommes fabuleuses. Il suffit, pour s'en convaincre de constater les transformations opérées par eux depuis vingt-cinq ans, sur un sol jusqu'alors inculte et couvert de broussailles. Leurs terres ont été soumises à un assolement régulier, judicieusement établi, et qui devait être et a été imité, par les fermiers voisins. Ils ont, à côté des pâturages, créé des prairies artificielles et, aujourd'hui, leurs étables sont, sans contredit, les plus belles du pays. Le lait de leur troupeau, composé de très bonnes vaches laitières, est d'une pureté extrême. Leur laiterie est tenue avec une propreté remarquable, et la qualité de leur beurre et de leur fromage est due aux soins intelligents apportés à leur fabrication.

Les récompenses obtenues par eux dans les différents concours agricoles de la région, ont prouvé l'excellence de leurs méthodes culturales et industrielles. Aussi, le nombre des élèves désireux de profiter de leurs leçons augmente chaque année.



CHAPITRE X

CONSÉCRATION DE LA PREMIÈRE ÉGLISE ABBATIALE DE N.-D. DU LAC.

Dès que la communauté put occuper les nouveaux bâtiments, le monastère, jusque-là provisoire, fut transformé en Ecole d'Agriculture, et les élèves en prirent possession.

Mais si les Religieux étaient assez bien logés, le bon Dieu ne l'était pas encore assez convenablement à leur gré. Pas d'église, pas de monastère. L'église est le centre obligé de tous les mouvements d'une communauté religieuse, la partie principale du monastère, comme l'office divin qui doit s'y célébrer est l'œuvre par excellence du moine.

Mais tout arrive à point suivant les desseins de la Divine Providence. Un bienfaiteur aussi modeste que généreux, M. R. Rousseau, prêtre de S. Sulpice, s'offrit à faire la dépense nécessaire pour la construction de l'édifice. Dès lors, les travaux furent poussés avec activité, et le 8 septembre 1897, on put procéder à la dédicace de cette belle église qui depuis... mais alors était un des plus beaux monuments de l'architecture religieuse de la contrée.

Dès le 6, répondant à l'invitation de Dom Antoine, arrivent au Monastère Mgr Duhamel, archevêque d'Ottawa, Mgr Lorrain, vicaire apostolique de Pontiac, Mgr Emard, évêque de Valleyfield et Mgr Decelles, évêque de Druzipara, coadjuteur de St-Hyacinthe.

Le 8, vers 7 heures du matin, arrivent Monseigneur



M. R. Rousseau, P. S. S.

Laflèche, évêque des Trois-Rivières et Mgr Larocque, évêque de Sherbrooke.

A 8 heures, la cérémonie commence. Nous ne nous attarderons pas à la décrire. Nous ne parlerons pas non plus de ces prières si touchantes, si belles, si puissantes que la Sainte Eglise met sur les levres de ses pontifes. C'est à chacun de les méditer et de les appliquer à son âme, ce temple intérieur de Dieu dont l'entrée doit toujours être fermée au démon, et qui doit être plus pur, plus beau, plus orné de vertus que le temple extérieur ne l'est de peintures et de fleurs.

Cinq autels sont consacrés, le grand autel par Mgr Bruchési, l'autel de Saint Joseph par Mgr Emard ; celui de Saint Bernard, par Mgr Decelles ; l'autel *de Beata,* par Mgr Larocque ; l'autel *pro Defunctis,* par Dom Antoine.

Au moment de la Grand'Messe, l'Eglise offre un spectacle magnifique. Mgr l'Archevêque de Montréal est à son trône; Mgr Emard qui chante la Messe a son siège du côté de l'Epitre. Entre le trône de l'Archevêque et celui de l'officiant, ont pris place les autres évêques et le R. P. Dom Antoine en son blanc costume prélatice. Après le chant de l'Evangile, M. Colin, supérieur de S.-Sulpice, va baiser l'anneau et recevoir la bénédiction de Mgr l'Archevêque, monte l'autel, et, dans une éloquente allocution expliqua les prières de la consécration. Sa voix est un peu faible, mais on peut cependant l'entendre. C'est un orateur. En lui tout parle ; les yeux, le visage, les gestes font deviner et accentuent la pensée.

Au moment de l'Elévation toutes les têtes s'inclinent dans le plus profond silence, ce silence qui est la plus grande louange à Dieu : *Tibi silentium laus !*

Puis l'Eglise de la terre s'unit à l'Eglise du ciel, en chantant avec allégresse le *Benedictus qui venit in nomine Domini. Hosanna in excelsis !*

La Messe est achevée. Laissons parler le moine à qui nous devons la relation de cette fête : " C'est fait. Notre Eglise si ardemment désirée, si impatiemment attendue, est devenue la maison de Dieu. " *Tabernaculum Dei cum hominibus !* " Elle est belle dans sa parure virginale... Chacune de ses pierres est sacrée, et elles chanteront, comme le ciel au-dessus du toit qui les couvre et de la flèche qui les domine, la gloire de Dieu : *Cœli enarrant gloriam Dei. Gratias tibi, o bone Jesu, super inenarrabili dono tuo !* Désormais vous serez là, ô Maître, au milieu de nous, sous le même toit, nous répétant votre invitation si consolante : " Venez à moi, vous tous qui souffrez, et je vous soulagerai, venez manger le pain, et boire le vin que je vous ai préparés. " Oui, ô Jésus, nous irons nuit et jour, plusieurs fois par jour vous visiter, vous dire notre amour, vous prier, vous contempler des yeux de la foi, et vous nous ferez goûter de plus en plus combien vous êtes bon pour ceux qui vous aiment ; vous nous ferez sentir qu'un seul instant passé à vos pieds vaut mieux que mille ans dans la maison des pécheurs. Nous y viendrons chercher la lumière dans nos ténèbres, la force dans nos faiblesses, la joie dans nos tristesses, le pardon dans nos fautes, la sainteté dans nos joies. En vous nous trouverons tout ; vous serez tout pour nous ; *Deus meus et omnia.* Et à qui irions-nous, Seigneur ? vous avez les paroles de la vie éternelle; quand l'obéissance nous appellera en dehors de votre demeure, nous y laisserons nos cœurs, car nous ne voulons former avec vous qu'un cœur et qu'une âme. "

Au sortir de la cérémonie, on se rend au réfectoire. A la table d'honneur, au-dessus de laquelle sont suspendus les portraits de Mgr Fabre, de regrettée mémoire et de son digne successeur, Mgr Bruchési, prennent place tous les évêques, le R. P. Dom Antoine, M. Colin, supérieur de S.-Sulpice et prédicateur de la fête, M. Lefèvre, curé d'Oka, l'Honorable M. Royal, ancien Lieutenant-Gouverneur du Nord-Ouest, etc... M. Rousseau, dont l'humilité a refusé la place d'honneur qui lui a été réservée et qu'il mérite à tant de titres, s'est confondu dans la foule.

Aussitôt après le "*Benedicite*", le R. P. Abbé lit une adresse dans laquelle il prie les convives d'excuser le menu : "tout bien compté, dit-il, nous n'avons que deux marmites dans notre cuisine, circonstance qui ne permet guère à l'imagination de nos frères cuisiniers de s'exercer sur la variété que réclame un menu bien ordonné." Dom Antoine présente ensuite à Mgr Bruchési l'hommage de la vénération des membres de la Communauté dans une adresse en latin qui est distribuée à tous les convives.

Après le dîner le R. P. Abbé prend de nouveau la parole pour remercier l'Archevêque de Montréal de la haute protection qu'il accorde aux Trappistes, et les bienfaiteurs qui ont tant contribué à leur installation dans le pays. Il se montre particulièrement reconnaissant pour M. Rousseau. Il termine en priant Dieu d'inscrire au livre d'or les noms de tous les bienfaiteurs de l'Abbaye.

Mgr Bruchési se lève ensuite, et dans un bijou de discours qui dure dix minutes, il répond à l'adresse qui lui a été présentée par Dom Antoine. Sa Grandeur parle en Evêque et en homme dont l'esprit et le cœur sont de la plus rare distinction, et dont le lan-

gage a cette forme élégante et littéraire que tout le monde connait, et qui en rehausse le prix et l'agrément.

Sa Grandeur se proclame heureux d'être si jeune et de présider en même temps à de si belles fonctions: " Le vénérable Evêque des Trois-Rivières, dit Monseigneur, approche de ses quatre-vingts ans, et il n'a pas encore érigé une chapelle de paroisse... Pendant cette cérémonie, je me suis senti réellement évêque, lorsque je faisais les onctions saintes sur les murailles et sur l'autel de votre Eglise. Oh ! avec quelle ferveur j'ai prié à cet autel qui est pour moi plein de souvenirs ! C'est à cet autel que Mgr Bourget et Mgr Fabre ont exercé plusieurs fois leurs fonctions épiscopales ; c'est à cet autel que Mgr Lorrain, Mgr Emard et moi-même, avons célébré les saints mystères dans la vieille cathédrale de Montréal. " [1]

Enfin les grâces sont dites par Monseigneur Bruchési, et les convives sortent, emportant le meilleur souvenir de leur visite à la Trappe.

Pendant neuf jours consécutifs, la clôture est levée, et tous les fidèles peuvent visiter à loisir le monastère et gagner les indulgences attachées aux conditions ordinaires à toute consécration d'Eglise.

---

[1] Le maître-autel de l'Eglise abbatiale de N.-D. du Lac, don de Mgr Fabre, provient de l'antique cathédrale de Montréal.

CHAPITRE XI

UNE FLEUR DU CLOITRE.

Maintenant, ami lecteur, laissez-moi cueillir et vous présenter une humble fleur du cloître de N.-D. du Lac, et vous dire comment on meurt à la Trappe.

Le 13 juillet 1898 s'envolait vers le ciel la belle âme du frère Siméon. Notre cher frère Siméon, dans le monde Philippe Dupont, naquit à la Pointe-du-Lac, comté de St-Maurice, le 23 septembre 1872, de parents à la foi robuste et à la piété ardente, moins riches des biens de ce monde que de ceux du ciel.

Lorsqu'il fut en âge de gagner sa vie, Philippe partit pour les Etats-Unis. Il sut se conserver intact au milieu d'un monde avide de bien-être et de jouissances. Sa faible santé l'obligea à revenir dans sa famille au bout de deux ans. Mais après son retour comme avant son départ, disait son père, il était toujours obéissant, toujours prêt à rendre service ; un geste, une parole, le moindre signe suffisait pour le mettre en mouvement.

Ayant entendu parler des Trappistes et de leur vie de prière et de pénitence, il voulut entrer chez eux. Il fut admis à N.-D. du Lac, le 22 mai 1893, prit le saint habit et le nom de frère Siméon, le 4 juin suivant. Deux ans plus tard il faisait sa profession simple, le 29 juin, et après trois ans de vœux simples, malgré sa santé toujours débile, il fut admis à prononcer ses vœux solennels, dans sa chambre d'infirme.

Pendant son noviciat, il avait été un modèle de toutes les vertus ; après sa profession il continua à donner l'exemple à ses frères. Mais il savait se cacher et passait au milieu d'eux sans se faire remarquer, tout en répandant autour de lui la bonne odeur de ses exemples et de ses vertus.

Toujours malade, atteint pendant plusieurs années d'un mal de genoux incurable, toujours souffrant, il était toujours joyeux.

La seule vue de son visage sans cesse souriant réjouissait l'âme de ses frères et les portait au bien. En le voyant si calme, si résigné, si content, remplissant, malgré les difficultés qu'il éprouvait dans sa marche, ses petits emplois qu'il ne laissa que lorsqu'il ne put plus se tenir debout, on était encouragé et l'on se disait à soi-même, comme Saint Augustin : " Pourquoi ne pourrais-je pas ce que peut celui-ci ? "

Doux, humble, patient, charitable, souffrant tout des autres et ne faisant rien souffrir à personne, il était grandement aimé de tous ceux qui l'ont tant soit peu connu. Pour lui se sont réalisées les paroles du sermon sur la montagne : " Bienheureux les doux parce qu'ils possèderont la terre; bienheureux les miséricordieux parce qu'ils obtiendront miséricorde ; bienheureux les pacifiques, parce qu'ils seront appelés les enfants de Dieu; mais surtout bienheureux ceux qui souffrent... parce que leur récompense sera grande dans le ciel. " La vie ne fut pas pour lui sans épreuves; elle fut comme toute vie humaine, un combat.

" Dans le monde, disait-il, je ne savais pas ce que c'était que la tentation; j'ai connu cela en religion. " Mais Dieu qui l'avait préservé dans le monde, fut son soutien dans le cloître qu'il a embaumé de ses vertus.

“ J'aurais aimé, disait-il encore, vivre dans la monde, occupé de la culture de la terre, mais je me suis dit : par-dessus tout, il faut faire son salut, et pour être plus sûr de le faire, je suis venu à la Trappe. ”

Il aimait d'un amour ardent la vie de communauté qui est une pénitence et non des moindres. “ Je suis heureux, disait-il, quand je suis avec mes frères... Je les aime tous, et tous également... et il ajoutait en portant la main à son cœur : quand j'en rencontre un, je sens quelque chose là, je suis content. ”

La douleur lui arrachait quelquefois des soupirs. Quelqu'un lui ayant dit : “ Mon frère, ne vous faites-vous pas une injuste idée de la souffrance ? ” — “ Oh non ! répondit-il, je consens à souffrir avec joie tout ce que le bon Dieu ordonnera; mais quand on souffre, on ne peut pas s'empêcher de souffrir. ”

Durant ses dernières épreuves, il ne mangeait pas et ne buvait que quelques gouttes d'eau. Le Père qui le gardait lui dit un jour, en entendant sonner la cloche pour appeler les infirmes au réfectoire: “ Venez avec nous, on va vous servir des portions que vous aimerez, j'en suis sûr. ” — “ Ce que j'aime, répliqua le bon frère, ce sont les plats servis à la communauté, et quand je suis là, au milieu de mes frères, écoutant avec eux la lecture, je suis content et l'appétit ne manque pas. ”

Ainsi la vie d'union à Dieu qu'il visitait souvent et à qu'il pensait continuellement et la vie d'union à ses frères faisaient tout son bonheur. Le bon Dieu le priva souvent de cette dernière, mais il accepta ce calice avec résignation, comme Jésus au Jardin des Olives.

Huit jours avant de mourir, il eut la consolation de voir son bon père. Celui-ci, en le voyant, se jeta

dans ses bras tout en larmes. Le cher frère fut admirable et touchant; il consola son père en lui disant que la mort ne lui faisait pas peur, qu'il était bien heureux de mourir, qu'il ne devait pas le pleurer; il lui donna même quelques conseils pour ses frères et ses sœurs. Le père, extrêmement touché de si beaux sentiments, sécha bien vite ses larmes. Après cette visite si chère, le bon frère ne vécut plus que du désir du ciel.

Qu'il était beau le jour de sa profession solennelle, sur sa chaise d'infirme ! Avec quelle ardeur et quel amour il prononça la formule " Mon Révérend Père, je vous promets obéissance en tout bien jusqu'à la mort ! " Tout parlait en lui : son visage, ses yeux étaient enflammés ; il savait que bientôt il verrait Dieu qui fait la joie des anges et des saints, à qui il consacrait de nouveau tout son cœur et les quelques jours qui lui restaient à vivre.

Dès lors il tenait toujours ses regards fixés sur le crucifix qu'il avait en main, sur l'image de Marie placée devant lui. Avec quel amour il baisait souvent les plaies du Divin Crucifié dont il partageait alors l'agonie.

" Prenez patience et courage, lui disait le prêtre. " —" C'est bien long, répondait-il." — " Mon cher frère, le bon Dieu va bientôt venir. " — " Vous me dites cela, soupirait-il, mais le bon Dieu ne vient pas vite."

Le 5 juillet, le P. Augustin lui administra les derniers sacrements. Le 13, comme il baissait rapidement, on récita les prières des agonisants auxquelles il s'unit de cœur et de bouche. Le 13 juillet son confesseur lui dit : " Courage, cher frère offrez-vous bien au bon Dieu, car, c'est certain, il va venir cette nuit." — " Oh ! la bonne nouvelle que vous m'annoncez ! merci, dit-il. " Et il se recueillit.

A dix heures la dernière agonie commença sans trop de souffrance et à 10 h. 45 il poussa un dernier et léger soupir. Sa belle âme avait quitté son corps abattu.

Maintenant, dit l'auteur de la relation que nous citons à peu près textuellement, maintenant le bon frère voit le Dieu qu'il a tant aimé et qu'il a tant désiré de voir ; il en jouit. Je priai pour lui, mais, je l'avoue, je le priai, lui, autant pour moi. Le bon Dieu sait bien choisir ceux qui sont dignes de lui. Nous avions perdu un frère qui nous avait édifié ici-bas, mais nous avions au ciel un intercesseur de plus.

Nous livrons cette page de nos annales à la méditation de ceux de nos frères, de tous ceux qui seraient tentés de gémir de la condition inférieure où la Providence les a placés. Qu'ils fassent état que ce ne sont pas les pierres artistement sculptées qui décorent les édifices matériels et frappent les regards, qui en font la solidité, mais bien celles qui sont enfouies dans le sol et que l'œil n'aperçoit pas.

Il en est de même dans l'ordre spirituel : Ce n'est ni le rang, ni la dignité, ni le talent, mais la vertu souvent inaperçue qui attire les grâces et les bénédictions du ciel sur une communauté.

On se demande parfois comment certaines maisons déchues de leur ferveur primitive continuent à subsister, quelle est la force secrète qui les préserve de la ruine. Cette force cachée, cherchez-la bien, vous la trouverez: c'est un religieux relégué au dernier rang, un malade cloué depuis de longues années sur un lit de douleur où il expie pour lui et pour les autres, un pauvre frère convers occupé aux travaux les plus vils aux yeux de la vanité humaine, mais aimant Dieu de tout son cœur et le servant dans l'humilité, sans bruit. Le bruit ne fait pas de bien et le bien ne fait pas de bruit.

CHAPITRE XII.

INCENDIE DU MONASTÈRE — 23 JUILLET 1902.

L'Abbaye prospérait; les moines, pourvus d'un monastère régulier, pouvaient se livrer pleinement à leur vie de prière, de travail, de pénitence, sans crainte désormais d'être gênés dans la pratique de leurs observances. Plusieurs d'entre eux avaient déjà quitté cette vallée de larmes, pleins de jours et de mérites, pour aller cueillir au ciel le fruit de leurs labeurs, et les autres, stimulés par l'exemple de leur vie édifiante couronnée par une sainte mort, marchaient, sans faiblir, dans la voie du devoir.

Mais l'ennemi de tout bien veillait, jaloux, et, comme autrefois le Seigneur lui avait permis d'éprouver l'homme juste et craignant Dieu de la terre de Hus, il lui permit également de mettre à l'épreuve les heureux moines de l'Abbaye de N.-D. du Lac.

Le 23 juillet 1902, vers quatre heures de l'après-midi, comme ces derniers revenaient du travail, ils voient accourir au-devant d'eux le Père Hôtelier leur criant que le feu est au Monastère.

Attirés par les cris, les pensionnaires de l'hôtellerie, les élèves de l'Ecole d'agriculture et les employés de la maison s'empressent de se joindre aux Religieux pour organiser sans retard le meilleur système de sauvetage possible. Mais un vent fort souffle de l'est, et, comme le Monastère est encaissé entre deux montagnes, il se forme comme un tourbillon de vent et de flammes qui paralysent les plus énergiques efforts. Du vestiaire où il a pris nais-



ANCIEN MONASTÈRE DE N.-D. DU LAC,
détruit par l'incendie du 23 juillet 1902.

sance, on ne sait comment, le feu se communique rapidement au corps principal de l'abbaye, puis à l'église où, par bonheur, on a le temps de sauver à peu près tout ce qu'il y a de plus précieux, enfin à l'hôtellerie. On réussit à l'empêcher de se communiquer aux granges et à l'écurie, mais force est de le laisser accomplir son œuvre de destruction en réduisant en cendres l'église et les bâtiments claustraux. A sept heures du soir, le monastère n'est plus qu'un vaste foyer de débris fumants et de flammes dont la lueur sinistre attire la population des alentours. Partout, sur le parcours du chemin qui conduit du monastère à l'Ecole d'agriculture, sont déposés les effets qu'on a pu sauver de l'incendie, et jusqu'à onze heures du soir on s'occupe de mettre en sûreté ce qui a échappé au désastre. Alors les Religieux rentrent à l'Ecole où, avant minuit, ils ont le temps de prendre une légère collation pour réparer leurs forces abattues.

Le Révérend Père Abbé était absent. On peut juger de sa douleur lorsque, le lendemain, à son retour, il voit ce spectacle de désolation, ses chers enfants réduits à la plus extrême pauvreté, et plus accablés sous le poids de son affliction que sous celui de leur propre malheur, car ils l'aiment comme de bons fils aiment leur père, et leur affection trouve, dans cette immense détresse, un surcroît de force et de dévouement. C'est là, pour le Révérend Père, après les consolations qu'il sait trouver dans sa foi robuste, le premier soulagement à sa grande peine. Mais sa santé, déjà bien affaiblie depuis quelque temps, est fortement ébranlée par ce coup inattendu. Ses enfants, se voyant dans l'impossibilité de lui donner les soins nécessaires, l'obligent à se retirer

avec les autres malades, à l'Hôpital Général de Montréal. En attendant qu'il soit en état de reprendre les travaux de sa charge, on s'occupe de réorganiser le monastère dans l'Ecole d'agriculture. S'il ne reste plus rien aux moines de vingt années de fatigues, il leur reste du moins, dans le cœur, la sainte résignation qui faisait dire à Job : " *Dominus dedit; Dominus abstulit, sit Nomen Domini benedictum.*" Leur courage même sera plus grand que le désastre. " Dieu, dit S. Jean Chrysostome, n'abandonne pas son œuvre, quand son œuvre ne l'abandonne pas. " Fidèle à sa devise : *In sudore et patientia*, qui est aussi celle de ses enfants, le R. P. Abbé, ayant retrouvé sa santé d'autrefois, reprendra, avec l'aide de Dieu et leur dévouement inlassable, l'œuvre de la restauration du monastère.

Le 8 septembre suivant, vingt et un ans jour pour jour après la bénédiction par Mgr Fabre du monastère que le feu venait de détruire, mourait, à l'âge de soixante-quatorze ans, un des premiers fondateurs, le P. Louis de Gonzague.

Le P. Louis de Gonzague fut un Cistercien dans toute la force du terme. Ceux qui, comme le vénérable Abbé de Bellefontaine, ont assisté à ses débuts dans la vie religieuse, ceux qui l'ont suivi pendant le demi-siècle qu'il a passé en religion, ceux qui l'ont remarqué pendant ses dernières années et jusqu'à ses derniers moments, le vénèrent comme un saint. La fidélité à la Règle, son amour des saintes observances, son esprit d'abnégation et de sacrifice ne se sont pas démentis un seul instant, et il suffit de jeter un coup d'œil sur cette longue carrière, toute remplie de dévouement, d'obéissance, d'humilité, pour se faire une idée des immenses mérites acquis par ce

bon père pour la céleste patrie où il est entré le jour même de la Nativité de sa bonne Mère du Ciel. Il fallait au berceau de la nouvelle abbaye des âmes d'élite, des vocations bien trempées, prêtes à tout, jusqu'à la mort : le P. Louis de Gonzague fut une de ces âmes choisies dont les œuvres répandent autour d'elles, comme une semence d'heureux présage, le parfum de toutes les vertus. Fondateur, il fut l'exemple que tous devaient suivre pour attirer sur le monastère les bénédictions du Ciel. Disons-le, un monastère qui a pour fondateurs des religieux de la trempe du P. Louis de Gonzague, ne peut manquer de prospérer. [1]

Son grand âge ne lui permettant plus de se dépenser ici-bas au service de ses frères, dans les circonstances douloureuses que nous venons de rapporter, il est parti pour être là-haut leur intercesseur.

[1] Extrait des Archives du monastère.



CHAPITRE XIII.

RECONSTRUCTION DU MONASTÈRE.

Après l'incendie, la communauté, comme nous l'avons dit, dut se retirer à l'Ecole d'agriculture et on congédia les élèves. En attendant que les ressources leur permissent de rebâtir le monastère, les moines s'occupèrent immédiatement de construire un abris provisoire en bois.

Le Jeudi Saint 1904 ils purent évacuer l'Ecole et rappeler les élèves. La générosité traditionnelle de toute la population du Canada et des Etats-Unis, sans distinction de religion, ainsi que les secours venus des différentes maisons de l'Ordre, les mirent bientôt à même de commencer les travaux. La communauté consultée fut d'accord pour que l'on bâtit le nouveau monastère sur l'emplacement de l'ancien. Le plan de la construction fut confié à M. Sigouin, architecte à Montréal. Ses connaissances, fruit d'une étude approfondie de l'architecture religieuse et monastique du moyen âge, sa foi et sa piété bien connues, les liens d'une affection et d'un dévoûment sans bornes qui l'attachaient depuis longtemps aux moines de N.-D. du Lac le désignaient d'avance au choix du R. P. Dom Antoine pour rédiger les plans de son abbaye.

Dans ce genre de construction, l'artiste ne peut laisser libre cours aux inspirations de son génie. Il faut qu'il tienne compte de la vie intime des religieux, des traditions de leur Ordre, des mille et une exigences d'une communauté dont tous les mouvements sont réglés jusque dans les moindres détails. Il doit en conséquence réaliser dans son œuvre les



Monastère de N.-D. du Lac,

divisions et les dispositions voulues, de manière à favoriser le plus possible la régularité qui doit régner dans le monastère, tout en tenant compte du caractère de pauvreté et de simplicité qui convient à un ordre tel que celui de Citeaux.

Au moment où nous écrivons ces pages, l'église, l'hôtellerie et deux ailes seulement du monastère sont complètement terminées.

Rendons hommage à l'éminent architecte qui a doté notre abbaye d'une église qui a fait et fera l'admiration de tous ceux qui savent apprécier les œuvres de ce genre.

Faisant siennes pour ainsi dire, les idées de Saint Bernard au point de vue de l'art dans les Eglises Cisterciennes, M. Sigouin a choisi de préférence le style romain, si beau, si classique et en même temps si approprié à nos climats. Si la vieille voûte gothique, dans son élancement sublime, semble porter l'âme à la prière, la noble et majestueuse simplicité du style romain l'invite d'avantage au recueillement et à la contemplation.

L'artiste a parfaitement réalisé l'idéal d'une Eglise Cistercienne. Le grand Abbé de Clairvaux a dû contempler avec joie du haut du ciel l'œuvre si belle et en même temps si pieuse et si austère de M. Sigouin qui, on le dirait, y a mis toute son âme de chrétien et d'artiste. Que le bon Dieu bénisse et récompense celui qui a réédifié son temple ! qu'il rende au centuple aux généreux donateurs des moines les bienfaits de leur charité, et que la sainteté continue à fleurir sous les cloîtres de N.-D. du Lac, car la sainteté est l'ornement de la maison de Dieu ! [1]

---

[1] Les peintures qui décorent l'intérieur de l'Eglise sont dues au talent bien connu de M. Rochon, de Montréal. C'est assez pour en louer l'exécution.

Le 20 du mois d'août 1906, en la fête de Saint Bernard, les moines prirent possession de la nouvelle Eglise pour y célébrer le 25e anniversaire de la fondation du monastère. On ne pouvait choisir un plus beau jour pour en fêter les noces d'argent et faire l'ouverture des solennités de la consécration qui devait avoir lieu le lendemain, et dont nous donnons le récit dans le chapitre suivant.

Quelques personnes, oh ! bien rares, nous l'espérons, pourraient trouver étrange l'éclat donné à de pareilles fêtes dans une communauté vouée au silence et à la contemplation comme sont les communautés Cisterciennes. Pourquoi cette entrée libre, pendant neuf jours, même pour les femmes, dans des monastères où les règles de la clôture sont si sévères? A ces sentiments qui partent, nous n'en doutons pas, d'un bon naturel, nous répondrons que les derniers à désirer que de semblables fêtes viennent troubler leur solitude, sont assurément les moines; que la sainte Eglise ayant, de tout temps, permis aux fidèles des deux sexes l'entrée des monastères Cisterciens au jour de la dédicace et pendant les huit jours suivants, les moines auraient mauvais gré de priver ces mêmes fidèles des indulgences attachées à la visite des églises et des autels nouvellement consacrés, à l'édification desquels ils ont la plupart du temps largement contribué; enfin que les moines, tout à la joie de témoigner à leurs bienfaiteurs et à leurs amis leur reconnaissance par la plus cordiale hospitalité, n'ont précisément qu'un regret, celui de ne pouvoir se livrer ces jours-là, comme ils le voudraient, à leurs travaux habituels et à leur vie intérieure et silencieuse.

CHAPITRE XIV.

XXVe ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION DE N.-D. DU LAC et CONSÉCRATION DE LA NOUVELLE ÉGLISE ABBATIALE. — 20-21 *août* 1906.

Sous la haute direction du Révérend Père Dom Antoine, et avec le concours dévoué du R. P. Dom Fortunat, Abbé, supérieur du monastère de N.-D. de Yordan (Orégon), venu pour la circonstance, sur la cordiale invitation de son vénéré confrère, rien n'a été négligé pour donner aux fêtes le plus d'éclat possible et pour que l'ordre le plus parfait régnât pendant toute leur durée. [1]

Le lundi 20 août, Sa Grandeur Mgr Racicot, auxiliaire de l'Archevêque de Montréal, a daigné venir célébrer avec nous la fête de Saint Bernard et les noces d'argent du monastère. Mgr a officié pontificalement à la Grand'Messe, à laquelle assistaient, dans le sanctuaire, Sa Grandeur Mgr Michaud, évêque de Burlington, et les RR. PP. Dom Antoine et Fortunat.

Sa Grandeur Monseigneur Gauthier, archevêque de Kingston, arrivé dans l'après-midi, préside les Vêpres solennelles.

Dans les stalles du chœur, mêlés aux Cisterciens, se pressent les représentants des divers ordres religieux, Dominicains, Franciscains, Rédemptoristes,

---

[1] Nous avons fait, dans ce chapitre, de larges emprunts aux journaux *La Presse* et *La Patrie*, de Montréal, généralement bien informés, et nous tenons à leur exprimer ici nos sincères remerciements pour leur aimable et dévouée sympathie.

Oblats de Marie, Pères du Saint-Esprit, Clercs de Saint Viateur, des membres du clergé séculier tant du Canada que des Etats-Unis, et un grand nombre de séminaristes.

Après le chant du *Magnificat*, le R. P. Bibaud, des Frères-Prêcheurs, a prononcé le panégyrique de Saint Bernard. Il nous a été doux d'entendre un moine faire l'éloge du plus illustre des moines. Le P. Bibaud, du reste, est un fervent de S. Bernard, et on a remarqué dans l'éloge qu'il en a fait, la note mystique qui convenait à un tel sujet.

Mgr de Kingston a ensuite donné le salut solennel du Très Saint Sacrement.

A six heures, un frugal repas est servi par les Religieux dans les cloitres du monastère, après quoi tous les invités se rendent à l'Eglise pour assister à l'office de Complies et au chant solennel du "*Salve Regina*", la prière du soir des Cisterciens, leur dernier salut à la Reine de Citeaux. Puis c'est le grand silence.

Très tard dans la soirée arrivent Sa Grandeur Mgr Duhamel, archevêque d'Ottawa, et sa Grandeur Mgr Legal, évêque de Saint-Albert. Monseigneur Archambault, évêque de Joliette, parti pour Rome, a délégué pour le représenter Mgr Beaudry, son très digne Vicaire Général. Les autres évêques de la Province, retenus par les retraites ecclésiastiques, se sont fait excuser.

Dans la soirée également se présente une délégation de Zouaves Pontificaux. Ces vaillants défenseurs du Trône Pontifical ont tenu à donner aux moines, pour la grande fête de demain, un témoignage de leur sympathie. Après une légère collation prise militairement sur le pouce, ils ont réclamé l'honneur de passer la nuit auprès des reliques dans

la chapelle provisoire ornée avec un goût au-dessus de tout éloge par les sœurs de Saint-Joseph.

Le 21, à deux heures du matin le monastère, silencieux depuis quelque temps, s'anime tout à coup. Dans les cloîtres, timidement éclairés, des ombres blanches et brunes se dirigent vers l'église. C'est l'heure de Matines. Après les Matines et Laudes de la Ste Vierge, suivies de l'Oraison, les moines entonnent l'Office canonial qui se déroule pendant une grande heure avec la gravité et la solennité accoutumées. Aussitôt après, les messes se succèdent sans interruption aux différents autels, par permission spéciale de Mgr l'Archevêque de Montréal.

Dès six heures on voit de toutes parts se diriger vers le monastère des groupes compacts de fidèles des campagnes environnantes. Plusieurs, en attendant l'ouverture de l'église, vont s'agenouiller sur les modestes tombes des religieux qui ont déjà reçu la récompense de leurs rudes labeurs, et qui sont les véritables pierres cachées de l'édifice qui va être aujourd'hui consacré au culte.

Vers sept heures on annonce l'arrivée de S. G. Mgr Bruchési, archevêque de Montréal. Les Zouaves, sous le commandement de M. le Chevalier Bussière, se rangent aussitôt devant le portail de l'Eglise pour recevoir le premier Pasteur du diocèse. Le T. R. P. Dom Antoine lui souhaite la bienvenue et les zouaves lui présentent les armes. Quelques minutes après la cérémonie commence.

Par trois fois le cortège parcourt l'enceinte extérieure de l'Eglise. Nosseigneurs les Prélats Consécrateurs, ayant revêtu leurs ornements pontificaux, se rendent solennellement à la chapelle provisoire des reliques. Au chant du *Kyrie*, la procession se dé-

roule majestueusement autour du monastère. Les reliques des saints sont portées par quatre prêtres revêtus de chasubles d'or.

Le cortège s'arrête au seuil de l'édifice, et après la lecture des décrets des Conciles contenant les droits et les privilèges des églises consacrées et les devoirs des fidèles vis-à-vis d'elles, la procession entre dans l'église, pour la consécration des autels.

Le maître-autel est consacré par Mgr Bruchési ; l'autel de S. Joseph, par Mgr l'Archevêque de Kingston ; l'autel de S. Bernard, par Dom Antoine, Abbé du monastère; celui de N.-D. de Pitié (autel *De Beatâ*), par Mgr Legal, évêque de St-Albert; et celui de N.-D. de la Délivrance (autel *pro Defunctis*), par Mgr Racicot, auxiliaire de l'Archevêque de Montréal.

La consécration terminée, Mgr Bruchési, se tournant vers le peuple, annonce à tous une bonne nouvelle: « Notre Saint Père le Pape, dit-il, ayant eu connaissance de la dédicace de l'Eglise abbatiale de N.-D. du Lac et du 25e anniversaire de la fondation du Monastère, et voulant donner à ses fils Cisterciens un gage de sa toute paternelle affection, m'a adressé par l'intermédiaire de l'Eminentissime Cardinal secrétaire d'Etat le cablogramme suivant :

Rome, 20 août.

Monseigneur l'Archevêque de Montréal, Canada.

« A l'occasion du 25e anniversaire de la fondation de N.-D. du Lac et de la consécration de l'Eglise de ce monastère, Sa Sainteté envoie de cœur la bénédiction Apostolique aux Prélats, au clergé, aux Religieux et aux fidèles groupés autour de Votre Grandeur. »

Card. Merry del Val.

INTÉRIEUR DE L'EGLISE ABBATIALE
Office pontifical.

Mgr Duhamel, archevêque d'Ottawa chante ensuite la Grand'Messe, assisté de M. [illegible]ique, P.S.S., directeur au séminaire de Baltimore, de M. Chevrier, de St-Jacques de Montréal, de M. Beaudoin, curé de Lanoraie, de M. Fraser, curé de Ste-Anne de la Pocatière, et de M. Montour, curé de St-Philippe d'Argenteuil.

Après l'Evangile, le R. P. Colomban, Provincial des Frères-Mineurs Franciscains, de Montréal, gravit les degrés de l'autel et prononce une allocution qui a été écoutée dans le plus grand recueillement. Nous la donnons à la fin de cet ouvrage, ce qui nous dispensera de mettre à l'épreuve par des éloges la modestie bien connue du prédicateur.

La Messe est terminée. Il est midi. Les nombreux invités se rendent sous les cloîtres transformés en réfectoire.

A la table d'honneur nous remarquons : Mgr Bruchési, archevêque de Montréal; Mgr Duhamel, archevêque d'Ottawa ; Mgr Gauthier, archevêque de Kingston ; Mgr Michaud, évêque de Burlington ; Mgr Legal, évêque de St-Albert ; Mgr Racicot, auxiliaire de l'Archevêque de Montréal ; les RR. PP. Dom Antoine et Dom Fortunat ; Mgr Beaudry, Vicaire Général de Joliette ; l'Honorable Taschereau, juge à la Cour Supérieure ; l'Honorable juge Loranger, de Montréal; l'Honorable Jules Allard, ministre des travaux publics, représentant le Gouvernement provincial ; MM. Ethier et Champagne, députés du comté des Deux-Montagnes ; M. Monk, député du comté de Jacques-Cartier à Ottawa ; M. le notaire Girouard, etc.

A la fin du dîner, un religieux du monastère lit une adresse de remerciement au Prélat Consécrateur

et aux autres Archevêques et Evêques, non seulement de leur présence à ces fêtes, mais aussi et surtout du concours efficace qu'ils ont donné aux moines pour la restauration de leur monastère. Il remercie également (car ici il n'y a pas lieu de séparer l'Eglise de l'Etat) les membres les plus éminents du Gouvernement, de la Magistrature et du Parlement, et en particulier l'Honorable M. Jules Allard, (alors ministre des travaux publics), représentant l'Honorable M. Gouin, premier ministre de la Province, d'avoir bien voulu apporter en ce jour aux Cisterciens de N.-D. du Lac, le témoignage de leur haute et encourageante sympathie. A tous les bienfaiteurs présents et absents il donne l'assurance que dans cette nouvelle église les prières des moines ne cesseront de s'élever nuit et jour vers le ciel pour en faire descendre les grâces les plus abondantes sur le Gouvernement, l'Eglise et le peuple Canadiens si dignement représentés aujourd'hui à N.-D. du Lac.

Monseigneur répond au nom de tous :

« Dans une admirable circonstance comme celle-ci, dit-il, le premier à se faire entendre doit être le Saint Père, Pie X, glorieusement régnant qui, par l'intermédiaire de son secrétaire, le Cardinal Merry del Val, a bien voulu me transmettre le cablogramme suivant. (Et Mgr lit de nouveau la dépêche que nous avons donnée plus haut. Toute l'assemblée applaudit.) A cette bénédiction j'ajouterai mes sentiments de joie intime de la fête que nous célébrons. Je me souviens de la belle fête d'il y a neuf ans, où je consacrais l'ancienne Eglise Abbatiale. Je ne croyais pas alors que je reviendrais. C'est que nous ne pouvions prévoir le malheur qui devait fondre sur nous.

« Il y a ceci de consolant dans notre province de

Québec: quand le feu détruit nos œuvres nationales et religieuses, églises, couvents, collèges, elles se relèvent plus belles, plus grandes et comme rajeunies.

" C'est un plaisir de constater, Mon Révérend Père, que la reconstruction de votre Eglise Abbatiale s'est faite en quarante-huit mois, et qu'elle est entièrement payée. Vous êtes plus avancé que moi : ma cathédrale n'est pas encore consacrée, car nous ne consacrons nos églises que lorsqu'elles n'ont plus de dettes. Ce résultat, heureux pour les Cisterciens, est une preuve de l'esprit de foi et charité qui anime nos familles canadiennes.

" Ce qui me frappe aujourd'hui dans cette réunion, c'est le bel exemple que nous donnons de l'union qui existe entre l'Eglise et l'Etat. Dans un pays que nous aimons tous, on sépare, on divise, pour le plus grand malheur de la nation, ce qui devrait être uni. Nous sommes probablement le seul peuple du monde où l'on voit fraterniser ensemble des magistrats, des députés, des prêtres, des pères, des mères, des jeunes gens.

" Mon Révérend Père, j'espère ne pas revenir une troisième fois bénir votre Eglise. *Ad multos annos.* Qu'elle voie de longues années. C'est le souhait de tous, qu'elle voie bien des prières monter vers le ciel demandant pour le genre humain des grâces qui ne manqueront pas de se réaliser. "

Les applaudissements soulignent à chaque instant le discours de Sa Grandeur, dont nous n'avons pu donner qu'un résumé.

Un religieux lit ensuite un compliment en latin.

Puis, c'est l'honorable ministre des travaux publics, M. Jules Allard qui, dans une brillante impro-

visation, et avec cette facilité d'élocution qui le distingue, exprime le bonheur qu'il éprouve d'avoir pu être présent à cette fête au nom du Gouvernement provincial : " On a parlé tout à l'heure, dit-il, de l'union qui existe entre l'Eglise et l'Etat dans notre pays. C'est un devoir pour nous de nous unir au Clergé dans toutes les démonstrations nationales et religieuses, car ce que nous sommes aujourd'hui comme nationalité, je le dis hautement, c'est au clergé que nous le devons. "

Des applaudissements répétés accueillent les paroles de l'honorable Ministre.

Il remercie ensuite chaleureusement le T. R. P. Abbé et les moines de N.-D. du Lac de l'œuvre patriotique et religieuse qu'ils ont entreprise et qu'ils poursuivent avec un zèle infatigable, il loue leurs efforts et leur promet l'appui le plus bienveillant du Gouvernement : " Une institution comme celle de la Trappe, dit-il, mérite la protection de l'Etat. Par sa seule Ecole d'agriculture, elle rend des services signalés et fait comprendre aux cultivateurs qu'ils ont besoin de prendre exemple sur tout ce qui se fait sur les belles fermes en culture autour du monastère. "

Les bravos enthousiastes de l'assistance couvrent les paroles du ministre. C'est qu'on aime à entendre, au-delà des mers, et dans un siècle qui voit tomber une à une les institutions les plus saintes et les plus utiles, un langage auquel on n'est plus accoutumé dans les pays catholiques de la vieille Europe.

Le T. R. P. Dom Antoine se lève à son tour et, avec cette aisance et cette franche cordialité qui lui est propre, remercie Mgr l'Archevêque toujours si sympathique qui, deux fois en moins de dix ans, est venu consacrer notre Eglise, et n'a pas plus que nous le

désir de recommencer une troisième fois. Il dit toute sa reconnaissance à Nosseigneurs les Archevêques et Evêques présents, à Mgr de Joliette qui a daigné se faire représenter par son distingué Vicaire Général, Mgr Beaudry ; aux Honorables Juges Taschereau et Loranger ; aux membres du Gouvernement et en particulier à l'Honorable M. Jules Allard, qu'il prie de vouloir bien assurer son éminent collègue M. Gouin, premier Ministre, du dévouement des moines de N.-D. du Lac à la chose publique ; à tous ceux qui les ont aidés si charitablement dans l'œuvre de la reconstruction de l'église et du monastère. Mais il a des paroles de remerciement particulièrement touchantes pour les religieux, ses chers enfants, qui ont montré, depuis l'épreuve de 1902, un dévouement au-dessus de tout éloge. On sent qu'il a à cœur de leur rendre ce témoignage public de sa satisfaction, car si la charité a été grande, ses religieux aussi se sont dépensés sans mesure et ont fait des merveilles. Mais par-dessus tout, dit-il, nous devons remercier la divine Providence qui, une fois de plus, nous a montré qu'il ne faut jamais se laisser abattre par l'adversité, et qui a opéré, en notre faveur, un miracle de premier ordre. « En paix désormais, dit-il en terminant, libres d'une foule de soucis, nous pourrons suivre à l'aise nos saintes observances, chanter les louanges de Dieu et prier pour nos généreux bienfaiteurs et pour notre cher pays, tout en aidant, dans la mesure de nos forces, les œuvres diocésaines. »

Mgr Bruchési ajoute quelques mots en anglais pour remercier ceux de cette langue qui ont aidé les Religieux Cisterciens. Sa Grandeur se plaît à reconnaître qu'Elle a rencontré souvent beaucoup de générosité chez les Anglais protestants pour les hôpitaux,

les églises et les institutions religieuses et charitables de son diocèse.

Mais il est deux heures. Les convives se lèvent et Monseigneur va procéder à la bénédiction de deux cloches qui doivent être placées au clocher de la nouvelle église. Sa Grandeur est assisté de M. l'abbé Ecrément, curé de Ste-Cunégonde, et de M. l'abbé Cousineau, curé de St-Eustache.

Nous prolongerions indéfiniment ce chapitre s'il nous fallait donner les noms de tous ceux qui ont tenu à honneur d'être parrains et marraines des nouvelles cloches. Leurs noms sont inscrits au Livre d'Or de la communauté ; et celle-ci leur rendra en prières ferventes ce que leur charité a offert aux baptisées de ce jour, sans oublier ceux qui n'ayant pu se rendre à l'invitation qui leur avait été adressée, n'ont pas été moins généreux.

La cérémonie terminée, les portes de l'abbaye se sont ouvertes toutes grandes au public, et pendant neuf jours une foule considérable de visiteurs et de pèlerins sont venus au monastères. Les moines se sont dépensés au service de leurs hôtes avec leur affabilité traditionnelle, se faisant tout à tous, selon la parole de l'Apôtre. L'hospitalité Cistercienne n'est pas un vain mot. Le pauvre comme le riche, tous sont reçus avec la même cordialité, avec la même charité, parce que dans tous le disciple de S. Benoît sait reconnaître la personne même du Christ : *Omnes supervenientes hospites tanquam Christus suscipiantur.*

Une de plus belles journées de l'Octave solennelle de la dédicace a été, sans contredit, celle du dimanche 26. On peut évaluer à douze ou quinze cents le nombre de visiteurs qui sont venus ce jour-là à l'abbaye. En l'absence du R. P. Dom Antoine, parti

pour la France où il devait assister au Chapitre Général, le R. P. Dom Fortunat Marchand qui, pendant ces fêtes, s'est dépensé sans mesure au service des hôtes, veillant lui-même avec le plus grand soin au bon ordre, a officié pontificalement à la messe et aux vêpres. Dans la foule recueillie qui remplissait l'Eglise on a remarqué plus de pèlerins que de visiteurs proprement dits.

La clôture des fêtes a eu lieu le mercredi 29, et le monastère a fermé pour toujours ses portes aux curieuses filles d'Eve. De leur côté, les moines ont repris, ou plutôt continuent leur vie laborieuse car, malgré l'animation extraordinaire qui a régné dans le monastère pendant ces neuf jours, ils n'ont guère connu de repos. Debout depuis deux heures du matin jusqu'à huit heures du soir, toujours contents, toujours serviables, ils n'ont oublié qu'une chose, de compter avec la fatigue, et ne se sont jamais départis de leur régularité habituelle. Tout cela évidemment a été compensé en partie par la joie que donne l'exercice de la charité, et par les mille témoignages de sympathie reçus de la part des fidèles, mais le religieux a coutume de voir plus haut : il sait qu'en travaillant pour son prochain, c'est pour Dieu qu'il travaille, et c'est de Dieu qu'il attend la récompense finale.

Voilà, cher lecteur, l'histoire à vol d'oiseau de l'Abbaye de Notre-Dame du Lac des Deux-Montagnes depuis sa fondation jusqu'à ce jour. Nous n'avons pas voulu dépasser les bornes d'une simple notice, afin de laisser à un historien futur, et à une plume plus exercée, le soin d'écrire une histoire plus détaillée. Pour remplir notre programme, nous allons donner quelques détails sur le développement de l'Ordre de Citeaux en Amérique, et nous terminerons par quelques notions générales sur la vie Cistercienne.

CHAPITRE XV.

DÉVELOPPEMENT DE L'ORDRE DE CITEAUX EN AMÉRIQUE.

---

§ I *N.-D. des Prairies.*

Depuis l'établissement des Cisterciens à N.-D. du Lac, l'Ordre de Citeaux a pris un développement assez considérable au Canada.

Monseigneur Taché, archevêque de Saint-Boniface, désirait depuis longtemps doter son diocèse d'une institution de ce genre. Il en avait écrit plusieurs fois au R. P. Abbé de Bellefontaine.

Au printemps de 1892, ce dernier venait s'entendre avec l'illustre Archevêque et son dévoué collaborateur Mgr Ritchot, curé de Saint-Norbert.

"Il y a trente-cinq ans, lui dit Mgr Taché, que je désire avoir des Trappistes, et depuis dix ans Mgr Ritchot ne cesse de me répéter : il nous faut des Trappistes."

L'affaire fut bientôt conclue. Les deux prélats donnèrent au Révérend Père quinze cents acres de terres sur la paroisse de Saint-Norbert, et Mgr Taché y ajouta un don en argent de deux mille piastres pour commencer la fondation.

Le Révérend Père Abbé envoya immédiatement à Saint-Norbert une petite colonie sous la direction du R. P. Louis de Bourmont, auquel il adjoignit comme cellérier le frère Antoine, convers, grand défricheur devant Dieu et devant les hommes, qui avait déjà fait ses preuves à N.-D. du Lac.

Les travaux de construction furent menés très activement, et le 18 octobre de la même année, Mgr Taché bénissait le monastère auquel il donnait le nom de N.-D. des Prairies, et y installait le même jour les Religieux.

Saint-Norbert est situé sur la rive ouest de la rivière Rouge, à deux milles au sud de Winnipeg, la grande métropole de l'Ouest canadien, dont la population actuelle est de plus de 100,000 âmes. Le pays est essentiellement agricole. La culture s'y fait en grand, et à l'aide des machines les plus perfectionnées. Ayant tout de suite compris les ressources de la région, l'habile frère Antoine se mit en mesure de les utiliser. Dès 1893 la récolte était rémunératrice. En 1897, il y avait plus de cinq cents acres de terres de première qualité en plein rapport.

Le monastère continue à prospérer. Il vient d'être reconstruit à neuf. Son avenir semble assuré. Mais le recrutement est difficile dans ce pays, la population manitobaine étant en grande majorité protestante.

N.-D. des Prairies sera le Refuge des Religieux de Bellefontaine au cas où ceux-ci seraient forcés de s'expatrier.

Que la divine Providence écarte d'eux ce malheur !

§ II *Monastère de N.-D. de la Vallée à Lonsdale (Rhode-Island).*

Nous avons vu comment le P. Vincent de Paul, avec quelques religieux qu'il avait amenés de Bellefontaine, fonda en 1825 le monastère du Petit-Clairvaux à Big Tracadie (Nouvelle - Ecosse). Le sol était fertile ; l'établissement eut des débuts

pénibles, mais finit par prospérer, ouvrant de temps à autre ses portes à quelques descendants des hardis pionniers de la contrée, Irlandais, Français, Ecossais. Pendant plus de soixante ans, les dignes fils de Saint Bernard remplirent auprès de la population de la Nouvelle-Ecosse leur modeste mais vivifiante mission d'édification et d'encouragement. Puis vinrent les revers. Mais avec l'aurore du siècle nouveau, un nouvel horizon s'ouvrit à leur zèle. Les sombres nuages qui s'amoncelaient sous le ciel de France, forcèrent les religieux de ce pays à chercher un refuge à l'étranger. Le clergé de la Nouvelle-Ecosse leur fit le plus bienveillant accueil. Le Prieur de la communauté primitive du Petit-Clairvaux, le R. P. Dom Jean-Marie Murphy crut le moment favorable de chercher à l'activité de ses religieux un nouveau champ d'action, laissant à d'autres le soin de continuer son œuvre à Big Tracadie. Dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre, la population catholique allait chaque jour croissant, et cependant l'Ordre de Citeaux n'y avait encore aucun établissement. Après mûre réflexion et avec l'approbation du R. P. Dom Antoine, son Père immédiat, et du Chapitre Général, Dom Jean-Marie Murphy s'ouvrit de ses projets à l'Episcopat américain. Depuis longtemps Sa Grandeur Monseigneur Harkins, évêque de Providence, dans l'Etat de Rhode-Island, désirait pour son diocèse des Religieux contemplatifs. Le vénéré prélat accueillit avec empressement la demande des Cisterciens, et leur céda une ferme à des conditions telles que ceux-ci y virent moins une vente qu'une donation déguisée. Le R. P. Jean-Marie en prit possession le 1er mars 1900, et commença sans retard à construire une maison en bois pour servir d'abri provisoire aux religieux. En

même temps il faisait construire les bâtiments indispensables pour une exploitation agricole. Ces travaux préparatoires furent menés avec tant d'activité que dès le mois de juillet, la communauté put commencer les travaux de défrichement. La tâche était rude et ingrate; un cultivateur seul ne l'aurait pas entreprise. Mais ce qui est impossible à l'effort individuel, le travail collectif l'eut bientôt réalisé, et le sol retrouva son ancienne fécondité.

Le Nouveau-Monastère, commencé en avril 1902, fut terminé en décembre de la même année, et au mois de janvier 1903, les Religieux avaient la consolation de s'installer dans un bâtiment approprié à leur genre de vie et répondant aux exigences de leur règle. L'élégance de XX[e] siècle y côtoie la simplicité du temps de Saint Bernard.

Pour une ferme, l'approvisionnement d'eau est d'une importance primordiale. Les Religieux de N.-D. de la Vallée ont découvert une source qui, non seulement suffit amplement à tous les besoins domestiques, mais de plus, l'eau qui en provient, à cause de ses propriétés minérales, est d'une valeur commerciale fort appréciable.

La superficie totale de la propriété est de 450 acres.

Les succès obtenus par les moines depuis leur établissement à Lonsdale est un précieux encouragement pour tous ceux qui s'occupent d'agriculture dans la région rocheuse de l'Etat de Rhode-Island.

Le monastère de N.-D. de la Vallée garde dans l'Ordre le rang d'ancienneté du Petit-Clairvaux fondé en 1829.

§ III *N.-D. du Calvaire à Rogersville (Nouveau-Brunswick).*

En prévision des malheurs dont la loi de 1901 menaçait leurs communautés, plusieurs Abbés et Supérieurs de l'Ordre Cistercien jetèrent dernièrement les yeux sur les pays étrangers pour s'y assurer un asile en cas d'expulsion.

A cette occasion plusieurs d'entr'eux s'étaient adressés au R. P. Dom Antoine Abbé de N.-D. du Lac pour le prier de leur indiquer des endroits favorables pour la création d'annexes de leurs monastères.

Emu de cette situation critique de ses frères de France, Dom Antoine n'a pas hésité à faire appel à la générosité des évêques et des prêtres du Canada, et presque tous se sont empressés d'offrir leur aide.

Citons entr'autres la lettre suivante qu'il écrivait le 31 mars 1902 au Rév. M. Richard, curé de Rogersville, élevé depuis à la dignité de Prélat de la maison de Sa Sainteté, ainsi que la réponse du digne curé.

" Révérend et cher monsieur,

" Vous êtes sans doute au courant de l'odieuse persécution qui sévit contre les communautés religieuses en France, et comme nous, vous devez en être alarmé. Connaissant votre zèle pour tout ce qui touche aux intérêts de notre sainte Religion, ce n'est pas en vain que je m'adresse à vous, aux fins d'obtenir certains renseignements sur la possibilité, le cas échéant, de la fondation d'une maison de notre Ordre dans votre région. J'ai déjà reçu une couple de demandes de fondations de la part de

vos collègues dans le ministère dans le Nouveau-Brunswick, et l'on m'a déjà désigné certains endroits apparemment propices à un établissement du genre des nôtres... Mais sachant que vous êtes constamment occupé du développement de la colonisation dans cette région, j'ai cru que vous étiez le meilleur guide que je pourrais avoir dans cette circonstance."

(Suivent différentes questions relatives aux avantages d'une fondation au Nouveau-Brunswick et des renseignements sur le genre de vie que mènent les Cisterciens.)

"Si en vertu de la loi d'expulsion, nos communautés françaises sont forcées de prendre le chemin de l'exil, il leur faudra le secours d'âmes charitables et dévouées pour les recevoir, les aider dans leurs épreuves et leur faciliter l'exécution des desseins de la Providence sur elles... Plusieurs Abbés m'ont écrit, notamment l'Abbé de Bonnecombe, en France. J'attends de jour en jour son Prieur qui doit venir avec la Prieure de nos sœurs de Bonneval. Vous rendriez certainement un excellent service à ces dignes âmes si, m'indiquant un lieu favorable dans votre région, vous leur prépariez la voie en donnant les renseignements demandés dans cette lettre.

"Je suppose que votre Ordinaire sera bien disposé à favoriser ce projet. Je me charge de lui écrire aussitôt que j'aurai reçu votre réponse.

"En vous remerciant d'avance, je vous prie de croire, etc.

"F. M. ANTOINE, Abbé."

C'était toucher la corde sensible d'un cœur généreux, d'un apôtre. Le 13 avril, Dom Antoine recevait la réponse suivante :

" Révérend Père,

" Ayant réfléchi, prié et bien considéré la question traitée dans votre honorée du 31 mars, voici ce que je me sens porté à vous dire à ce sujet.

" D'abord l'Ordre des Trappistes étant très ancien dans l'Eglise et ayant rendu de si grands services à la Religion et à la classe ouvrière et agricole en France et ailleurs, je considère que c'est un acte de reconnaissance que de montrer à de si bons religieux, ouvriers par profession, notre sympathie et notre concours. Ensuite, vu les malheurs des temps, il devient impérieux de secourir des exilés qui demandent un refuge dans un pays que leurs ancêtres ont fondé et civilisé. Le but de votre œuvre me plaît et me touche en même temps. J'ai une affection prononcée pour les ouvriers et la classe agricole qui sont les meilleurs soutiens de l'Eglise et de l'Etat, mais malheureusement peu appréciés. Il me semble que c'est notre devoir de les encourager et de les aider, de les instruire et de les guider pour que leur grande et noble profession soit fructueuse pour eux et leurs familles, ainsi que pour l'Eglise et la société toute entière.

" Les Trappistes ont toujours été reconnus comme des modèles par les cultivateurs et ont toujours été leurs meilleurs protecteurs.

" Prière et travail, voilà le secret de l'union qui existe entre la Providence et ses agents pour fournir au genre humain les nécessités de la vie.

Le travail sanctifié par la prière et l'amour de Dieu, c'est ce qui doit être l'idéal du cultivateur chrétien. Or, comme l'exemple est très efficace pour produire cet effet, les Trappistes deviennent dans un pays des agents fort désirables et exemplaires.

" Voici donc ce que je suis disposé à faire, toujours avec le consentement et l'approbation de l'ordinaire du diocèse de Chatham, pour l'installation de l'Ordre des Trappistes au Nouveau-Brunswick.

" Pour aider à la fondation et à la consolidation de la colonie agricole de Rogersville, ma paroisse actuelle, il m'a fallu entrer dans plusieurs entreprises et autres constructions de moulins à l'usage des colons, et dans leur intérêt. (Suit le détail.) Il y a adjoint à ces moulins, de 500 à 1000 acres de terre en partie cultivée. Si les Trappistes, avec le bon vouloir et l'approbation des autorités religieuses, veulent entreprendre une fondation à Rogersville, j'en ferai une cession pleine et entière à cette fin.

" Le but proposé rencontrerait, je crois, l'encouragement et l'appui des autorités ecclésiastiques et civiles, et ne manquerait pas de recevoir une sympathie pratique de la part du gouvernement et de tous ceux qui aiment leur pays et la classe agricole. Pour moi j'y consacrerai mes ressources et mon énergie, et je ferai mon possible pour son succès complet.

" Je demeure, etc.

" M. F. RICHARD, Prêtre. "

Au mois d'août 1902 arrivaient à Montréal, puis à N.-D. du Lac, le R. P. Antoine, prieur de Bonnecombe et la Révérende Mère Lutgarde, prieure de Bonneval, avec une de ses sœurs.

Malgré la terrible épreuve qu'il venait de subir, Dom Antoine, abbé de N.-D. du Lac, mit à leur service tout son dévoûment paternel afin de les aider dans la recherche d'un lieu favorable à une fondation.

Dom Antoine fit connaître au Prieur de Bonnecombe les propositions de Mgr Richard, curé de Rogersville, ainsi que plusieurs autres offres dans différents diocèses du Canada. Après deux visites à Rogersville, le Prieur de Bonnecombe s'arrêta à ce dernier projet qui fut soumis à l'approbation du Chapitre Général. Le Révérendissime Abbé Général, alors Dom Sébastien Wyart, pressa Dom Emile, abbé de Bonnecombe, d'accepter l'offre du vénéré curé de Rogersville, et le 25 octobre suivant 6 religieux dont 2 prêtres, un novice de chœur et 3 frères convers partaient de Bonnecombe pour se rendre au Canada, sous la conduite du P. Antoine.

"Je suis heureux, lui avait écrit le bon curé de Rogersville, de voir que mes efforts pour vous être agréable et utile ont reçu l'approbation de votre Ordre. J'espère que, avec la coopération de tous et l'aide du bon Dieu, N.-D. de l'Acadie (c'est ainsi que devait tout d'abord être désigné le nouveau monastère) deviendra un asile important pour les Religieux Trappistes et une source de bénédictions pour nos bons Acadiens."

Le 1er novembre suivant, la petite colonie fut reçue solennellement à Rogersville par le curé et ses paroissiens, et prenait possession du monastère auquel on donna le nom de *N.-D. du Calvaire.*



Cisterciennes (Trappistines) de St-Romuald, P. Q.

Le 12 juillet 1904, N.-D. du Calvaire fut érigée canoniquement en prieuré.

§ IV. *Cisterciennes de N.-D. du Bon-Conseil, à Saint-Romuald.*

Pendant que le Prieur de Bonnecombe s'arrangeait avec le vaillant et dévoué curé de Rogersville, la Révérende Mère Lutgarde de son côté faisait force démarches et visites pour trouver un asile convenable pour ses filles. Le R. P. Dom Antoine, abbé de N.-D. du Lac, avait déjà depuis longtemps fait appel à Mgr Bégin, archevêque de Québec. Le vénérable prélat avait d'abord hésité, craignant pour ces pauvres religieuses la rigueur des hivers canadiens ; mais ayant eu l'occasion de voir à Rome le Révérendissime Père Général de l'Ordre, il se montra dès lors très favorable à l'établissement des Cisterciennes dans son diocèse et promit de leur accorder toute sa protection.

La Révérende Mère Lutgarde, ayant donc trouvé à Saint-Romuald une propriété en tous points convenable, appartenant à M. Wells, épicier en gros, qui voulait bien la lui céder à un prix relativement modeste, se hâta d'y envoyer une colonie de dix religieuses de son monastère de Bonneval.

Celles-ci furent pendant un an les hôtesses privilégiées de M. Wells qui, en attendant la construction d'un monastère, leur céda un logement, dépendant de la propriété, qu'il s'était réservé dans l'acte de vente. Elles suivirent, durant ce temps, de leur mieux la Règle Cistercienne, mais ne purent recevoir de novices, faute d'avoir un local suffisant.

La Révérende Mère Lutgarde, avant de repartir pour la France, laissa au R. P. Antoine, abbé de

N.-D. du Lac, l'administration de son œuvre et la direction spirituelle de ses filles.

Le 29 juillet 1903, la Révérende Mère revenait au Canada. Elle trouva le monastère entièrement achevé. La bénédiction en fut faite le 9 août par Mgr Marois, Vicaire Général, délégué à cet effet par Sa Grandeur l'Archevêque. La première messe y fut célébrée par Dom Antoine. Le sermon fut donné par M. l'abbé Rouleau, principal de l'Ecole Normale Laval.

Le 5 octobre suivant, la petite communauté se réunit provisoirement dans la chapelle du nouvel édifice pour la cérémonie de la profession de deux novices françaises.

Le 18 octobre M. l'abbé Rouleau offrit au monastère la première cloche qui fut bénite en grande pompe par Mgr Bégin.

Sa Grandeur mit en même temps l'établissement sous la protection et le vocable de *Notre-Dame du Bon Conseil*. Les sœurs en prirent possession définitivement le 24 octobre de la même année.

Le bon Dieu a béni l'œuvre naissante, car, malgré l'austérité de ce genre de vie encore nouveau pour les jeunes filles canadiennes, six d'entre elles ont eu le bonheur de prononcer leurs vœux le 26 juillet 1906, en la fête de la bonne Sainte Anne, patronne du Canada. Le même jour trois autres Canadiennes prenaient l'habit de novices.

Ami lecteur, si jamais vous passez à Saint-Romuald, ne manquez pas d'aller goûter le chocolat de Bonneval, fabriqué par les Cisterciennes. Les médecins le recommandent aux convalescents, et même aux constitutions déjà parfaites qu'il entretient et fortifie. Vous serez en même temps témoin d'un grand miracle : Vous verrez des femmes qui gardent le silence.

§ V. *Cisterciennes de N.-D. de l'Assomption d'Acadie, à Rogersville.*

Il manquait à Mgr Richard d'avoir à Rogersville des Cisterciennes pour enseigner aussi aux Acadiennes la règle d'or du silence. Le gouvernement français servit à souhait ses desseins, en chassant de leur monastère de Vaise, à Lyon, les dignes filles de Dom Augustin de Lestrange.

Le R. P. Abbé de Bonnecombe, Dom Emile Lorne, en avait écrit au vaillant curé. Celui-ci s'était aussitôt mis en demeure de leur procurer un asile. La maison Cameron, à un demi-mille de Rogersville, avec 150 arpents de terre dont 25 déjà en culture, lui étaient offerts. L'acceptation ne se fit pas attendre.

Le 5 mai les exilées quittaient leur cher asile de Vaise, à Lyon, et la France, et allaient s'installer à Rogersville.

Comme le Canada, comme la Louisiane, l'Acadie est un nom cher à tout vrai Français. L'Acadie était devenue sous la monarchie française une colonie florissante. La contrée ainsi appelée n'est autre que la presqu'île baptisée par les Anglais Nouvelle-Ecosse, mais elle comprend encore sous ce nom le Nouveau-Brunswick. Elle avait été peuplée par une race énergique et forte qui dut la prospérité de ses premiers établissements non seulement aux qualités natives, mais encore à la bonne harmonie qui régna entre elle et les populations indigènes.

C'est donc en terre française qu'habitent désormais les Cisterciennes de Vaise. Mais, malgré cela, sans la persécution, disaient-elles, jamais nous n'aurions quitté notre cher monastère de Lyon.

§ VI *Cisterciens de N.-D. de Yordan (our Lady of Yordan) au diocèse de Portland, dans l'Orégon.*

Presqu'en même temps que les Cisterciennes de Vaise, les Cisterciens de Fontgombault, dans l'Indre-et-Loire, étaient obligés d'abandonner leur monastère. Eux aussi ont cherché un refuge en Amérique. Sous la conduite de leur digne Abbé, Dom Fortunat Marchand, ils sont allés demander à l'Orégon un lieu de retraite où ils pourraient servir le bon Dieu et observer leur Règle.

Leur nouvel établissement : *Our Lady of Yordan*, est situé sur le territoire de Yordan, Linn. Co., dont la capitale est Albany, à 80 milles sud de Portland et à 90 milles environ de la côte ouest du Pacifique, sur un plateau d'un mille et demi de superficie. La propriété est d'environ 400 acres dont 200 à peu près actuellement en culture ou en prairies, 100 en bois et le reste en broussailles. Un torrent tributaire de la Santiam North-River la borde au Sud. Sur ce torrent est installée une scierie à vapeur qui dépend du monastère. On y exploite, pour le besoin de la Communauté et la vente à l'extérieur, le sapin d'Orégon, qui atteint des hauteurs prodigieuses.

L'avenir de la colonie cistercienne repose en partie sur cette industrie. Les terres sont d'une fertilité ordinaire et produisent des céréales, des légumes, des fruits très estimés, poires, prunes, pommes, etc.

Nous faisons des vœux pour la prospérité de cette nouvelle ruche cistercienne transplantée sur le sol hospitalier des Etats-Unis.

Mentionnons aussi, en passant, la maison annexe fondée dernièrement dans l'Etat de Saint-Paul au

Brésil (Amérique du Sud) par l'Abbaye de Sept-Fonds.

Et maintenant, ami lecteur, que vous connaissez, au moins dans ses grandes lignes, l'histoire de l'Ordre de Citeaux et de son développement en Amérique et particulièrement au Canada, nous allons vous donner pour finir quelques notions sur le genre de vie que mènent les moines cisterciens.



CHAPITRE XVI.

DE LA VIE CISTERCIENNE.

Les Cisterciens Réformés forment, comme nous l'avons dit, un Ordre Religieux reconnu par l'Eglise, ayant son Général résidant à Rome et en même temps titulaire du siège abbatial de Citeaux.

Ils suivent la Règle de Saint Benoit, et font profession de la stricte observance de Citeaux, sauf quelques légères modifications imposées par l'Eglise elle-même, lors de la fusion des trois Congrégations de la Trappe.

"Les monastères Cisterciens, disait naguère l'un des orateurs les plus éminents de la chaire canadienne, [1] sont des sanctuaires où s'opèrent constamment et par une série d'actes héroïques les trois grandes immolations que l'ancienne loi a partiellement et péniblement esquissées et figurées, que Jésus-Christ a réalisées parfaitement dans chaque action de sa vie, et qu'il a présentées à l'univers chrétien comme constituant la véritable adoration de Dieu : *qui adorant eum, in spiritu et veritate oportet adorare* (S. Jean IV, I. 4). C'est le sacrifice de ce qui fait tout l'homme : l'intelligence, le corps, le cœur. Le Cistercien immole son intelligence par une soumission parfaite à une discipline dont l'extrême rigueur nous effraye ; il tourmente sa chair par la pauvreté volontaire, unie à des mortifications qui éton-

---

[1] M. l'Abbé Th.-G. Rouleau, principal de l'Ecole Normale Laval de Québec. Sermon prononcé à la bénédiction du Monastère des Cisterciennes de St-Romuald.

nent ; il voue complètement à Dieu dans le silence le plus absolu et la prière la plus incessante son cœur virginal, et mène ici-bas une vie semblable à celle des Anges...

" Le monde veut secouer le joug, si léger qu'il soit, de la foi et de la morale évangélique. Entraînés par leurs passions, des chrétiens en foule n'ont pas honte de mener une vie païenne ; les lois saintes de l'Eglise sont méprisées; l'obéissance aux parents est réputée insupportable... Le Cistercien, tout le long du jour, et même dans l'obscurité de la nuit, soumet entièrement son intelligence à la discipline la plus sévère, sacrifiant ainsi ses plus légitimes aspirations, ses désirs les plus innocents, ses volontés les plus louables. Il ne pense, il n'agit que par la volonté de ses supérieurs, représentants de Dieu à son égard.

" L'immolation de la chair, martyre prolongé jusqu'au dernier soupir, gloire de l'Eglise à travers les siècles, est une condamnation vivante de l'amour excessif des aises, de la passion du plaisir qui entraîne tant de chrétiens dans les voies de l'erreur et du vice.

" Mais ces sacrifices de l'esprit et du corps ne suffisent pas. Je vais plus loin, ces immolations seraient inutiles pour le ciel. Les esclaves romains ont accompli le premier à l'égard de leurs maîtres, et des philosophes païens se sont élevés à la hauteur du second... Dieu veut l'offrande du cœur, et le Cistercien fait vœu de n'aimer que Dieu. Il immole toutes ses affections les plus honorables, les plus naturelles, les plus légitimes, même les plus saintes pour les chrétiens ordinaires. Il élève entre le monde et lui une muraille spirituelle, il brise tous les liens qui pourraient l'attacher à la terre." Loin de nous la

pensée de faire un mérite au Cistercien seul de ce renoncement absolu demandé par Notre-Seigneur à ceux qui veulent être ses disciples. Ce renoncement est essentiel à l'état religieux, pratiqué dans toutes les congrégations, mais cependant nulle part il n'est porté à un si haut degré que dans les Ordres contemplatifs, et particulièrement dans l'Ordre de Citeaux.

Ce renoncement, le monde semble ne plus le comprendre, et il traite volontiers d'insensés et de criminels ceux qui le quittent pour s'enfermer dans le cloitre. " On s'est même plu, dit un historien, [1] à représenter les monastères et surtout ceux de la Trappe, comme des asiles ouverts aux âmes tristes, fatiguées, mécontentes de leur lot dans le monde, inhabiles à tenir la place où la société les relègue, consumées par les mécomptes ou brisées par la douleur, ou bien encore, comme des refuges où quelques grands criminels, non atteints par la justice des hommes, mais torturés par celle du remords, se précipitent de parti désespéré, cherchant dans les exagérations mêmes de la pénitence un peu de paix avec eux-mêmes ; ce qui reviendrait à dire que la vie monastique n'est faite que pour la faiblesse ou pour le crime : sage prévoyance, selon les uns ; déplorable aberration, selon les autres. Ils se trompent également.

" La solitude est la patrie des forts, a dit un saint et éminent religieux, le P. de Ravignan. Les blessés que la tristesse, la mélancolie, le mécontentement, les passions déçues conduisent dans le cloitre, ne s'y acclimatent pas et ne tardent guère à s'en échapper. Ces lieux ne sont pas faits pour eux.

---

[1] Abbé Martin. Les moines et leur influence sociale dans le présent et dans l'avenir. T. II, ch. IV.

"Ils ne le sont guère davantage pour les grands criminels. Les monastères d'hommes et de femmes ne sont, à part quelques très rares exceptions, habités que par l'innocence, et il faut presque toujours renvoyer aux romans ces tragiques vocations produites par la terreur du vice. Que l'on interroge les chefs des familles monastiques et les religieux qui président à l'examen des novices, et ils seront unanimes à répondre que les âmes infirmes sont impuissantes à supporter le fardeau d'une vie qui ne réclame pas moins, pour être soutenue jusqu'à la mort, que la constance d'une héroïque et invincible énergie, et que les hommes atteints et dissolus par le crime sont énervés et manquent d'équilibre, et se lassent vite d'une milice qui ne s'accommode point à leur goût, et d'une armure qui ne va pas à leur taille."



CHAPITRE XVII.

COMPOSITION DES COMMUNAUTÉS CISTERCIENNES.

Il y a dans toute communauté Cistercienne deux classes de religieux : les religieux de chœur, voués d'une manière spéciale, par leur profession, à la prière et à la célébration solennelle et officielle de la louange divine, sans négliger pour cela les travaux manuels auxquels ils consacrent de trois à six heures par jour suivant les saisons et les besoins de la maison ; et les Frères convers qui ont aussi leurs exercices spirituels, moins longs cependant que ceux des religieux de chœur, et qui donnent au travail des mains un temps plus considérable ; mais il n'en sont pas moins de véritables religieux, et ils participent à tous les privilèges de l'Ordre, comme ils en gardent les diverses observances.

On ne reçoit au chœur que des sujets susceptibles d'être élevés au sacerdoce, ayant, par conséquent, fait leurs études classiques, ou au moins jugés capables de les faire dans le monastère. Le noviciat pour les religieux de chœur, comme pour les frères convers, est de deux années au bout desquelles ils émettent des vœux simples. Après trois années de vœux simples, ils sont admis à la profession solennelle.

Outre ces deux catégories de religieux, il y a les Oblats, qui ne font pas de vœux et ne sont pas religieux proprement dits, mais suivent cependant la même règle, et participent à certains privilèges de l'Ordre.



Jeunes Oblats de Chœur.

L'institution des Oblats dans l'Ordre de Citeaux remonte aux premiers siècles de son histoire. Elle fut tour à tour abandonnée et reprise. De nos jours presque tous nos monastères renferment un certain nombre d'oblats.

Plusieurs de nos maisons reçoivent également de jeunes enfants de onze à seize ans, appelés aussi oblats, que leurs parents confient aux religieux pour être élevés selon la Règle de l'Ordre afin que, plus tard, si Dieu les appelle, et et si les supérieurs les en jugent dignes, ils puissent devenir eux-mêmes moines. A Notre-Dame du Lac ces jeunes oblats vivent séparés de la communauté à laquelle ils ne s'adjoignent qu'aux offices du chœur et à quelques autres exercices. Ils sont habillés en blanc ou en brun, selon la catégorie à laquelle ils appartiennent, choristes ou convers. Ils sont confiés aux soins de religieux expérimentés qui leur donnent une instruction en rapport avec le genre de vie qu'ils sont appelés à embrasser dans le monastère. La Règle a pour eux tous les adoucissements que réclame leur âge.

CHAPITRE XVIII.

CARACTÈRES PROPRES DE LA VIE CISTERCIENNE.

---

§ I. *Vie commune.*

La vie des Cisterciens Réformés est la vie cénobitique par excellence, c'est-à-dire la vie commune dans sa forme la plus absolue.

La vie cénobitique remonte aux temps de la primitive Eglise, et nous en voyons comme le principe dans cette union qui existait entre les premiers fidèles, selon que nous le lisons dans les Actes des Apôtres : "*La multitude de ceux qui croyaient n'avaient qu'un cœur et qu'une âme. Aucun ne disait à lui ce qu'il possédait, mais tout était commun entre eux.*" (Act. IV, 26). Ils pratiquaient encore des choses beaucoup plus parfaites. Ils se retiraient dans les endroits les plus éloignés de la ville, et ils menaient une abstinence si rigoureuse, que les infidèles eux-mêmes admiraient leur incroyable austérité.

Les Cénobites sont donc la plus ancienne sorte de moines, et la plus forte, selon l'expression de S. Benoît, *fortissimum genus monachorum;* ils demeurent dans les monastères et militent sous une Règle et sous un abbé, *militans sub Regula vel Abbate.* C'est à cette espèce de moines qu'appartiennent les Cisterciens Réformés, et cette vie commune est un des caractères les plus marqués de leur vie: "Toujours uni

à ses frères, dit un vénérable Chartreux, [1] dans la prière comme dans le travail, dans le repas comme dans le repos, le Cistercien s'appuie constamment sur l'union et le bon exemple pour s'élever à Dieu, et il s'exerce à la pratique incessante de la charité fraternelle et de la patience. Il n'est jamais seul dans la prière : car tous les offices et exercices spirituels s'accomplissent en communauté. Il n'est jamais seul dans le travail : s'il se livre au travail des mains, c'est conjointement avec ses frères, et quand il a le loisir du travail intellectuel, il le fait en la salle commune. Il n'est jamais seul pour le repas, toujours pris en commun ; jamais seul pour le repos, toujours pris dans un dortoir général, où de simples alcoves séparent les religieux les uns des autres.

"Cette continuelle sujétion de la communauté, durant le jour et durant la nuit, porte avec elle sa force de dégagement comme elle porte un certain poids de pénitence. Dans un monastère où circulent de vrais courants de vie spirituelle, l'âme, toujours emportée par ces courants auxquels nul instant, nulle occasion ne la vient soustraire, se trouve soulevée comme sans s'en apercevoir, et elle entre dans les régions de la vie divine avec plus de simplicité et moins de préoccupation personnelle. D'autre part, c'est une condition qui ne laisse pas que d'être pénible à la nature, que de n'avoir à aucun moment cette certaine mesure de liberté et d'isolement, dont l'âme aime à jouir, et dont il semble qu'elle ait besoin pour ses opérations les plus intimes. Il y a donc là une pénitence, mais il n'y a pourtant point d'écrasement."

---

[1] La vie contemplative, par un Chartreux, ch. XIX.

§ II. *Vie de silence.*

A la loi de communauté, la Règle a, en effet, joint la loi du silence, et d'un silence aussi perpétuel que la communauté elle-même. Comme le fait remarquer le pieux auteur que nous venons de citer, « une loi appelle l'autre, et la rigueur du silence doit logiquement répondre à la rigueur de la communauté. Sans l'union des deux, il n'y aurait pas de vie contemplative. Si l'homme, assidûment soumis à la vie commune, était aussi assidûment soumis à la nécessité de parler, sa vie se gaspillerait, comme il arrive au milieu du monde, dans la vaine banalité des curiosités sottes... Le Cistercien est toujours en commun, et il est toujours seul, toujours avec ses frères, toujours avec Dieu : toujours avec ses frères par la loi de communauté, toujours avec Dieu par la loi du silence ; homme de la charité fraternelle par la loi de communauté, homme de la charité divine par la loi du silence... Les deux lois les plus sévères de sa Règle lui maintiennent l'incessant bénéfice de cette double charité. »

Est-ce à dire que le Cistercien ne parle jamais? Ne confondons pas le silence avec le mutisme. Toute règle admet des exceptions. Il y a des circonstances, où le Cistercien peut et doit parler. Il peut et doit s'entretenir avec ses supérieurs ou son directeur de conscience; mais en dehors de là, à moins d'une permission expresse du premier supérieur, il ne peut parler.

Dans les emplois où deux ou plusieurs frères tra-

vaillent ensemble, s'ils ont besoin de communiquer entre eux, et qu'ils ne puissent le faire par signes, ils doivent se munir d'avance d'une autorisation de parler; mais encore, la plupart du temps, le chef d'emploi seul peut donner aux autres les explications nécessaires ou utiles.

Guillaume, moine Cistercien, de Signy, après avoir été Abbé de Saint Thierry, parle en ces termes du silence gardé de son temps à Clairvaux : " Dès qu'on arrivait dans cette vallée bénie où il n'était permis à personne de demeurer oisif, on la trouvait remplie de religieux livrés aux diverses occupations marquées à chacun par l'obéissance. Au milieu du jour régnait un silence pareil à celui du milieu de la nuit. L'oreille n'y percevait que le bruit des instruments de travail ou bien le chant des offices divins. L'harmonie de ce silence, sa juste réputation, inspirait un tel respect aux séculiers, que ceux-ci n'osaient, je ne dis pas proférer une parole déplacée, mais même s'entretenir d'autre chose que de ce qui les frappait. "

En gardant ce silence exemplaire, les Cisterciens de l'âge d'or ne faisaient que suivre à la lettre le sixième chapitre de la Règle de Saint Benoît. C'est ce que font encore aujourd'hui les Cisterciens Réformés ou de la stricte observance. Partant de ce principe que rien ne favorise davantage l'observance de la discipline régulière que le culte religieux du silence, leurs constitutions défendent toute conversation, même par manière de délassement.

Le silence est la règle d'or des communautés religieuses. " La solitude, dit l'Abbé de Rancé, est peu utile sans le silence, car on ne se sépare des hommes que pour parler à Dieu, en interrompant tout entretien avec les créatures.

" Le silence est l'entretien de la divinité, le langage des anges, l'éloquence du ciel, l'art de persuader Dieu, l'ornement des solitudes sacrées, le sommeil des sages qui veillent, la plus solide nourriture de la Providence, le lit des vertus ; en un mot, la paix et la grâce se trouvent dans le séjour d'un silence bien gardé. "

§ III. *Vie de Prière.*

L'Office divin.

Ce silence que rien n'interrompt, en favorisant le recueillement dispose admirablement le moine Cistercien à la Prière. " Pour lui, en effet, la Prière ou l'Office divin doit passer avant tout: *Opus Dei cui nihil præponatur*, dit S. Benoît. Aussi le Saint Législateur veut-il que le religieux chargé des novices s'assure, avant tout, de leur zèle pour l'office divin : *Si sollicití sint ad Opus Dei* (*Reg. C.* 48). A ce signe, il reconnaîtra s'ils cherchent vraiment Dieu.

L'Office divin est la prière publique, officielle de l'Eglise, et celle-ci en a chargé tout spécialement les moines. Quelle que soit la nécessité, l'urgence de ses autres occupations, jamais le Cistercien ne doit omettre ce devoir, et il s'en acquitte la nuit comme le jour. Levé à deux heures du matin, les jours ordinaires, à une heure et demie le dimanche, et à une heure aux fêtes plus solennelles, il commence par réciter les Matines et les Laudes de la Sainte Vierge qui sont suivies d'une demi-heure d'oraison mentale. Vient ensuite la récitation ou le chant, selon le degré de la fête, de Matines et des Laudes canoniales. Les autres heures sont réparties au cours de la journée



Religieux au travail — Pommiers en fleurs.

de façon à se rapprocher le plus possible de l'antique usage de l'Eglise. Chacune des heures canoniales est précédée de l'office correspondant de la Sainte Vierge. Après ces Complies canoniales, religieux de chœur et convers réunis chantent solennellement le "*Salve Regina*", et terminent ainsi par un dernier salut à Marie, la journée qui a été inauguré par les Matines de son office.

Les Cisterciens ont une grande dévotion pour les âmes du Purgatoire. Quatre fois dans l'année, outre l'anniversaire du 2 novembre, ils célèbrent des anniversaires solennels; le 21 janvier, pour les supérieurs défunts; le 21 mai, pour toutes les personnes de l'Ordre ; le 18 septembre, pour tous les religieux, convers, novices, oblats, familiers, parents, bienfaiteurs et associés, et le 20 novembre, pour toutes les personnes de la maison et tous leurs parents.

En outre, grâce à la disposition de leur calendrier qui leur laisse un grand nombre de féries dans le cours de l'année, ils ont la douce obligation de réciter très souvent l'office des morts.

La messe conventuelle et tous les offices du jour sont chantés. Tous les jours une messe privée est célébrée en l'honneur de la Sainte Vierge pour les parents, les bienfaiteurs et les personnes de l'Ordre, une autre pour les mêmes personnes décédées : "*Sancta et salubris est cogitatio pro defunctis orare, ut a peccatis solvantur.*"

§ IV. *Vie de Travail.*

Travail manuel et travail intellectuel.

La loi de travail est commune à tous les hommes. Mais la Règle de Saint Benoît en fait une obligation

spéciale pour les moines, et en maintient à la fois l'humilité et la fatigue comme un exercice de mortification salutaire. Comme aux temps primitifs de l'Ordre, les travaux des Cisterciens Réformés sont des plus variés. Ils ont toujours été de deux sortes : les travaux manuels et les travaux intellectuels.

" Les moines de notre Ordre, disent les constitutions reproduisant un vieux statut du XII[e] siècle, doivent tirer leur subsistance du travail de leurs mains, de la culture des terres et de l'élevage des troupeaux. " En cela ils ne font que suivre à la lettre la Règle de S. Benoit : " *Tunc enim vere monachi sunt, si labore manuum vivunt sicut et patres nostri et Apostoli*, c'est alors qu'ils sont véritablement moines, s'ils vivent du travail de leurs mains comme nos Pères et les Apôtres. "

Les frères, dit encore S. Benoit, devront s'occuper au travail des mains à certain moments, et à d'autres s'appliquer à la lecture des choses de Dieu. " Comme on le voit le travail manuel et le travail intellectuel doivent aller de concert, et la règle a sagement distribué les heures de la journée, de manière à laisser au religieux, en dehors des offices divins et du travail manuel, des intervalles libres pour l'étude et les lectures pieuses. Durant ces intervalles, le moine Cistercien a la facilité de s'adonner à l'étude des sciences sacrées, Ecriture Sainte, théologie et autres branches des connaissances humaines propres à nourrir son âme, et non à entretenir sa vanité. Nul plus que Saint Bernard n'a condamné l'ignorance, mais nul n'a vu plus juste que lui, ni plus profondément la science qui convient au moine. Il y a, selon lui, une science qui est mauvaise, parce que la racine de cette science est la curiosité, parce que cette ra-

cine est l'avarice, parce que cette racine est l'orgueil; mais il y a une science qui est bonne, qui est sainte, parce que cette science nous découvre Dieu et nous ramène à Dieu. Toute science qui ne conduit pas à Dieu doit être écartée de nos cloîtres.

Un temps plus considérable est accordé pour les études à ceux que les supérieurs destinent à la maîtrise.

Ni de nos jours, ni dans le passé, les études n'ont été négligées dans l'Ordre de Citeaux. "Depuis M. de Rancé, dit un auteur que nous avons déjà cité, on a cru assez généralement que l'étude s'accordait mal avec les Constitutions de Citeaux. Rien de plus contraire à l'histoire. Il suffit, pour s'en convaincre, de parcourir l'excellent ouvrage de Charles de Visch : *Bibliotheca Scriptorum Sacri Ordinis Cisterciensis.* L'auteur n'hésite pas à affirmer dans son épitre dédicatoire, que les moines de Citeaux n'ont pas moins éclairé l'Eglise par leur doctrine, qu'ils ne l'ont édifiée par leur sainteté. Le nombre des notices historiques, bibliographiques et critiques qu'il consacre aux écrivains de l'Ordre jusqu'au XVIIe siècle seulement, ne s'élève pas à moins de sept cent soixante-treize. L'abbé de Rancé, du reste, se trouve être, par une étrange contradiction, l'un des membres de la famille cistercienne, qui, après Saint Bernard, ont le le plus écrit."

Il y a, dans tous les monastères de l'Ordre, des conférences de théologie et de droit canonique, auxquelles prennent part tous les religieux prêtres, et des conférences d'Ecriture Sainte auxquelles les novices eux-mêmes doivent assister.

Les bibliothèques de nos communautés sont généralement bien fournies d'ouvrages choisis avec un

soin minutieux. La lecture des journaux et des revues frivoles ou purement récréatrices est interdite aux religieux, mais on met volontiers à leur disposition les revues sérieuses de théologie ou d'Ecriture Sainte.

§ V. *Vie de Pénitence.*

La vie commune, le silence, le travail sont déjà pour le moine des occasions de se mortifier. Mais cela ne lui suffit pas. Il faut qu'il crucifie son corps par une abstinence perpétuelle et un jeûne qui n'embrasse pas moins de six mois de l'année. Les légumes, les pâtes, les fruits, le lait, seuls constituent sa nourriture. L'usage de la viande n'est permise qu'aux malades et à ceux qui sont d'une santé tout à fait débile.

Depuis Pâques jusqu'au 14 septembre la Règle accorde deux repas complets par jour, et, en outre, le matin, une légère réfection, connue dans le langage monastique sous le nom de *mixte*. Les jeûnes commencent le 14 septembre et durent jusqu'à Pâques. Pendant ce temps, excepté à certaines fêtes encore assez nombreuses, le repas du soir est remplacé par une collation, et le *mixte* est supprimé ou on lui substitue un *frustulum* qui consiste en deux onces de pain avec un peu de boisson.[1] Heureux moines, pourrait-on dire, qui jeûnez si fort, que vous faites du jeûne votre nourriture! Heureux cellériers qui nourrissez votre monde à si bon marché et n'êtes jamais tentés de faire des écono-

[1] Lorsque les travaux l'exigent, et chaque fois qu'il le juge opportun, le supérieur peut dispenser des jeûnes d'Ordre, et même augmenter la quantité de nourriture.

mies sur cette pitance spirituelle et austère! Pourvu, au moins, que vous ne vous rattrappiez pas sur le sel, et que vous n'ayez pas trouvé le moyen d'abréger les portions de choux. Oh! les cellériers! Depuis Saint Benoit, depuis Saint Bernard, s'est-il trouvé quelquefois un moine qui n'ait pas été tenté de jeter un coup d'œil, de travers, du côté de son cellérier? Mais nous savons si tous les cellériers historiques s'en moquèrent : "Mes enfants, je vous tiens par le bon bout."

Pour préparer pareille pitance, le frère cuisinier n'a pas besoin d'être Vatel, et pour peu qu'il ait laissé brûler son riz ou qu'il ait oublié de saler sa soupe, il ne se croira pas déshonoré comme le maître d'hôtel du grand Condé un jour que la marée fit défaut. Les mets, à la Trappe, sont apprêtés le plus simplement du monde, et ils ne sont pas précisément faits pour flatter les palais délicats ; mais avec les trois épices cisterciennes (qui, comme les vœux de religion, ne sont pas dans le commerce), le lever matinal, le jeûne et le travail manuel, les mets le plus insipides ont facilement raison des estomacs les plus rebelles.

Les médecins sont unanimes à reconnaître que le régime végétatif, tel qu'il est en usage à la Trappe, est plus favorable à la santé, que le régime de la viande, et, de fait, on ne rencontre pas dans nos monastères les innombrables infirmités qui sont les conséquences de la bonne chère et que l'on nomme vulgairement des maladies de rentiers. On y meurt généralement à un âge très avancé.

A l'abstinence il faut ajouter la pénitence du sommeil pris tout habillé, comme nous l'avons dit plus haut, sur une paillasse piquée et dans un dortoir commun. Il est de sept heures en hiver, et de

six heures en été. Mais alors, une heure de sieste, appelée *méridienne*, est accordée après le dîner.

Telle est, dans ses grandes lignes, la vie cistercienne. C'est un régime plein de rigueur, mais aussi plein de vigueur pour le corps aussi bien que pour l'âme, comme le dit si justement le vénérable Chartreux que nous aimons à citer. Les travaux manuels, les veilles, le jeûne, l'abstinence, toutes ces austérités habituent le corps à ne pas s'endormir dans des jouissances inutiles et souvent dangereuses. D'autre part la correction fraternelle qui existe chez les Cisterciens comme dans beaucoup d'autres Ordres ou Congrégations, et qui consiste en accusations ou proclamations faites au chapitre des fautes extérieures commises contre la règle ou les usages de la maison ; les humiliations, la dépendance absolue de l'obéissance, tout cela habitue l'âme à se détacher d'elle-même et à s'attacher à Dieu. Le Religieux peut ainsi expier beaucoup pour lui-même et aussi beaucoup pour le monde coupable, car il est le ministre par excellence de la fonction sociale de l'expiation, comme il l'est de celle de la prière. C'est ce qui faisait dire à saint Eloi écrivant aux Religieux de Salignac: *“Moi, votre suppliant, à la vue de la masse de mes péchés, et dans l'espoir d'en être délivré par Dieu, je viens vous donner peu de chose pour beaucoup, de la terre en échange du Ciel, ce qui passe pour ce qui est éternel.”*



Monastère de N.-D. du Lac,
Vu du côté de l'Ecole d'Agriculture.

CHAPITRE XIX.

L'HOSPITALITÉ CISTERCIENNE.

Nous ne voulons pas clore cette notice sans dire un mot de l'hospitalité monastique telle qu'elle est pratiquée dans l'Ordre de Citeaux.

A tous les monastères de l'Ordre se trouve annexé un vaste bâtiment dont le confortable tranche avec le caractère de pauvreté et de sévérité des autres locaux réservés aux Religieux. C'est *l'Hôtellerie*, destinée, comme son nom l'indique, à recevoir les hôtes. L'hôtellerie est quelquefois complètement séparée du carré de bâtiments qui constituent le monastère proprement dit ; d'autres fois, et c'est le cas à Notre-Dame du Lac, elle est contigüe à l'église, et cette disposition paraît plus conforme à la Règle de Saint Benoit qui, après avoir parlé de l'Eglise ou Oratoire (chap. 52), traite immédiatement de la demeure des hôtes. Comme le fait remarquer Dom Martène, dans son commentaire de la Règle, il y a une telle affinité entre les deux édifices qu'ils ne semblent pas pouvoir être séparés, car dans l'un comme dans l'autre c'est le Christ qu'on reçoit et qu'on honore : à l'église sur l'autel, à l'hôtellerie dans l'hôte et le voyageur : "On recevra comme le Christ, dit Saint Benoit, tous les hôtes qui se présenteront, car lui-même doit dire un jour : "J'ai demandé l'hospitalité, et vous m'avez reçu," "On rendra à chacun l'honneur qui lui est dû, principalement aux domestiques de la foi (*domesticis fidei*) et aux voyageurs." "On

recevra avec un soin et une sollicitude particulière les pauvres et les voyageurs, parce que c'est principalement en leur personne qu'on reçoit le Christ..."

Outre les voyageurs ou étrangers de passage, les visiteurs, etc. on reçoit aussi à l'hôtellerie les postulants, et Saint Benoit prescrit de les y laisser quelques jours avant de les introduire au Noviciat.

On y admet également des ecclésiastiques ou laïcs qui désirent se livrer, dans la solitude, aux exercices de la retraite. Les retraitants sont soumis à un règlement particulier propre à favoriser le dessein qui les a amenés au monastère. Des Religieux avancés dans les voies spirituelles, prudents et discrets, sont mis à leur disposition pour les aider à passer saintement et avec fruit ces jours de retraite et de grâces.

Enfin, l'hôtellerie est ouverte à des pensionnaires qui cherchent, loin des bruits du monde et à l'abri des soucis temporels, une vie plus calme et plus recueillie, afin de servir plus efficacement le bon Dieu, sans être pour cela astreints à la Règle austère des Religieux. A tous, l'hospitalité la plus cordiale est assurée. Mais pour tous, les meilleures références sont exigées, car, pas plus qu'aucun autre Ordre, l'Ordre de Citeaux ne doit être considéré comme un asile à tout venant. La Trappe n'est pas un pénitencier.

Un religieux, qui demeure en permanence à l'hôtellerie, est chargé de recevoir les hôtes et de leur procurer tout ce dont ils ont besoin.

Et maintenant, qui que vous soyez, ami lecteur, qui en lisant ces pages, vous sentirez attiré vers nos cloîtres, je vous dirai avec l'historien de l'Abbaye de Thymadeuc que "pour entrer à la

Trappe, il n'est pas absolument requis d'avoir tué père et mère, d'être résolu à des austérités effroyables qui égalent la grandeur des crimes passés, d'enlever chaque jour une pelletée de terre d'une fosse où l'on ne descendra jamais trop tôt. Chansons que tout cela !... Si le bon Dieu vous appelle, si aucun lien nécessaire ne vous enchaîne au monde, si vous n'êtes ni original, ni mélancolique, ni faible d'esprit, de cœur ou de tête, si une vie de prière, de pénitence, de travail, sous l'œil et dans la paix du Seigneur, vous agrée, restez. Si telle n'est pas votre vocation, séparons-nous, mais demeurons amis.” Nous nous retrouverons dans l'éternité, car l'amitié entre chrétiens ne passe pas ; l'éternité continue ce que le temps a commencé.



Sermon prononcé par le T.R.P. COLOMBAN, provincial des Frères Mineurs Franciscains, de Montréal, à la consécration de l'Eglise Abbatiale de N.-D. du Lac, le 21 aout 1906.

> ...ta sunt omnia nova.
> ... voilà que toutes choses ont été renouvelées.
>
> (2 Cor. v. 17)

Messeigneurs,[1] Mes T. R. Pères,[2] Mes Frères.

Lorsque nous considérons cètte église dont le Pontife vient de consacrer le sol et d'oindre les murs, ce sanctuaire où pourront se déployer toutes les pompes de notre sainte liturgie; cet autel d'où chaque jour va découler l'abondance de la vie surnaturelle; lorsque nous jetons les yeux vers cette nef réservée aux moines seuls et où ils vont passer désormais les heures les plus délicieuses de leur vie; vers ces voûtes dont seules les mélodies grégoriennes viendront suavement ébranler les échos; lorsque par delà ces murs nous voyons les cellules des moines, les constructions et les dépendances du monastère qui semblent converger vers le sanctuaire comme vers le foyer d'où rayonne la vie; quand nous contemplons, en un mot, cet ensemble à la fois austère et harmonieux, imposant et gracieux, n'est-il pas

---

[1] NN. SS. Bruchési, archevêque de Montréal; Duhamel, archevêque d'Ottawa; Gauthier, archevêque de Kingston; Michaud, évêque de Burlington; Legal, évêque de Saint-Albert; Racicot, évêque de Pogla, auxiliaire de l'Archevêque de Montréal.

[2] Les TT. RR. PP. Dom Antoine, Abbé de N.-D. du Lac, et Dom Fortunat, Abbé, supérieur de N.-D. de Yordan (Orégon).

vrai que du cœur nous monte aux lèvres un cri, cri d'admiration, sans doute, mais surtout cri de joie: Voilà donc que tout est remis à neuf: *Facta sunt omnia nova, et ruinosa instaurabuntur,* et les ruines ont été relevées. Tout est reconstruit et restauré.

C'est qu'en effet, nous le savons, tout cela avait déjà été terminé une fois. Après de longs et pénibles travaux, les moines pouvaient goûter, dans un monastère achevé, les douceurs de la vie régulière, les seules qu'ils ambitionnent, lorsque l'incendie de 1902 est venu, je ne dirai pas ruiner toutes leurs espérances, mais briser toutes leurs joies. Il nous souvient encore de la douloureuse surprise que causa à tout le pays la nouvelle inattendue: " Le feu a détruit l'église et le monastère de La Trappe!"

Les moines eux-mêmes eurent un moment de stupeur, mais ce ne fut pas long. Ils étaient groupés autour d'un homme dont le courage ne faiblit point, et dont la confiance en la Providence de Dieu et dans la charité des fidèles ne fut pas ébranlée. La reconstruction fut décidée, et voilà qu'aujourd'hui, juste au 25e anniversaire de la fondation de la Trappe en ce pays, il peut voir, terminée pour la seconde fois, une œuvre que tout autre, en vingt-cinq ans, pourrait se glorifier d'avoir accomplie une fois.

Aussi, pour emprunter le langage de l'Ecriture, comment ferai-je pour louer dignement ce nouveau Zorobabel qui, appuyé sur les siens, a rebâti la maison du Seigneur et relevé son saint temple, préparé pour une gloire éternelle? Honneur à cet autre Néhémie, qui nous a reconstruit nos murs abattus, *qui erexit nobis muros eversos,* qui a fait tenir nos portes et nos serrures, *qui stare fecit portas et seras,* et qui a relevé nos maisons, *qui erexit domos nostras.* (*Eccl.* 40).

Honneur à ces moines, dont le courage n'a pas défailli; ce qui leur en a coûté de quitter leur solitude pour recueillir à travers le monde les aumônes des fidèles, ce qu'ils ont souffert dans leur maison de bois, durant ces quatre années, ils ne le diront pas, mais Dieu le sait, et Dieu, aujourd'hui, leur en ménage la récompense.

Honneur à ces Pontifes, et en particulier, au bien-aimé Pasteur de ce diocèse, qui ont encouragé cette œuvre, et qui, en ce jour, y ont mis le couronnement, en lui donnant la consécration qu'eux seuls peuvent donner.

Honneur enfin, au clergé de ce pays, aux pouvoirs publics ici dignement représentés en ce jour, et au peuple fidèle: leur sympathie et leur charité n'ont pas eu de bornes, et ils ont manifesté par là leur esprit de foi et leur dévouement éclairé aux intérêts de l'Eglise.

Je voudrais, ce matin, leur offrir à tous, ou plutôt leur indiquer leur légitime récompense en montrant ce qu'est l'œuvre à laquelle ils ont tous si généreusement contribué. Une abbaye cistercienne, M. F., c'est l'école du travail, de la pénitence, l'école de la prière. Ce thème comporterait de longs et sublimes développements: je serai simple et bref.

I. *Ecole du travail.* Quand le voyageur approche d'un monastère cistercien, et que du haut de la colline il peut embrasser d'un long regard le vallon solitaire qui s'étend à ses pieds, et dont généralement l'abbaye occupe le centre, la première chose qui le frappe, c'est l'activité et la prospérité qui y règnent. Dans les vergers et les métairies, parmi les troupeaux, les moissons et les vignes, au sein de l'industrie et des métiers, pas d'agitation, pas de bruit, mais partout le mouvement et la vie. Tel au sein de sa béatitude et de sa paisible solitude, calme et tranquille, le

Père du ciel n'interrompant jamais son action créatrice, travaille toujours.

C'est ici l'école du travail. Ah! comme je voudrais qu'ils vinssent à cette école les ouvriers sans nombre qui remplissent la terre de leurs doléances, de leurs murmures et de leurs revendications. Ils trouveraient ici, au lieu du travail servile, du travail abrutissant, du travail haï et maudit, contre lequel ils se révoltent,ils trouveraient, dis-je, le travail libre et volontaire, le travail joyeux et content, le travail qui relève et donne des ailes pour planer au-dessus de la matière et s'élever jusqu'à Dieu; le travail toujours sain et prospère, le travail sagement dirigé et équitablement rémunéré, le travail enfin aimé et béni; et s'ils voulaient connaître le secret de ce travail-là, ils apprendraient du Trappiste que c'est le travail soumis à Dieu, le travail chrétien.

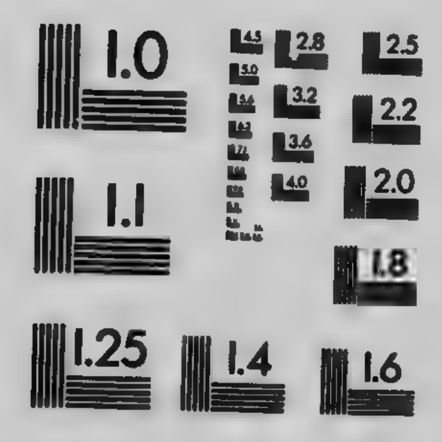
Le moine sait que la loi du travail est imposé par Dieu à tous les hommes, il sait qu'à la suite du péché le travail est devenu une humiliation et une souffrance, presque une pénitence; il sait que le Père du ciel travaille toujours et que le Fils de Dieu a consacré la plus grande part de sa vie au travail et au travail des mains; il sait tout cela le Trappiste, et parce qu'il veut se soumettre à la volonté divine, parce qu'il veut faire pénitence pour ses péchés et imiter le divin Modèle, exemplaire de tous les prédestinés, il s'astreint au travail.

Qu'ils apprennent cela, tous nos ouvriers de la ville et des champs, qu'ils se pénètrent profondément de ces enseignements, vieux comme le christianisme, et toujours jeunes comme lui, et ils aimeront leur travail et ils ne se laisseront plus berner par les fallacieuses promesses d'utopistes qui rêvent une société sans travail, sans fatigue et sans



MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)





peine; ils auront trouvé la solution de la palpitante question sociale à cette école du travail qu'est le monastère cistercien.

II. Le travail est une *pénitence,* mais ce n'est pas la seule que pratique le moine cistercien. Porter un vêtement d'étoffe grossière, trop lourd en été, peu chaud en hiver, prendre, couché sur la dure, un sommeil insuffisant, passer régulièrement la moitié des nuits dans les veilles et la prière, jeûner toute l'année, se nourrir d'aliments grossiers et toujours maigres et, pardessus tout, garder le silence, le silence perpétuel, le silence, non pas du solitaire seul avec Dieu au fond d'un désert, mais du moine toujours entouré de ses semblables, ce silence si dur à l'homme tant qu'il n'est pas admis à la familière conversation avec Dieu: Voilà, M. F., la vie du Trappiste, vie que vous connaissez; mais vous n'avez peut-être jamais réfléchi qu'elle est pratiquée par des hommes comme vous, et d'un tempérament souvent délicat et d'une éducation distinguée. Tout autre qu'un catholique, et le catholique lui-même devenu mondain s'écriera devant ce programme réalisé à la lettre par le Trappiste: “ Quel crime ont dû commettre ces hommes pour être condamnés à un régime pareil ? ”

Quels crimes ils ont commis, M. F., je vais vous le dire. Venez avec moi sur le Calvaire. Une croix y est dressée; un homme y expire. Il a passé la nuit dans les tourments, il a traîné jusqu'en haut l'instrument de son supplice, il y a été brutalement cloué, il est là dans les tortures de l'agonie, élevé au-dessus d'une foule qui pousse des cris d'insulte et de haine, placé entre deux voleurs, comme étant plus coupable que tous deux. Quel crime il a dû com-

mettre cet homme-là pour être condamné à un pareil supplice !

Or ce Crucifié, vous le connaissez, et quel crime a-t-il donc commis ? Ah ! innocent et trois fois saint, il a pris sur lui nos péchés, il s'est chargé volontairement de toutes nos iniquités, pour détourner de nous les fléaux de la colère divine que nous avons mérités par nos fautes, il les attire sur lui-même pour nous racheter de l'éternelle damnation et nous ouvrir le ciel, il souffre tous les tourment· et meurt sur la croix ; par son immolation volontaire le monde est sauvé ; cet homme c'est le Sauveur, c'est notre adorable Rédempteur. Et quel a donc été son crime ? C'est de nous avoir aimés et de s'être substitué à notre place.

Mais, remarquez bien cela, Jésus ne veut pas être seul ; il lui faut des âmes généreuses qui s'unissent à lui pour continuer à travers le monde, où les péchés se renouvellent sans cesse, une expiation également sans cesse renouvelée. Cette victime volontaire c'est le Trappiste. Avec Jésus sur le Calvaire, il est cloué à la croix de sa vie religieuse ; il y souffre, il y meurt, consumé dans le silence, afin de détourner de nous les fléaux que nous avons mérités ; pour les éloigner de nous, il les prend sur lui.

Et lorsque tel vieux pécheur sur les bords de la tombe reçoit de la miséricorde divine encore quelques jours, quelques années de sa vie pour qu'il puisse se convertir ; et lorsque tel endurci enfin se laisse toucher, ouvre les yeux à la lumière et revient au Dieu de sa jeunessse ; et lorsque telle jeune existence emportée vers l'abîme par la fougue de ses passions se sent tout à coup étrangement remuée et suavement rappelée au devoir, ces coups de la grâce que nous avons peut-être nous-mêmes expérimentés, savez-vous, M. F., à qui nous les devons ? Non, sans doute, mais

Dieu le sait. Dieu sait à quelle immolation volontaire, à quel pauvre Trappiste ignoré, méconnu peut-être au fonds de sa solitude, il a cédé pour faire fléchir son courroux et éclater sa miséricorde.

Et maintenant, quel crime a-t-il donc commis cet homme-là pour être astreint à un pareil régime? Son crime, c'est de nous aimer, c'est d'aimer les âmes! Oh! avec quelle émotion, avec quelle reconnaissance je te salue, moine Cistercien, qui pour mon salut te fais victime avec Jésus, et deviens mon sauveur et mon rédempteur!

III. La pénitence, si parfaite qu'elle soit, n'est cependant pas le sommet de la vie cistercienne. Il y a quelque chose de plus grand encore et de plus relevé, c'est la *Prière*. Comme vers le sanctuaire qui le domine converge tout le reste du monastère, ainsi toute la vie du moine tend vers la prière. Le travail le conduit à la pénitence, et la pénitence l'élève à l'oraison. L'Epouse des Cantiques, tant que durait le jour, et avant que les ombres ne vinssent envelopper la terre, aimait à gravir la montagne de la myrrhe et à se reposer tour à tour sur la colline de l'encens; ainsi le moine cistercien, tant que dure cette vie, et avant que les ombres de la mort ne viennent le surprendre, passe-t-il de la prière à la pénitence, et des labeurs de la pénitence aux douceurs de la prière.

La prière! Tout ce vallon en est le sanctuaire: prière du jour, prière de la nuit; prière dans les champs, prière à la maison; prières privées d'un chacun, prière officielle de l'Eglise; prière silencieuse, prière mélodieuse et rythmée, voilà ce que nous voyons et entendons à la Trappe et le jour et la nuit. On se tait avec les hommes afin de parler avec Dieu, et le silence perpétuel n'est interrompu que pour faire place à la douceur des célestes mélodies.

Le dirai-je, M. F. ? Voilà encore un article du programme que le monde ne comprend pas. Le travail, à la bonne heure ! On en voit les résultats, on les compte, on les pèse, on peut même les exhiber dans les expositions, mais de la prière comme de la pénitence qui donc voit les résultats ? Leurs résultats sont tout entiers dans l'ordre surnaturel ; ils ne se comptent et ils ne se pèsent, et voilà pourquoi ils sont méconnus des hommes charnels que sont la plupart des chrétiens de nos jours. Ces longues heures de contemplation quotidienne leur semblent autant d'enlevé à l'activité de la vie et au profit de l'existence. Pourquoi, par exemple, enfouir tant de talents distingués ? Pourquoi ces prêtres intelligents et savants ne paraissent-ils pas dans le monde pour faire bénéficier les âmes de leur ministère et se mêler aux nobles combats que l'armée du Seigneur livre aux innombrables ennemis de l'Eglise et de la religion ?

M. F., écoutez bien. Dans une plaine de l'Arabie, le peuple de Dieu, sous la conduite de Josué, livrait bataille aux ennemis. La lutte était chaude, et des deux côtés on déployait une égale bravoure. Sur la montagne, entouré des prêtres, Moïse levait les mains vers le ciel pour prier. Or, lorsque Moïse sur la montagne tenait les bras levés, Josué dans la plaine était victorieux, et quand Moïse fatigué laissait retomber les bras, l'ennemi l'emportait, si bien que les prêtres, s'apercevant du phénomène, assirent Moïse sur la pierre et lui tinrent eux-mêmes les bras levés vers le ciel.

Je suppose qu'alors un des soldats d'Israël apercevant ce groupe immobile et cet homme assis sur la pierre, oisif en apparence, soit venu en courant jusque sur la colline, et là, se soit écrié : "Eh bien ! que restez-vous donc ici à

ne rien faire? Vous ne voyez pas qu'on se bat dans la plaine, que notre armée recule, que nos morts jonchent le sol! Allons, prenez en main le glaive des combats et hâtez-vous de nous secourir; sans quoi nous sommes perdus!" Nous sommes perdus! Ah! oui, que Moïse l'écoute, tout sera perdu; mais Moïse immobile a toujours les bras levés vers le ciel et la victoire est complète.

Ah! nous l'avons sur la montagne notre véritable Moïse, les bras tendus vers le ciel. Il ne les laissera pas retomber, car ils sont cloués à la croix; mais ici, comme pour l'expiation, il veut avoir des associés volontaires, et c'est vous, moines, qui avez cet honneur quand vous êtes au repos de la prière, assis sur la pierre du monastère, au sommet de la vie contemplative, sur votre calvaire, unis à Jésus.

O moine priant, reste sur ta montagne, n'écoute pas les sollicitations qui te viennent de la plaine, ne te laisse pas émouvoir par l'ingratitude et les dédains; si le monde ne comprend point, toi tu comprends; reste là, sans quoi nous sommes perdus. Au nom des fidèles qui luttent sans trêve contre l'ennemi du salut et au nom des pasteurs qui combattent pour le salut de leurs troupeaux, je vous le répète, restez dans votre solitude, sur vos hauteurs, vrais hommes de prière, et la victoire nous est assurée.

Messeigneurs et Mes Frères, voilà donc l'œuvre dont en ce jour nous célébrons la consécration. Qui dira maintenant qu'elle n'est pas à sa place dans notre société du XXe siècle, cette école du travail, de la pénitence et de la prière? Qui osera dire qu'ils sont de trop ces moines dont la vie au milieu de nous remplit un rôle si éminemment apostolique? Ce n'est pas vous, certes, qui le direz, chefs des diocèses et pasteurs des âmes, qui connaissez les besoins

de vos peuples et les dangers sans nombre qui menacent la foi et les mœurs de notre population. Et c'est encore moins le pasteur vénéré de ce diocèse, qui, au sein de la grande cité, capitale industrielle et commerciale du Canada, assiste à la sourde fermentation de tant d'éléments de désordre et voit se former tant de foyers de ruine pour la religion. Nous le savons, à la couronne splendide et incomparable que forment au front de son Eglise tant d'instituts religieux aussi florissants que nombreux, il est heureux et fier de voir attachée cette abbaye unique dans le pays, qui en fait le plus beau fleuron.

Daigne le Seigneur bénir cette maison et la peupler de vocations nombreuses et ferventes. Puisse-t-elle bientôt être trop étroite et déverser de son trop plein sur les diocèses et les pays environnants! Puissent se multiplier dans le diocèse lui-même les foyers de réparation et le prière dans la même proportion que les œuvres d'iniquité et de ruine. Daigne nous obtenir cette grâce de son divin Fils, Celle par laquelle je veux terminer, parce qu'elle est la Reine de ces lieux, la patronne de tous les monastères de Citeaux et que nous invoquons ici sous le poétique vocable de Notre-Dame du Lac. Que sa protection ne se détourne jamais de ce vallon, de ces bienheureux habitants et de tous ceux qui honorent les moines de leurs sympathies ou qui bénéficient de leur action apostolique; mais qu'elle repose sur eux et sur nous tous pour le temps et pour l'éternité. — Amen.

TABLE DES MATIÈRES

